U d'/ of Ottawa
39003002825833

150 - 1B - 249

SOUVENIRS D'ENFANCE ET DE JEUNESSE

DE LA

MARQUISE DE VILLENEUVE-ARIFAT

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

JUIL 19 1974

M^ise DE VILLENEUVE-ARIFAT

SOUVENIRS D'ENFANCE ET DE JEUNESSE

(1780-1792)

PUBLIÉS PAR

HENRI COURTEAULT

Archiviste aux Archives Nationales.

PARIS

ÉMILE PAUL, ÉDITEUR

100, Faubourg Saint-Honoré, 100

1902

ANNEXE DE LA BIBLIOTHÈQUE
Universitas
BIBLIOTHECA

TIRÉ A 400 EXEMPLAIRES

DONT 10 SUR PAPIER DE HOLLANDE VAN GELDER

(200 SEULEMENT MIS DANS LE COMMERCE)

CS
599
.V5V5
1902

A

MONSIEUR LE MARQUIS DE NICOLAY

TRÈS RESPECTUEUX HOMMAGE

INTRODUCTION

L'auteur de ces *Souvenirs*, — qu'il eût peut-être été trop ambitieux de décorer du titre de *Mémoires*, — appartenait à l'une des plus anciennes et des plus illustres familles de la magistrature française. Seconde fille d'Aymard-Charles-Marie de Nicolay, premier président de la Chambre des Comptes de Paris, et de Mlle Potier de Novion, Aymardine-*Aglaé*-Louise-Gabrielle de Nicolay naquit à Paris le 8 novembre 1773 ; en l'église Saint-Paul, où elle fut portée le même jour, le duc de Tresmes, pair de France, son grand-oncle maternel, et la duchesse de Mortemart, sa grand'tante paternelle, la tinrent sur les fonts [1]. Au sortir de nourrice, elle fut confiée aux soins de sa grand-mère, Mme Potier de Novion, le premier président honoraire, son grand'père, estimant « qu'il y avait assez d'une fille chez lui pour l'étourdir ». A sept ans, elle quitta l'hôtel Novion pour le couvent ; elle était alors, s'il l'en faut croire, devenue un « prodige », si bien qu'elle finit par triompher même des préventions de son aïeul. Son père l'aimait et la gâtait beaucoup, trouvant qu'elle ressemblait à Mlle du Luc de Vintimille, sa mère, dont il avait été le préféré. Sortie du couvent avec sa sœur aînée Aymardine, la jeune Aglaé revint habiter l'hôtel de ses parents, place Royale, et les quelques années très heureuses qu'elle y vécut avant la Révolution

1. A. de Boislisle, *Histoire de la maison de Nicolay* (Nogent-le-Rotrou, imp. Daupeley-Gouverneur, 1873-1875, 2 vol. in-4°), t. I, n° 690, p. 688.

laissèrent dans son esprit des souvenirs profonds et vivaces. Plus tard, lorsque, devenue veuve et retirée à Toulouse, elle entreprit, dans ses soirées de solitude, de revivre, en en écrivant le récit, les années passées, tous ces souvenirs se représentèrent à sa mémoire avec une fidélité, une exactitude merveilleuses ; c'est elle qui, dans ces pages écrites sans prétention aucune et dans le seul but de se distraire, nous donne sur son enfance et sa jeunesse les plus précieuses indications ; c'est à elle aussi que nous sommes redevables des plus curieux renseignements sur les membres de sa famille qu'elle avait connus ou dont elle avait entendu parler. Mlle Aglaé de Nicolay vit défiler sous ses yeux tout ce que, dans cette fin du XVIIIe siècle, la haute société française, à laquelle appartenaient ses parents, comptait de personnages distingués et illustres ; très attentive, elle nota dans sa mémoire ce qu'elle entendit conter de ceux que son âge ne lui permit pas de connaître. « Je suis vraisemblablement la seule, écrit-elle, qui aie conservé des souvenirs d'une génération que je n'ai pas vue ; mais je trouvais tant de plaisir et d'intérêt dans ce que me racontaient mes parents que je jurerais que ma mémoire est exacte. » Et en effet, cette exactitude, facile à contrôler, se trouve rarement en défaut. Spirituelle, classique et indépendante tout à la fois, douée d'un remarquable esprit d'observation qu'aidait une mémoire prodigieuse, caustique, mais non méchante, prompte à la répartie et ardente dans l'expression de ses sentiments, aristocrate d'autant plus forcenée qu'elle avait vu la naissance et les détestables progrès de la démocratie, imbue d'une juste fierté de son nom, mais non des préjugés qui l'eussent aveuglée, Mlle de Nicolay est bien le type intéressant de ces femmes capables, qui n'étaient point rares dans les derniers temps de l'ancienne aristocratie et qui présentaient un magnifique assemblage de vertus et de qualités intellectuelles.

A l'époque où elle revint habiter la maison paternelle, sans doute vers 1785, le salon de M. et de Mme de Nicolay était un des plus brillants et des plus fréquentés de la capitale ; il se donnait chez eux de grands et somptueux dîners dont la magnifique ordonnance frappait fort l'imagination de la jeune fille, presque encore une enfant, et dont elle s'est plu à nous laisser l'exacte description. Très lettré et membre de l'Académie française, le Premier Président recevait à sa table beaucoup de ses confrères de la docte assemblée : c'est ainsi qu'Aglaé de Nicolay put voir et connaître Sedaine, le chevalier de Florian, Rulhière, l'abbé Morellet, Lemierre, Bailly, et qu'elle entendit parler de Voltaire, pupille de son aïeul, sur lequel elle a une bien curieuse anecdote. M. de Nicolay, qui, avant tout magistrat, tenait en grande estime ses collègues de la Chambre des Comptes, les admettait aussi fréquemment chez lui : ces messieurs plaisaient moins à la jeune Aglaé, qui les trouvait bien graves, bien solennels, et se venge de l'ennui qu'ils lui procuraient par quelques traits qu'elle leur décoche. Elle connut aussi les plus grands seigneurs du temps, tels que le maréchal de Richelieu, qu'elle vit à son déclin et dont elle n'hésite pas à comparer irrévérencieusement le visage usé par le fard à une « vraie pomme cuite » ; elle lui préférait le maréchal de Biron, qui, tout vieux qu'il fût, avait encore fort grand air à cheval. Parmi les hommes politiques des derniers temps de l'ancien régime, peu eurent ses sympathies : Necker ne lui plaisait guère, M. de Calonne lui parut aimable, mais bien utopiste; M. de Brienne, à côté duquel elle eut l'honneur de dîner chez ses parents, n'eut à ses yeux que le tort, étant bon archevêque et excellent administrateur, de vouloir être premier ministre. Entre les femmes célèbres de l'époque, elle connut Mme de Staël, Mme d'Houdetot, — qui lui parut bien laide, — Mme de Duras, plus tard Mme de Genlis. Elle voyait souvent, chez ses parents, de curieux types d'ori-

ginaux, tels le duc de Gesvres, bossu comme Ésope, ou un certain M. de Joquet, sur lesquels elle recueillit de plaisantes anecdotes, ou bien encore sa voisine, la comtesse de Voisenon, dont elle faisait le loto non sans lui jouer plus d'un tour, Mme de Fourqueux et Mme Rondet, dont elle nous a laissé des portraits, presque des caricatures, prises sur le vif et saisissantes de vérité.

Mais ce sont surtout les membres de sa famille, au milieu desquels elle vivait ou dont elle entendait parler par ses parents, qu'elle se plaît à nous faire connaître : véritable galerie de tableaux qu'elle expose ainsi sous nos yeux, d'où ils ressortent dans les traits les plus saillants de leur physionomie, et qui nous permettent de nous les représenter tels qu'ils étaient, plus et mieux peut-être que ne font leurs correspondances et tous les documents d'archives : quoi de plus typique et de plus amusant que les deux ou trois anecdotes sur son grand-oncle le maréchal de Nicolay, brave soldat, quelque peu soudard, gourmet fieffé, horticulteur émérite ? ou bien encore sur son oncle de Tillières, un des hommes du monde les plus distraits ? Et qu'on ne croie pas Mlle de Nicolay seulement capable de saisir le grotesque et le ridicule des gens ; elle sait aussi porter des jugements profonds et sagaces : elle apprécie à merveille le haut mérite de Mgr de Verdun, qui, si le Dauphin, fils de Louis XV, eût vécu, aurait été cardinal et premier ministre ; elle met fort bien en relief les qualités éminentes de son père et de son aïeul, et, très respectueuse, en dépit de la tournure un peu caustique de son esprit, de tout ce qui est bon et vertueux, elle donne une touche émue et attendrie à ses peintures de la vie de famille que l'on menait chez ses parents, de cette vie à la fois si simple et si digne et toute empreinte d'un cachet de grandeur qui ne laissait pas de lui imposer quelque peu.

Vint la Révolution qui bouleversa tout, amenant des hommes

nouveaux, des mœurs nouvelles, matière à observations toutes neuves pour Mlle de Nicolay. Sa naissance, son éducation, sa tournure d'esprit et de caractère en firent du premier coup une aristocrate enragée; l'ardeur de son tempérament la porta aux opinions extrêmes; « mon esprit, écrit-elle, se monta à un point extraordinaire et je croyais sincèrement qu'on était criminel à pendre en désirant le plus léger changement; la dénomination de démocrate était dans ma bouche le *nec plus ultra* de l'injure. » Au vrai, elle n'était guère plus courageuse que sa mère qui tremblait de frayeur au moindre bruit de la place Royale; lorsqu'elle raconte que, le jour de la prise de la Bastille, comme on craignait que l'Arsenal, voisin de la vieille forteresse, ne vînt à sauter, elle mesurait des yeux la hauteur du plafond, à chaque exclamation de sa mère, « pour calculer celle de l'entrechat », nous n'oserions pas affirmer qu'en son par-dedans elle trouvât la chose aussi plaisante, et nous la croyons plus naturelle lorsqu'elle se dépeint mourant de peur dans son lit, en cette nuit mémorable où le château de Courances fut assiégé par une bande de forcenés. Elle n'est pas non plus très rassurée le jour où, passant avec sa mère et sa sœur place de Grève, leur carrosse est arrêté par un bourgeois insolent — quelque affreux révolutionnaire en herbe — qui les couvre d'injures malsonnantes. Mais, une fois le danger passé, la verve reprend ses droits et voilà notre jeune aristocrate mettant en vers épiques le siège de Courances, amusant la société par ses saillies, soutenant, sans y bien réfléchir, les thèses les plus hardies, raillant les clubs et appelant opinants par tête « ces grands Chinois en pâte de riz à qui on la fait remuer à volonté. »

Tout ce qu'elle voit l'offusque et l'irrite. Le drapeau tricolore, substitué à la blanche fleur de lis, la choque au dernier point; elle abhorre la garde nationale et ne trouve de compensation au spectacle que ce corps exécré lui donne tous les jours

sous ses fenêtres de la place Royale qu'à la visite du Champ-de-Mars, au bras d'un coquet lieutenant des gardes-suisses, par qui elle se laisse faire deux doigts de cour. On la mène un jour à une séance de l'Assemblée nationale, et il faut qu'elle se retienne pour ne point chanter pouilles et dire force sottises à MM. de Lameth, à Alexandre de Beauharnais, à Robespierre surtout, qu'elle nous dépeint en quelques traits vigoureux, avec sa figure terne, large, carrée du haut et d'une mauvaise coupe du bas ; elle n'a qu'un regard de mépris pour les célébrités d'ordre inférieur, tel Le Chapelier, misérable suppôt de l'avocasserie ; un seul, dans son habit bleu barbeau à la mode, physionomie agréable, teint fort beau, trouve grâce à ses yeux; elle s'enquiert de son nom : horreur ! c'est le terrible Barnave ! Elle est moins tendre pour M. de La Fayette, qu'elle juge avec sévérité, mais non sans justesse : « Cet homme, dit-elle, n'eut jamais d'autorité réelle ; le froid de sa physionomie était dans ses actions et on lui fit toujours entendre qu'on ne l'avait nommé commandant que pour qu'il obéît. Son âme était honnête et il aurait voulu empêcher bien des choses et particulièrement l'influence des clubs ; mais cela fut au-dessus de ses forces ; l'énergie manquait et le courage ne suffit pas. » Elle a plutôt de la pitié pour M. Bailly, que sa femme, par sa manière de parler français, couvre de ridicule et qui, astronome de son métier, aurait bien mieux fait de rester dans les astres que de devenir maire de Paris. En revanche, Mirabeau, l'affreux Mirabeau, est sa bête noire, le bouc émissaire qu'elle rend responsable de tous les malheurs publics.

Mais voici que le séjour de la capitale devient dangereux et peu sûr pour les familles qui, comme les Nicolay, comptent parmi elles des membres émigrés. La première présidente demande des passeports pour elle et ses enfants et songe d'abord à gagner Bruxelles, puis à louer une maison à Rouen ; finalement, ces deux projets sont abandonnés et l'on va se

fixer à Saint-Germain, auprès de la vieille grand'mère, Mme de Novion, logée à l'ancien hôtel Noailles. Là, Mme de Nicolay, sa fille aînée, ses trois plus jeunes fils tombent malades de la petite vérole ; seule la jeune Aglaé résiste, — « plus maligne que le mal », disait son vieil ami l'abbé Maury, — et s'en tire avec un bon dépôt sous le bras. Puis vient un séjour à Courances, suivi d'un retour à Paris, où tout apparaît à Mlle de Nicolay sous les plus sombres couleurs : le roi prisonnier de la canaille et obligé de coiffer le bonnet rouge, les rassemblements de plus en plus menaçants à la place Royale, les dévotes fouettées à leur sortie de la chapelle des Théatins, les prêtres obligés de quitter l'habit ecclésiastique, les nouvelles de l'émigration de plus en plus mauvaises : et Mlle Aglaé de tancer vertement, — mais hélas ! à distance, — les belles dames de Coblentz, les Balbi et les Polastron, tenant leur cour au milieu de gentilshommes suspects et de chevaliers d'industrie, sans souci des malheurs de la France : ce dont enrage fort notre ardente jeune fille, qui, — la première à rire ensuite de ce qui la veille la fait pleurer, — adopte le jeu à la mode, « l'émigrette », et se pique d'y devenir très forte.

A partir de 1793, nous ne savons plus que fort peu de chose de Mlle Aglaé de Nicolay : ses *Souvenirs*, source principale de notre information, s'arrêtent brusquement à cette date. La mort tragique de son père, qu'elle aimait beaucoup, de son frère aîné, compagnon habituel de ses jeux et de ses plaisirs de jeunesse, dut faire une impression profonde sur sa nature extrêmement sensible : quelles imprécations nouvelles ne dut-elle pas lancer contre cette Révolution maudite, cause des catastrophes qui s'abattaient sur des êtres chéris ! Elle dut assister, impuissante, à d'autres malheurs : aux tracasseries de toute sorte dont sa mère fut l'objet, à la mort de sa tante maternelle, Mme de Brassac, au pillage de l'hôtel Nicolay, si splendidement aménagé par son aïeul et son père, et où, lorsqu'elle y

rentra, se retrouvèrent à peine quelques paires de draps, à l'apposition des scellés aux châteaux de Goussainville et de Courances, ces belles demeures qui lui rappelaient tant de jours heureux qu'elle y avait vécus au milieu des siens.

Quand le calme renaquit et que tout danger fut écarté, Mme de Nicolay rentra à Paris, tout en conservant le logement de Saint-Germain, et ses deux filles, — Aymardine et Aglaé, — alors dans tout l'éclat de leur beauté, prirent part à plusieurs de ces fêtes brillantes qui marquèrent le temps du Directoire. La vieille noblesse française y coudoyait les « déesses » de la Révolution, et c'est ainsi que MMlles de Nicolay sont signalées parmi le tout-Paris élégant, qui, en 1797, se pressa aux réceptions données en l'honneur de l'ambassadeur de Turquie ; à côté de la citoyenne Tallien et des « professionnelles », MMmes de Noailles, de Fleurieu, d'Ormesson, de Puységur, de Chauvelin, de Grandmaison, de Vigny, de Beaumont, de Rémusat, jusqu'à Mme Récamier, firent assaut de grâces et de toilettes ; quant aux jeunes filles, elles poussèrent la galanterie au point de se costumer en Géorgiennes pour se faire présenter à l'ambassadeur, et, parmi ces houris nouveau modèle, escortées sans doute de quelques « incroyables », on nommait MMlles de Nicolay, de Perregaux, de Ferrières, Chevalier, de Cazes, de la Rue-Beaumarchais : « Nous n'avons désigné ces dames, écrit un contemporain [1], ni par les traits, ni par le caractère de la beauté, ni par l'élégance de la taille, ni par la nuance de la chevelure, mais nous garantissons qu'il n'y en a pas une qui ne soit belle et jolie et que la nature n'ait enrichie de ses dons. »

Deux ans plus tard, Mlle de Nicolay aînée devint Mme de Lostanges et peu après Mlle Aglaé épousa à son tour un gentilhomme de vieille famille languedocienne, le marquis Maurice-

1. Bertin d'Antilly, *Le thé ou le Contrôleur général.*

Jean de Villeneuve-Arifat [1]. Grand propriétaire dans la campagne de Toulouse, M. de Villeneuve y avait fixé sa résidence, et sa jeune femme, qui l'y suivit, ne paraît pas avoir éprouvé trop de regrets des plaisirs de la capitale. Dans les premières années de son mariage, sa santé cependant s'altéra : « Aglaé, rongée de vapeurs et d'un malaise indéfinissable, s'obstine à rester en Languedoc, » écrit en 1805 son oncle, le marquis Georges de Nicolay [2] ; « elle aime son mari et devrait être heureuse ; cependant, elle se consume d'inquiétude ; les médecins n'en ont point et conseillent les voyages, la dissipation. » L'année suivante, elle eut la douleur de perdre sa sœur, Mme de Lostanges, qui habitait Gaillac, et auprès de laquelle, à la nouvelle de sa maladie, elle était accourue pour lui prodiguer ses soins. Elle retourna ensuite à Toulouse, où elle passa dès lors sa vie, entretenant une correspondance suivie avec ses oncles, le marquis Georges et l'évêque de Béziers, surtout avec son frère cadet, Christian : elle s'y plaint de sa santé, de son médecin, qui abuse de la docilité de son estomac pour la gorger de quinquina ; elle se tient au courant des événements politiques, — c'est l'époque de 1815 et de l'invasion des alliés, — exprime des craintes au sujet de Goussainville, qu'on lui dit avoir été pillé, redoute que les Espagnols, qui ont passé les Pyrénées, ne commettent dans le Midi bien

1. La terre d'Arifat, dans la mouvance du comté de Castres, était passée de la famille de Soubiran à la branche de la Crouzille de la famille de Villeneuve, à laquelle appartenait le beau-père de Mlle Aglaé de Nicolay : ce dernier, Antoine de Villeneuve, chevalier de Saint-Louis, lieutenant au régiment royal-dragons, retraité en 1765, présenta en 1777 un mémoire, avec son frère, Jean-Baptiste de Villeneuve de Jonquières, pour obtenir des lettres de réhabilitation de noblesse : il y prouvait sa filiation depuis 1528 et rappelait les preuves de noblesse faites par ses ancêtres le 5 novembre 1668 devant M. de Bezons, intendant de Languedoc (Bibliothèque nationale, collection Chérin, vol. 208, dossier 4173). Les Villeneuve d'Arifat portent : de gueules à une épée d'argent garnie d'or, posée en bande, la pointe en bas ; supports deux lions tenant chacun une bannière, celle à dextre aux armes de Villeneuve, et celle à senestre aux armes de Toulouse. Devises : *sicut sol emicat ensis* et *victori et fideli*.

2. Archives Nicolay.

des déprédations, se félicite de l'élection à Toulouse de MM. de Villèle, de Limayrac et d'Aldéguier, « tous trois fort respectables dans leur conduite privée et sociale et qui, en fait d'opinions, n'ont pas reculé d'un pas depuis 89[1] » : on reconnaît ici l'intransigeante aristocrate que Mme de Villeneuve était dans sa jeunesse et qu'elle resta toute sa vie.

Les années qui suivirent 1815 amenèrent pour elle toute une série de deuils : en 1820, elle perdit sa mère, pour qui elle avait toujours été pleine de soins et d'attentions ; en 1824, son oncle, le marquis Georges, dont elle parle longuement dans ses *Souvenirs* et qu'elle chérissait tendrement ; en 1839, son frère Christian ; son mari dut également disparaître vers cette époque. C'est alors que, demeurée veuve et sans enfants, Mme de Villeneuve s'occupa à rassembler les souvenirs qui lui étaient restés de sa famille et de l'ancien temps, dans le simple but, dit-elle, « de se distraire et de rompre ses idées ». « Je ne retracerai que ce qui concerne les miens, ajoute-t-elle, et ce que j'ai vu ; mon style est fort incorrect, je ne saurais le faire meilleur ; aussi, je m'abandonne à ma facilité ; tout ce que j'écris est fort mauvais, je le sais, mais, d'honneur, je n'ai pas l'intention du faire du bon, ne dédiant mon œuvre qu'à moi-même. »

On le voit, Mme de Villeneuve ne se flatte point ; sans doute son style est parfois un peu négligé ; du moins est-il sans prétention, tout de primesaut, et l'intérêt du récit fait aisément oublier les défectuosités de la forme. Ces *Souvenirs* durent être écrits après 1830 ; on y lit, en effet, qu'à l'époque de leur rédaction, le fils de Philippe-Égalité, c'est-à-dire Louis-Philippe, était sur le trône ; il est même possible d'en préciser davantage la date : il est fait allusion, dans un passage[2], aux

1. Archives Nicolay.
2. Ci-dessous, p. 49.

débuts dans *Guillaume Tell* du célèbre chanteur Duprez ; or ces débuts eurent lieu à l'Opéra en 1837. Ainsi plus de quarante années s'étaient écoulées sans entamer la fidélité et la fraîcheur des souvenirs de Mme de Villeneuve ; car c'est uniquement à sa mémoire qu'elle se confie, et elle ne semble pas avoir utilisé le moindre document, bien qu'elle ait été à même d'en lire plusieurs, entre autres la correspondance de l'évêque de Verdun, son grand-oncle, avec le Dauphin, fils de Louis XV, et la Dauphine, à laquelle elle fait allusion. Et l'on pourrait avoir de légitimes doutes sur la fidélité de cette mémoire, si excellente et si sûre qu'elle pût être ; mais à lire ces feuillets, écrits presque sans ratures, d'une écriture fine, menue et ferme tout à la fois, on emporte l'impression que tout cela a été vécu, que tout cela est bien exact. Sans doute, les dates sont presque partout absentes, et le récit, surtout vers la fin, va quelque peu à la débandade ; mais comme l'intérêt en est surtout dans les portraits et les anecdotes, — portraits si vivants, anecdotes si typiques, — comme il est facile aussi d'en contrôler la véracité, il faut bien reconnaître que ces *Souvenirs*, si tardivement coordonnés, méritent toute confiance et conservent tout leur prix. Aussi n'en regrette-t-on que davantage qu'ils n'aient pas été poussés au delà des derniers mois de 1792 ; parvenue à ce point de sa narration, Mme de Villeneuve a subitement laissé tomber la plume au milieu d'une phrase et ne l'a point reprise. Elle vécut cependant encore une quinzaine d'années ; mais peut-être tomba-t-elle malade, peut-être, déjà septuagénaire, n'eut-elle pas la force de remplir au delà de ces dix-sept feuillets dont l'écriture ne trahit pourtant aucune fatigue, peut-être ne se sentit-elle pas le courage de retracer les tristes événements des années 1793 et 1794 dont elle avait été témoin. Combien aurions-nous aimé à connaître ses impressions sur cette terrible époque, sur celle aussi de l'Empire et de la Restauration, et de combien de renseignements ne lui

aurions-nous pas été redevables, qui nous eussent permis de reconstituer non seulement sa biographie entière, mais celle encore des divers membres de sa famille qu'au cours de sa longue carrière elle vit naître, se marier et mourir ! Tels quels, — inachevés, incomplets, écrits à la diable, — ces *Souvenirs* demeurent, pour l'histoire de la maison de Nicolay et de la société française de la fin du XVIIIe siècle, un document inestimable, une source de haute valeur. Ces feuillets, qui nous les conservent, elle les donna à son neveu Aymard, en même temps qu'un certain nombre de chansons ou pasquils, qui prouvent que chez leur auteur l'esprit fut toujours vif et malin.

Mme de Villeneuve vécut fort âgée ; elle était dans sa soixante-dix-neuvième année, lorsqu'elle décéda, le 7 mars 1852, à Toulouse, en sa maison de la rue Merlane, où elle s'était confinée, ne sortant plus, repliée en quelque sorte sur son passé. Et le spectacle devait être curieux et rare de cette vieille grande dame, qui, née sous Louis XV et vivante encore à l'aube du second Empire, se souvenait, — non sans plaisir sans doute, — que, jeune fille, son cœur faillit battre un jour pour le beau Barnave, et que sur les boucles de ses cheveux d'enfant, plus tard blanchies et cachées sous un original madras, s'était jadis complaisamment posée la main du plus grand séducteur qui fut jamais, de cet impénitent viveur de la Régence qu'était le maréchal de Richelieu.

Le manuscrit autographe de ces *Souvenirs* est conservé dans les riches archives de la maison de Nicolay ; M. le marquis de Nicolay, chef actuel de la famille et petit-neveu de Mme de Villeneuve, a bien voulu m'autoriser à en prendre copie et à le publier sous ses auspices ; ce m'est un devoir de lui en exprimer ma profonde et respectueuse reconnaissance.

Aussi vive et respectueuse, ma gratitude s'adresse à M. A. de Boislisle, membre de l'Institut. On sait quel

travail de longue haleine il a, depuis plus de trente ans, entrepris sur les archives de la maison de Nicolay ; deux volumes de *Pièces justificatives*, où revit, dans des centaines de documents choisis parmi des milliers d'autres, l'histoire, durant quatre siècles, des Premiers Présidents de la Chambre des Comptes de Paris mêlée à l'histoire générale, sont déjà là pour en témoigner. Ils ne tarderont pas à être suivis d'autres volumes où se déroulera l'histoire même de cette illustre lignée de magistrats, et du grand corps judiciaire dont ils occupèrent si longtemps et avec éclat la présidence. C'est au cours de ce travail, auquel il m'a, depuis peu, fait l'honneur de m'associer, que M. de Boislisle retrouva le manuscrit de Mme de Villeneuve et en reconnut le premier l'intérêt. Pour préparer la présente édition, j'ai eu la bonne fortune de pouvoir profiter de ses conseils et de ses notes ; elle est donc sienne tout entière, et j'ose espérer qu'il ne la trouvera ni trop indigne de son nom, inscrit ici en un reconnaissant hommage, ni trop inférieure à celle qu'il eût préparée lui-même avec infiniment plus d'autorité et de compétence, si les travaux considérables qui le sollicitent par ailleurs lui en eussent laissé le loisir.

H. C.

SOUVENIRS D'ENFANCE ET DE JEUNESSE

DE LA

MARQUISE DE VILLENEUVE-ARIFAT

Mes parents étaient de ce qu'on appelle aujourd'hui l'ancienne société ; ils y tenaient un rang considérable. Naissance, fortune, places, mérite personnel, je me trouvai en venant au monde au milieu de tout ce qui y passait pour avantages, sans savoir les apprécier; je crus que tel était le partage de l'humanité entière. Je dois dire cependant que mon intelligence ne tarda pas à se dégrossir ; je distinguai que dans toutes les familles chaque individu n'était pas au premier rang dans le clergé, la magistrature, l'état militaire comme dans la mienne. Cette remarque aida la naissance de ma vanité et on m'apprit que la mienne était distinguée ; quand on est bien jeune, on croit que c'est un mérite ; dans combien d'occasions depuis ai-je trouvé que c'était un malheur !

J'eus, presqu'en naissant, une petite humiliation que ma mère [1] sentit pour moi : elle fut obligée de me confier à la sienne, Mme de Novion-Potier [2] ; mon grand-père [3] ne voulut pas de moi au sortir de nourrice, trouvant qu'il y avait bien assez d'une fille dans la

1. Philippe-Léontine Potier de Novion, fille d'André Potier de Novion, président au Parlement de Paris, et de Marie-Philippe Taschereau de Baudry, née à Paris le 26 novembre 1748, épousa le 27 avril 1768 le premier président des Comptes, Aymard-Charles-Marie de Nicolay, et mourut à Paris, rue de la Chaise, le 10 mai 1820 ; elle fut inhumée à Courances le 17 mai.

2. Marie-Philippe Taschereau de Baudry, fille de Gabriel Taschereau, seigneur de Baudry et de Bléré, conseiller d'État et intendant des finances, et de Philippe Taboureau, épousa le 23 février 1747 André-Potier de Novion, marquis de Grignon, etc. ; elle était veuve depuis 1769.

3. Aymard-Jean de Nicolay, fils aîné du premier président Jean-Aymard et de Madeleine-Élisabeth de Lamoignon, né à Paris le 3 avril 1709, d'abord capitaine au régiment de cavalerie de Noailles, mestre de camp d'un régiment de dragons de son nom le 9 août 1727, conseiller au Parlement de Paris et commissaire aux requêtes du Palais le 19 juillet 1731, succéda à son père à la première présidence des Comptes le 6 octobre 1737 et mourut le 25 mars 1785 à Paris : il avait épousé, le 16 mars 1733, Mlle de Vintimille du Luc.

maison et que ma sœur aînée[1] suffisait pour l'étourdir. Mon excellente grand'mère se chargea donc de moi et, jusqu'à sept ans qu'on me mit au couvent, me combla de bontés et de soins. Je devins même un prodige ; les rigueurs de mon grand-père ne durèrent pas et j'en fus dédommagée amplement. Mon grand-père était un des plus beaux ou même le plus beau vieillard de Paris : grand et droit, avec une figure vraiment majestueuse par la régularité de ses traits et la noblesse de sa physionomie; cette tête, entourée de cheveux blancs d'argent, fixait tous les regards. Un jour, se trouvant à Versailles chez le Roi, plusieurs groupes de courtisans qui s'y étaient formés causaient sur ceux qui étaient là comme eux ; un de ces messieurs dit à son voisin en regardant M. de Nicolay : « Le magnifique vieillard ! C'est Brizard. — Non, répondit l'autre, c'est Don Diègue. » Je dois expliquer que Brizard était un acteur célèbre par son talent et surtout par ses cheveux blancs[2]. « Il est comme Samson, disait Mlle Arnould[3], sa force est dans ses cheveux. » Le public l'aimait et l'applaudissait particulièrement dans le rôle de Don Diègue.

Mon grand-père, avant d'être premier président de la Chambre des Comptes, dont il fut le neuvième[4], avait commandé un régiment de dragons ; il en était propriétaire ; à la mort de son père, il fut nommé pour le remplacer et les dragons de Nicolay eurent pour colonel son frère, chevalier de Malte, militaire déjà fort distingué, homme excellent, un peu soudard, ayant en loyauté, bravoure, crânerie tout ce qu'il faut à un cadet pour atteindre ses aînés[5]. Il ne

1. Aymardine-Marie-Léontine de Nicolay, née à Paris le 23 mai 1772, épousa le 20 germinal an VII (9 avril 1799) Victor-Bernard-Charles-Louis, comte de Lostanges-Béduer, chambellan de l'Empereur et officier d'état-major, grand dignitaire des ordres des Deux-Siciles et de Westphalie, etc. ; elle mourut à Gaillac (Tarn), le 23 septembre 1806.

2. Jean-Baptiste Britard, dit Brizard, célèbre auteur de la Comédie-Française, né à Orléans le 7 avril 1721, mort à Paris le 30 janvier 1791.

3. Madeleine-Sophie Arnould, née à Paris le 14 février 1744, entrée en 1757 à l'Opéra où elle resta vingt et un ans, morte le 22 octobre 1802.

4. C'est-à-dire le neuvième président de la famille de Nicolay, qui garda la charge depuis le commencement du XVIe siècle jusqu'à la Révolution.

5. Antoine-Chrétien de Nicolay, troisième fils du premier président Jean-Aymard et de Mlle de Lamoignon, né à Paris le 12 novembre 1712, chevalier de Malte, entra aux mousquetaires de la garde en 1726, passa aux dragons Nicolay, commandés par son frère Aymard-Jean, le 18 mars 1729, en devint colonel le 28 juin 1731, brigadier le 1er janvier 1740, maréchal de camp le 2 mai 1744, lieutenant-général le 10 mai 1748, commandant militaire du Hainaut le 31 mai 1760, maréchal de France le 24 mars

savait pas plus de latin que les généraux de Napoléon ; cependant on avait essayé de le lui faire comprendre, ainsi que le prouve l'anecdote qui suit : chaque fois qu'il sortait de sa pension, on lui demandait où il en était ; depuis quelque temps, on remarquait avec plaisir qu'il était toujours le second de sa classe, et l'on finit par découvrir que deux seuls écoliers composaient toute cette classe. Comme je l'ai dit, le régiment fut bien commandé, et en bon et énergique français à défaut de latin. Il y avait guerre, il fut à l'armée et les actions d'éclat du colonel lui valurent les grades supérieurs. Il fut nommé commandant du Hainaut et tint le plus grand état à Valenciennes. Sa réputation de gourmandise y commença et s'y forma en flattant celle de ses convives ; depuis elle devint historique.

Il aimait les fleurs, qui ne lui rappelaient pourtant pas l'odeur de la poudre ; les oignons de tulipes, dont il était particulièrement amateur, étaient soignés et recherchés par lui comme par un Hollandais. Un jour que beaucoup de monde se trouvait chez lui et qu'on ne savait que faire pour se divertir, l'idée d'une soupe à l'oignon s'empara de la société. « Il nous manque une chose cependant, dit quelqu'un, ce sont des oignons. — Allons en demander au jardinier », s'écria-t-on, et l'on s'achemine. Point de jardinier ; on aperçoit une porte ; c'était la serre, dont les plus belles tablettes étaient couvertes d'oignons ; on s'en empare et on fait la soupe la plus détestable avec les plus beaux oignons de tulipes, mais qui eut l'honneur de valoir une cinquantaine de louis. C'était une singulière plaisanterie que celle de faire une soupe à l'oignon ou une omelette dans un chapeau ; on serait tenté de ne pas la trouver de meilleur goût que ce qui en résultait ; mais nos belles dames d'alors s'en amusaient sans déroger à toutes leurs grâces. Ces grâces-là ne se renouvelleront plus à présent, quoi qu'on fasse ; elles étaient réelles ; aujourd'hui tout est factice, hormis l'impertinence, qui est de tous les régimes et dont mon oncle, ou plutôt son majordome, eut à se plaindre.

Les femmes de chambre d'une grande dame qui passait quelques

1775, prit part à toutes les guerres du règne de Louis XV, en Italie, en Westphalie, en Bohême, en Alsace, sur le Rhin et la Meuse, assista au siège de Namur, aux combats de Raucoux et de Lawfeld et sauva l'honneur de l'ar à la bataille de Minden ; il mourut à Paris, rue du Bac, le 7 mars 1777.

jours chez le maréchal, malgré leur air important, eurent à subir le sort commun, qui était de dîner à l'office si elles avaient faim ; elles avaient faim ; mais dîner avec la livrée, s'asseoir auprès des laquais, fi ! « M. le maître d'hôtel, dit l'une, nous sommes fatiguées, vous voudrez bien faire monter notre dîner ; très certainement nous ne nous mettrons pas à table. — Mais, Mesdemoiselles, réfléchissez, leur répondit-on ; mangez un peu, ce sera bientôt fait ; autrement vous jeûnerez ; j'ai défense de servir ailleurs qu'ici. » Ces princesses ne voulurent rien entendre, et de suite le rapport fut fait à mon oncle qui prenait son café. » Ah ! ah ! dit-il, en préludant sur les épithètes dont il saluerait son monde ; ne t'alarme pas pour si peu, mon pauvre un tel ; je te suis, la farce sera bientôt jouée. » En entrant dans l'office comme pour tout mettre à feu et à sang, il aperçoit nos bégueules tant soit peu effrayées. « Je trouve fort comique, Mesdemoiselles, que vous, qui ne faites pas la moindre difficulté pour coucher avec les laquais quand ils veulent bien de vous, vous en fassiez pour dîner à la même table ! Allons ! que chacun s'établisse et que je vous voie tous à la même gamelle ! » Il fut obéi à l'instant.

Je n'ai point connu mon grand-oncle ; sa force physique était grande, sa taille élevée, ce qui ne le préserva pas d'être atteint d'une maladie aiguë, qu'il supporta comme on les supporte, s'irritant parfois ou s'attristant, regrettant de n'avoir pas cette mort dont M. de Villepatour, si célèbre par ses blessures et sa bravoure [1], disait à quelqu'un qui la regardait comme heureuse : « Vous n'êtes pas dégoûté ! » On comprend qu'il s'agissait d'être emporté par un boulet. La maréchale de Nicolay, veuve de M. d'Avaugour quand mon oncle l'épousa, lui a survécu [2] : excellente personne, menant la vie que j'ai vu mener à presque toutes ses vieilles contempo-

1. Louis-Philippe Tabourcau de Villepatour, né le 17 janvier 1720, entré au service en 1733, fit toutes les guerres d'Allemagne (voir ses états de service au tome VII de la *Chronologie militaire* de Pinard).

2. Le maréchal de Nicolay avait épousé, le 14 novembre 1763, Marie-Angélique-Hyacinthe Ralet de Chalet, née à Rennes le 24 février 1720, qui avait épousé en premières noces, le 29 avril 1738, Claude-Barthélemy de Bonnefons, receveur général des domaines de Bretagne, puis en secondes noces, le 23 septembre 1745, Antoine-Erard d'Avaugour, brigadier des armées du roi, qui la laissa veuve le 18 décembre 1755. Comme veuve du maréchal de Nicolay, elle jouit d'une pension de 12.000 livres, qui lui fut supprimée à la Révolution, puis rétablie le 17 septembre 1791. Elle mourut le 24 ventôse an V (14 mars 1797) à Évreux, ne laissant qu'une fille de son premier mariage, veuve elle-même du marquis Alexandre de Laage.

raines, de visites, de soupers et de piquet. Elle doit avoir vu l'aurore sinistre de la Révolution et sûrement on lui a enlevé la pension de veuve d'un maréchal de France. Le péché capital qui, à la promotion des sept maréchaux [1], échut à mon oncle lui convenait sous un beau rapport ; il n'épargnait rien pour le faire commettre à son exemple et traitait peut-être plus splendidement son prochain que lui-même.

Mon père [2] crut ne pouvoir mieux faire, en montant sa maison après la mort de mon grand-père, que de prendre le cuisinier en chef de mon oncle. Il brilla d'un nouvel éclat et fut apprécié au civil comme il l'avait été par le militaire : parmi les officiers de la Chambre des Comptes, il se trouvait aussi des gourmets et de bons dégustateurs. Au temps de l'incarcération et de la Terreur, Naret [3] fut licencié, ainsi que ce grand nombre de serviteurs indispensable à la représentation (j'amuserai mon loisir à me retracer tout ce qui composait ce nombreux domestique). Lorsque, après la Terreur, ma mère se reconnut vivante, ainsi que ses enfants, cinq sur six, elle vit aussi qu'eux et elle dîneraient encore ; alors elle reprit Naret, dont les grands talents durent s'effacer ; il en coûtait trop pour les produire et l'économie lui fut recommandée. C'est alors qu'il faisait ouvrir de grands yeux à mes frères, tout jeunes encore, sur les magnificences dont il étoit l'ordonnateur et sur ce pouvoir absolu qu'il exerçait sur vingt, trente, quarante tabliers, divisés par escouades, chacun au poste que ce généralissime avait désigné et où jamais sans doute on n'avait vu la désertion. Je m'amusai à faire une parodie sur ce que mes frères me rapportaient de leurs entretiens avec ce grand chef ;

1. La promotion au maréchalat du 24 mars 1775 fut très vivement discutée; on compara les sept nouveaux maréchaux aux sept planètes, écrit Bachaumont, mais « sans pouvoir y trouver de Mars » ; on la compara surtout, — et c'est à quoi Mme de Villeneuve fait allusion ici, — aux sept péchés capitaux : le duc d'Harcourt fut la paresse ; le duc de Noailles, l'avarice ; le comte de Nicolay, la gourmandise ; le duc de Fitz-James, l'envie ; le comte de Noailles, l'orgueil ; le comte du Muy, la colère ; le duc de Duras, la luxure (Bachaumont, *Mémoires secrets*, à la date du 29 mars 1775).

2. Aymard-Charles-Marie de Nicolay, né le 11 août 1747 à Paris, conseiller au Parlement le 31 décembre 1766, premier président de la Chambre des Comptes en survivance le 26 avril 1768, en titre le 17 septembre 1773, membre de l'Académie française en 1789 en remplacement du chevalier de Chastellux, emprisonné au Luxembourg en 1793, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire et exécuté le 19 messidor an II (7 juillet 1794) (Archives nationales, W 409, n° 941).

3. Nom de ce célèbre cuisinier.

je l'ai oubliée ; c'était la parodie de la *Mort de César* [1], où Naret, dans ses doléances à son confident, reprenant sa fierté, lui disait au sujet d'un festin contre lequel on conspirait :

> Avec quelque raison Naret peut l'entreprendre,
> Après ce qu'on a vu dans les guerres de Flandre,
> Où, par mille aloyaux, volailles et gigots,
> Il arrêta souvent les plus fameux héros.

Je me demanderais pardon d'avoir mis ce hors-d'œuvre — véritable hors-d'œuvre de cuisine — dans un récit que je consacre au souvenir de mes parents ; mais j'écris d'une part ce qui me frappa, et de l'autre ce qui m'amusa ; l'époque où j'ai vécu ne me ramènera que trop au sérieux. Celle qui la précéda fut brillante pour ma famille : déjà dans une grande position, elle serait montée jusqu'au faîte sans la mort prématurée du Dauphin, fils de Louis XV [2], de ce prince dont la France attendait tout. M. l'abbé de Nicolay, évêque de Verdun [3], avait obtenu sa confiance ; il la justifia dans toutes les occasions, mais il ne commença à faire parler de lui que lorsque l'Assemblée du clergé le fit son agent. Cette nomination était une faveur qui conduisait à l'évêché, surtout si l'on gardait une sorte de neutralité entre la Cour et son ordre, lequel n'oublia jamais qu'il était le premier ordre de l'État ; toujours il tendait à augmenter sa domination et à diminuer ses dons gratuits ; la Cour désirait l'opposé, et si l'agent était courtisan, tout s'accordait, non pas sans discussion, mais sans grande résistance. M. l'abbé de Nicolay ne suivit pas cette route, qui menait à l'évêché ; tout à son ordre, il en soutint les privilèges et même les prétentions avec une force et une véhémence

1. Tragédie de Voltaire, imprimée en 1735, représentée seulement en 1743 à la Comédie-Française.

2. Le dauphin Louis, père de Louis XVI, né le 4 septembre 1729, mort le 20 décembre 1765.

3. Aymard-Chrétien-François-Michel de Nicolay, dernier fils du premier président Jean-Aymard et de Mlle de Lamoignon, né à Paris le 23 janvier 1721, chevalier de Malte de minorité à sa naissance, prieur de Sainte-Catherine-du-Val-des-Ecoliers, de l'ordre des chanoines réguliers de Saint-Augustin, le 15 août 1739, chanoine de Notre-Dame le 4 décembre suivant, ordonné prêtre le 7 janvier 1744, agent général du clergé le 1er octobre de la même année et aumônier de quartier de la première dauphine le 20 décembre, disgrâcié pour son intransigeance comme agent du clergé, rentré dans la charge d'aumônier de la seconde dauphine en 1752, évêque de Verdun le 21 avril 1754, grand aumônier en survivance de la dauphine le 2 novembre 1766, mort à Verdun le 9 décembre 1778.

qui lui fit le plus grand honneur dans le public, mais indisposa la Cour au dernier point. Déjà l'Église était troublée, la question des Jésuites s'agitait, et le Roi, furieux contre le jeune agent, dit qu'il allait l'exiler. M. le Dauphin fit révoquer à peu près cette sentence et l'abbé eut la permission de se retirer dans son prieuré de Culture-Sainte-Catherine, lequel touchait l'hôtel de Nicolay, place Royale; on remercia le Roi de sa clémence, à laquelle il manqua la magnanimité de celle d'Auguste; car il jura que l'abbé de Nicolay ne serait jamais évêque en France. Pendant l'exil ou retraite de Sainte-Catherine, il y eut une cérémonie à Notre-Dame où tous les chanoines de cette métropole furent appelés; mon oncle s'y rendit; lorsque M. le Dauphin l'aperçut, il fut à lui, l'embrassa et lui témoigna sa joie de le retrouver. La pénitence finit alors et mon oncle fut nommé évêque de Verdun par l'intercession du prince, qui prouva, je ne sais trop comment, au Roi que cet évêché n'étoit pas français.

Après cette nomination, l'affection du Dauphin devint encore plus vive : sa confiance était extrême et il gémissait dans ses épanchements des abus et de tous les vices qui se trouvaient dans l'administration. S'il était monté sur le trône, la réforme était assurée; mon oncle, nommé premier ministre, aurait tranché dans le vif avec fermeté. Cette opposition et ces projets furent pénétrés et mille désagréments en résultèrent; le plus fâcheux était l'espionnage; dans deux cartons remplis de la correspondance du Dauphin et de la Dauphine avec mon oncle, tout est à mots couverts et les individus désignés par des chiffres. [1] J'ai oublié de dire que mon oncle était premier aumônier de Mme la Dauphine [2]; sa faveur aurait augmenté avec la puissance du prince; tout le monde s'attendait qu'il aurait au changement de règne le chapeau de cardinal : il ne fallait que vivre pour cela! Mais ni lui, ni le Dauphin, ni la Dauphine, jusqu'à l'abbé L'Huillier, son secrétaire intime [3], ne vécurent pas deux

1. Un certain nombre de lettres, extraites de cette très curieuse correspondance, ont été publiées par M. de Boislisle au tome I des *Pièces justificatives* de son *Histoire de la maison de Nicolay*, pp. 575 à 608.

2. Marie-Josèphe de Saxe, fille de l'électeur de Saxe, devenu roi de Pologne sous le nom d'Auguste III; elle mourut le 13 mars 1767. La première dauphine, Marie-Thérèse-Raffaëlle, infante d'Espagne, était morte en 1746.

3. Mme de Villeneuve fait erreur pour le nom du secrétaire de Mgr de Nicolay : il s'appelait l'abbé Laperlier, était chanoine de Verdun, et mourut un mois après son évêque, le 9 janvier 1779.

ans ; un découragement maladif s'empara du Dauphin, le mécontentement de tout ce qu'il voyait lui donnait un dégoût de la vie qu'il ne cherchait pas à vaincre ; sa santé s'altéra, il la laissa faire, et il ne désira guérir que lorsqu'il devint impossible de vivre ; il s'était rattaché à l'existence ! Lui et Mme la Dauphine se suivirent de près dans la tombe ; mon oncle fut accablé de douleur et lui et son secrétaire moururent peu de temps après, à Verdun, de la même maladie gagnée sous les rideaux de ce prince, à jamais regrettable : car il est presque certain que, succédant à son père et réformant ce qui ne convenait plus à la France, nous aurions évité l'atroce Révolution.

Mon grand-père avait des relations avec les plus marquants, je puis même dire les plus illustres de ses contemporains, ce qui me les fit connaître dans mon enfance. Ils sont encore dans mes souvenirs et je n'ai point oublié le baptême d'un juif où tous ces vieux et grands personnages furent convoqués. Mme l'ambassadrice de Naples fut marraine, mon grand-père parrain et son fils, l'évêque de Béziers [1], administra le sacrement du baptême. Après la cérémonie, les invités, qui l'étaient aussi à dîner, se rendirent à l'hôtel de Nicolay et j'eus l'honneur, au moment du café, d'être présentée comme enfant de la maison, ainsi que mes frères et sœurs, à une société que mon jeune âge me faisait trouver bien imposante. L'ambassadrice, fort gracieuse, s'amusa un instant des enfants ; mais M. d'Aranda, ambassadeur d'Espagne, M. Doria, nonce du pape, le prince Ferdinand de Rohan [2], les maréchaux de Biron [3] et

1. Aymard-Claude de Nicolay, troisième fils du premier président Aymard-Jean et de Mlle de Vintimille, né à Paris le 5 août 1738, chevalier de Malte de minorité à sa naissance, chanoine de Notre-Dame en 1759, avocat, puis conseiller au Parlement en 1760, ordonné prêtre le 7 août 1764, vicaire-général de l'évêque de Verdun son oncle le 27 mars 1766, abbé de Saint-Sauveur-le-Vicomte le 3 août suivant, vicaire général de l'archevêque de Reims en 1770, évêque de Béziers le 4 août 1771. Il refusa de prêter serment en 1790 à la constitution civile du clergé, quitta Béziers en mai 1791 passa en mai 1792 aux Pays-Bas, puis en Italie où il se fixa à Florence en août 1796, renonça au siège épiscopal en 1805 à la suppression de l'évêché de Béziers, rentra en France en juin 1814 et mourut à Paris le 23 janvier 1815.

2. Ferdinand-Maximilien Mériadec de Rohan, né à Paris le 7 novembre 1738, abbé de Mouzon au diocèse de Reims en 1759, de Mont-Saint-Quentin au diocèse de Noyon en 1775, archevêque de Bordeaux en 1770, transféré à Cambrai en 1781, émigré en 1791, premier aumônier de l'impératrice Joséphine en 1804, mort à Paris le 30 octobre 1813.

3. Louis-Antoine de Gontaut, duc de Biron, né le 24 février 1701, colonel du régiment d'infanterie de son nom, brigadier et maréchal de camp en 1734, lieutenant-

de Richelieu [1] furent plus froids à notre égard ; ce dernier cependant caressa la joue des petites filles, se souvenant que ma sœur lui avait rendu un jour un soufflet pour une caresse. Comme on applaudissait à ce qu'il disait, je suis convaincue qu'il était aimable ; d'ailleurs il n'avait point renoncé à toute galanterie ; il venait de se remarier pour la troisième fois [2] et espérait qu'un chevalier de Richelieu égaierait sa vieillesse. La Reine, peu de temps après ce mariage, lui demanda si Mme la maréchale était grosse ; il répondit qu'elle ne l'était pas, « à moins, ajouta-t-il, qu'elle ne le soit d'hier ou de ce matin ».

Il donna des bals magnifiques dans ce superbe hôtel de Richelieu où tous les appartements étaient décorés en guirlandes partant des plafonds, enlaçant les lustres nombreux qui se réfléchissaient dans mille glaces, dont particulièrement la grande galerie était comme incrustée. Cette fête fut donnée à l'occasion du mariage du duc de Chinon, petit-fils du maréchal, avec Mlle de Rochechouart [3]; elle commença par un bal d'enfants ; je vis arriver pour le bal de nuit les grandes demoiselles et les belles dames couvertes de diamants ; toutes avaient des costumes de caractère ou de fantaisie, tous beaux et élégants, mais rien ne se ressemblait. Le buffet était prodigieux, gardé par la connétablie et les Suisses. Mon oncle [4] nous raconta qu'un de ces malheureux gardiens s'était

général et chevalier des ordres en 1743, commandant du régiment des gardes françaises en 1745, maréchal de France le 24 février 1757, gouverneur général de Languedoc en 1775, mort à Paris, doyen des maréchaux de France, le 29 octobre 1788.

1. Louis-François-Armand Vignerot du Plessis, duc de Richelieu et de Fronsac, pair de France, né à Paris le 13 mars 1696, colonel d'un régiment d'infanterie de son nom, membre de l'Académie française en 1720, chevalier des ordres en 1729, brigadier en 1734, maréchal de camp en 1738, gouverneur de Languedoc et premier gentilhomme de la Chambre en 1744, lieutenant général en 1745, maréchal de France le 11 octobre 1748, gouverneur de Guyenne en 1755, mort à Paris le 8 août 1788 à 92 ans.

2. Le maréchal de Richelieu, veuf en premières noces de Mlle de Noailles et en secondes de Mlle de Lorraine, se remaria en 1780, à l'âge de 84 ans, avec Mlle de Lavaux, veuve d'un lieutenant général irlandais au service de la France, M. de Rooth.

3. Le petit-fils du maréchal de Richelieu, fils du duc de Fronsac et de Mlle d'Hautefort, fut d'abord titré comte de Chinon ; il fut plus tard duc de Richelieu et ministre de Louis XVIII et mourut à Paris le 17 mai 1822.

4. L'oncle dont parle ici Mme de Villeneuve est le marquis Georges de Nicolay, dernier fils du premier président Aymard-Jean et de Mlle de Vintimille, né à Paris le 23 avril 1752, capitaine au régiment de dragons de Belsunce, conseiller d'ambassade à Stockholm le 5 juin 1772, colonel en second du régiment de Brie le 23 octobre 1779, chevalier de Saint-Louis le 23 avril 1786, colonel commandant du régiment d'Angoumois le 10 mars 1788, retraité comme maréchal de camp le 1er mars 1791 ; il émigra,

endormi la bouche ouverte et que, voyant passer une omelette soufflée, la jeune femme à qui il donnait le bras lui demanda d'en remplir la bouche du dormeur pour voir sa grimace ; elle fut affreuse, car l'omelette bouillante fut placée inhumainement dans le gouffre, et les rires ne finirent que de fatigue. Le maréchal se promena beaucoup dans ses salons, disant des choses aimables, polies et fines à tout le monde ; il semblait rajeuni ; sa belle-fille lui en faisait la remarque, en ajoutant qu'il était frais comme une rose. « Ah ! flatteuse, lui dit-il, c'est que vous vous voyez dans mes yeux ! » La vérité est que je n'ai vu dans les traits du plus grand séducteur qui ait existé rien qui puisse faire croire qu'ils composaient un beau visage ; il y avait encore de la vivacité dans ses yeux et dans l'ensemble de sa physionomie, mais cela animait une vraie pomme cuite.

Le physique du maréchal de Biron produisit sur moi un autre effet ; il était grand et mes jeunes yeux le trouvèrent fort bien malgré son âge. Je crois qu'il commandait encore le régiment des gardes et qu'il était toujours à sa tête avec le même aplomb et galopant à la revue que le Roi passait tous les ans comme s'il était jeune. Il était aussi aimé qu'estimé par cette superbe troupe et l'on a toujours assuré qu'il n'y aurait pas eu de défection si cet ancien chef avait vécu. Il avait le plus grand jardin de Paris avec des serres chaudes : on disait qu'il lui fallait un plat de fraises chaque jour. La rue de Varenne où était son hôtel se trouvait fort éloignée de la place Royale et quand il ne venait pas voir mon grand-père à cheval, il venait à six chevaux, de peur d'en crever dans ce trajet une simple paire : il en avait soixante dans ses écuries.

L'existence des grands seigneurs de cette époque était aussi honorable que brillante ; plusieurs tenaient maison ouverte, tous les soirs on y soupait ; d'autres avaient leurs jours de réception ; les étrangers marquants y étaient accueillis avec la plus grande distinction. D'habitude, mon grand-père distribuait sa semaine entre les hôtels de Richelieu, de Mouchy, Praslin, la Vallière, Mme de Vezins [1] et la duchesse de Mortemart, sa proche parente, du

servit à l'armée des princes, mais rentra dès 1793 et vécut caché à Belleville, puis à Amiens, à Orléans et dans l'Ain ; rayé de la liste des émigrés le 23 mai 1801, il fut nommé en 1816 lieutenant général honoraire et mourut à Paris le 15 mars 1824.

1. Sans doute, Marie-Anne de la Panouse, femme d'Antoine de Levezou, seigneur de Vezins, ancien mousquetaire du roi, ou sa belle-fille, Claudine-Marie de Lastic-Saint-Jal, femme de François, comte de Vezins, mestre de camp de cavalerie.

même nom que lui, et son amie [1] : amie solide, qui était fort considérée, et chez laquelle ses anciennes contemporaines venaient faire leur cavagnole ou leur loto dauphin. Mme de Mortemart avait épousé en premières noces M. de Coëtquen ; elle en eut une fille unique, qui fut mariée à M. de Rochechouart, dont elle devint veuve et épousa, en secondes noces, M. de Brionne [2] ; elle mourut peu après sans laisser d'enfants. Sa mère était ma marraine et me donnait de fort belles étrennes, ce qui compensait la frayeur que j'avais à la visite du jour de l'an, frayeur qui se renouvelait chez une douzaine de parents où mon père et ma mère nous menaient solennellement. Mme de Mortemart, fort attachée à son nom, choisit le dernier des fils de mon grand-père pour son héritier ; c'était un excellent choix et je n'en finirais pas si j'entreprenais l'éloge de mon oncle.

Au couvent, où je fus mise enfant, je rencontrais la duchesse de la Vallière [3] qui venait voir l'abbesse et les religieuses ; elle me parlait de mes parents ; son costume n'était pas moderne, avec un casaquin ou caraco à plis blanc avec des bordures de perse, et dessous un panier ; sa figure, avec un doigt de vermillon, était assez conservée pour que l'on vît qu'elle avait été jolie ; elle était âgée alors et je ne sais combien elle a vécu. Mais sa belle-mère arriva à cent ans ou bien près, n'abandonna pas la société et n'en fut pas

1. Marie-Charlotte-Élisabeth de Nicolay, fille de Nicolas de Nicolay, marquis de Presles, colonel du régiment d'Auvergne, et de Marie-Louise de Brion, née à Ivors le 19 août 1705, avait épousé en premières noces le 29 octobre 1721 Jules-Malo de Coëtquen, comte de Combourg, gouverneur de Saint-Malo, qui la laissa veuve le 13 janvier 1727, et s'était remariée le 3 mars 1732 avec Louis de Rochechouart, duc de Mortemart, veuf de Mlle de Beauvillier, lieutenant général des armées du roi et premier gentilhomme de la Chambre, qui mourut le 31 juillet 1746 ; la duchesse de Mortemart mourut à Paris le 5 mars 1784, ayant fait donation dès 1773, — comme le rappelle Mme de Villeneuve, — de ses terres et bois d'Ivors au marquis Georges de Nicolay ; le père de Mme de Villeneuve fut son légataire universel.

2. Augustine de Coëtquen-Combourg, fille de la duchesse de Mortemart, née en 1723, épousa le 1er mars 1735 Charles-Auguste, duc de Rochechouart, second fils du duc de Mortemart et de Mlle de Beauvillier, qui la laissa veuve le 27 juin 1743 ; elle épousa en secondes noces le 31 décembre 1744 Louis-Charles de Lorraine, comte de Brionne, grand écuyer de France, veuf de Mlle de Gramont, et elle mourut avant sa mère le 3 juin 1746 ; son second mari se remaria en octobre 1748 avec Mlle de Rohan, chanoinesse de Remiremont.

3. Anne-Julie-Françoise de Crussol, née le 11 décembre 1713, qui épousa le 19 février 1732 Louis-César Le Blanc de la Baume, duc de la Vallière. Sa belle-mère, dont Mme de Villeneuve parle quelques lignes plus loin, était Marie-Thérèse de Noailles, née le 3 octobre 1684.

abandonnée, même quand, sur la fin de cette longue carrière, elle vint à radoter. Un soir, à un loto où, malgré la simplicité du jeu, il fallait l'aider, elle ne reconnaissait personne et, se tournant vers le vieux duc de Gontaut [1], elle lui demanda qui il était : « Comment! lui répondit-il, vous ne reconnaissez pas Gontaut, votre vieil ami ? — Ah ! flatteur que vous êtes! dit-elle, je vois bien que vous voulez me plaire, puisque vous prétendez être celui que je chéris le plus. »

J'ai peu parlé des costumes de ce vieux et bon temps. Les femmes, pourvu qu'elles fussent jeunes et un peu blanches, me paraissaient charmantes, grâce au rouge et peut-être à la poudre; plus une taille était svelte et mince, plus on la vantait; on n'aimait point les tailles en guêpes, et les corps ou corsets baleinés contenaient les larges poitrails que, de nos jours, on met si en avant; ils étaient un peu décolletés et les robes ne les dépassaient pas ; une petite collerette en faisait le tour, et dessus on mettait un fichu bouffant et ouvert en gaze ou en linon empesé que les laquais appelaient « fichu menteur » ; il y eut aussi le venez-y-voir, petite rosette de ruban qui s'attachait à la collerette. On ne portait guère que des robes de soie ou de linon et de mousseline brodée des Indes. Tout ce que nous voyons aujourd'hui n'était pas inventé; on n'en était pas moins magnifique pour cela ; les étoffes, les velours, les fourrures, les dentelles, les blondes fleurs, gaze, crêpes, composaient les costumes les plus beaux et les plus chers. J'ai porté des robes appelées lévites qui furent remplacées par des robes turques; souvent, avec la robe de couleur, on mettait le jupon blanc en satin garni ou en crêpe ; quelquefois, il était pareil à la robe. Presque toujours, étant parée, on portait un bouquet de fleurs artificielles ; la mode des robes lacées par derrière ressemblait parfaitement aux robes d'aujourd'hui ; j'en ai beaucoup porté en taffetas d'Italie blanc ou gris. Les coiffures, fort bouffantes, crêpées avec des crochets légers, allaient à la figure, et le cou était accompagné par des boucles tombant sur les épaules ; le chignon était incommode et se défaisait un peu malgré la pommade et la poudre ; la poudre couleur café au lait se mettait avec de petits soufflets.

Quant aux hommes, leurs habits habillés, brodés d'or, d'argent, de soie, étaient d'une magnificence et d'un prix prodigieux; en y

1. Charles-Antoine de Gontaut, né à Paris le 8 octobre 1708, lieutenant général et chevalier des ordres, crée duc héréditaire par brevet de 1758.

mettant trois mille livres, on était mesquin ; il fallait le double pour briller un peu ; on en a vu avec des boutons de diamants. Les vestes, aussi brillantes que les habits, avaient de grandes basques pour les poches ; la culotte était de soie noire ou pareille à l'habit, et les bas de soie blanche, et des boucles de diamants aux souliers et aux jarretières ; au reste, les princes seuls se permettaient ce grand luxe. J'ai vu porter la bourse, et j'ai entendu parler des cadenettes, qu'avait conservées le maréchal de Brissac,[1] ce qui ajoutait à son originalité. Ma mère en racontait plusieurs traits ; les plus piquants appartenaient à son vocabulaire, dont il tirait souvent des expressions heureuses, quoique singulières. Mme la comtesse d'Egmont, fille du maréchal de Richelieu [2], était remarquable par sa figure et l'agrément de toute sa personne ; elle eut à présenter dans le monde Mme la comtesse de Fuentès [3], fille de son mari d'un premier mariage. M. d'Egmont avait six pieds ; on trouvait qu'il ressemblait à Polyphème, sans cependant que son œil fût au milieu de son front ; sa fille était aussi d'une taille colossale et n'avait point de beauté, et quand le maréchal raconta sa présentation : « Par le fait, disait-il, jamais l'on ne verra un contraste plus frappant que celui qui se remarque entre les grâces enfantines de Mme la comtesse d'Egmont et les grâces éléphantines de Mme la comtesse de Fuentès. » Lorsque le maréchal de Tonnerre [4] fut, à cent ans, malade peut-être de sa première maladie, mais, pour sûr, de la dernière, l'on était embarrassé pour lui rappeler ses devoirs de chrétien ; le maréchal de Brissac s'en chargea : « Eh bien ! mon vieux camarade, lui dit-il, as-tu vu M. le Curé? Vois-le, je te le

1. Jean-Paul Timoléon de Cossé, duc de Brissac, pair de France, né le 12 octobre 1698, mestre de camp d'un régiment de cavalerie de son nom en 1727, grand panetier de France en 1732, brigadier en 1734, maréchal de camp en 1743, chevalier des ordres en 1744, lieutenant général en 1748, maréchal de France le 2 janvier 1768, gouverneur de Paris en 1771, mort à Paris le 17 décembre 1780.

2. C'était une fille du second mariage du maréchal, née à Montpellier le 1er mars 1740 ; elle épousa le 10 février 1756 Casimir, comte d'Egmont-Pignatelli, grand d'Espagne de 1re classe, lieutenant-général des armées du roi, et mourut le 14 octobre 1773.

3. Alphonsine-Louise-Julie-Félicie d'Egmont-Pignatelli, qui épousa le 21 juillet 1768 le fils aîné du comte de Fuentès-Pignatelli, ambassadeur d'Espagne en France, était une fille du premier mariage de Casimir, comte d'Egmont, avec Mlle de Saint-Séverin d'Aragon.

4. Gaspard, duc de Clermont-Tonnerre, pair de France, né le 16 août 1688, commissaire général de la cavalerie légère et brigadier des armées en 1716, chevalier des ordres en 1724, maréchal de camp en 1731, lieutenant-général en 1734, maréchal de France le 17 septembre 1747, mort le 16 mars 1781.

conseille, le gentilhomme qui est là-haut pourrait te mal recevoir sans passeport. » Le maréchal de Tonnerre fut administré et s'éteignit après avoir rédigé son dernier bulletin ; s'apercevant de l'embarras des médecins : « Mettez, dit-il, peu de fièvre et beaucoup de faiblesse. » Ces deux maréchaux étaient aussi de bien grands seigneurs et Paris n'était nullement humilié d'avoir l'un d'eux pour gouverneur.

Je suis vraisemblablement la seule qui ait conservé des souvenirs d'une génération que je n'ai pas vue ; mais je trouvais tant de plaisir et d'intérêt dans ce que me racontaient mes parents que je jurerais que ma mémoire est exacte. J'ai dit que la duchesse de Mortemart était ma marraine ; mon parrain, aussi illustre, était M. le duc de Tresmes [1], de la même famille que ma mère, Mlle de Novion, dont le nom était Potier, comme celui du duc. La *Henriade*, la pairie, les gouverneurs de Paris, les cardinaux et les maréchaux dévoués à leur prince et à leur pays, avaient établi la considération et l'illustration dans les deux branches de cette maison ; la cadette avait la pairie. Le dernier des deux branches fut le duc de Gesvres [2], que la nature ne traita pas aussi bien que la fortune et qui trouva cependant le moyen de dissiper en partie les huit ou dix millions dont il hérita. Il était fait comme Ésope et n'en avait pas l'esprit ni la sagesse ; il avait un défaut de langue et faisait l'aimable avec ce langage et cette tournure. Je le vois encore, venant chez mes parents à pied, avec sa grande canne, bavardant sur la Révolution, sur la persécution des prêtres, pour agacer ma tante de Tillières [3], dévote de cœur et de profession, qui le traitait d'apostat et de renégat, et lui, allant baiser la main de la « belle comtesse », qui n'était plus ni belle ni jeune. Malgré cette grande difformité, Mlle Dugues-

1. Louis-Léon Potier, duc de Tresmes, pair de France, né le 29 juillet 1695, d'abord lieutenant de vaisseau, puis mestre de camp de cavalerie, brigadier le 1er août 1734, maréchal de camp le 1er janvier 1740, lieutenant-général le 1er mai 1749, gouverneur général de l'Ile-de-France en 1757, mort le 28 décembre 1774.

2. Louis-Joachim-Paris Potier, duc de Gesvres, fils du précédent et d'Éléonore-Marie de Montmorency-Luxembourg, né le 9 mai 1733, gouverneur général de l'Ile-de-France en survivance le 7 juillet 1758, lieutenant-général du pays de Caux et du bailliage de Rouen en mai 1766, condamné à mort et exécuté le 19 messidor an II (Archives nationales, W 409, dossier 941).

3. Aymardine-Marie-Antoinette de Nicolay, quatrième fille du premier président Aymard-Jean et de Mlle de Vintimille, née à Paris le 22 septembre 1742, épousa le 7 janvier 1761 François-Jacques-Tanneguy Le Veneur, comte de Tillières, et mourut à Paris le 25 octobre 1825.

clin consentit à l'épouser [1] ; la grande existence la séduisit ; elle voulut le tabouret, mais elle ne voulut pas du lit ; la descendante de Duguesclin manqua de courage, et il fut décidé que la race des Potier de Gesvres s'éteindrait. L'affreuse Révolution hâta l'événement : mon pauvre cousin (ou *tourin*, comme il prononçait) eut le destin de ceux nés pour être les heureux du siècle ; on a assuré que sa conformation extraordinairement défectueuse avait contribué à rendre son supplice plus cruel ; je me suis gardée d'approfondir si la chose était vraie. La duchesse de Gesvres ne partagea pas le sort de son mari, mais l'immense fortune dont elle avait joui n'existait plus pour elle ; tout était envahi, confisqué ; on parlait de sa misère ! La duchesse de Gesvres ! Mlle Duguesclin dans la misère ! Son nom héroïque et historique retentit aux oreilles de Napoléon et il accorda, peut-être sans qu'on le lui demandât, une pension de, je crois, 12.000 francs à tout ce qui restait d'un nom si illustre [2]. Depuis, à Boulogne, c'est dans le casque de Duguesclin qu'étaient déposées les croix d'honneur qu'il distribuait à ses guerriers. L'Empereur, au commencement de sa puissance, secourut quelques-unes des plus illustres infortunes, mais il s'arrêta : elles étaient innombrables.

Quand je revis l'hôtel de Nicolay, après nos grandes calamités, qu'il me parut triste ! Cet hôtel historique, dont Mme de Sévigné raconte l'inauguration, avait été occupé par un gardien des scellés, ce qui ne rappelait pas le duc et la duchesse de Chaulnes [3]. Mon grand-père, dont le goût avait vieilli, s'était peu occupé de donner un air moderne à sa demeure, et dans mon enfance j'ai vu tout ce qui fut changé par mon père, telles que les anciennes distributions dans leurs grandes proportions, une galerie et même une de ces grandes cheminées où se faisaient les grands feux ; elle ressemblait à un pavillon dont le toit serait en marbre rapporté de différentes espèces et des plus rares. L'élévation des grands appartements était superbe et suivant le goût du temps, les enfilades des portes étaient

1. Le duc de Gesvres épousa le 4 avril 1758 Françoise-Marie Du Guesclin, fille de Bertrand-César, marquis Du Guesclin, mestre de camp, premier gentilhomme de la chambre du duc d'Orléans, et de Marguerite Bosc ; elle eut en janvier 1759 le *tabouret*, auquel il est fait ici allusion.

2. Le décret impérial qui rappela d'exil la duchesse de Gesvres et lui alloua une pension de 6.000 francs (et non de 12.000), est du 17 avril 1806 (Archives nationales, AF IV 200, plaquette 1299, n° 27).

3. Charles d'Albert d'Ailly, duc de Chaulnes, gouverneur de Bretagne, né à Amiens le 19 mars 1625, mort le 4 septembre 1698 ; il avait épousé, le 11 avril 1655, Élisabeth

à perte de vue ; la sculpture des corniches faisait l'admiration générale ; elles étaient variées dans toutes ces grandes pièces de si belles proportions, et elles s'étaient conservées intactes et le sont sûrement encore, tant la finesse de ses ornements est travaillée avec solidité.

Ma grand'mère, Mlle du Luc de Vintimille [1], morte avant le mariage de mon père, devait se trouver logée d'une manière incommode pour mettre au monde onze enfants ; sa tendresse maternelle la dédommageait apparemment de l'incommodité. C'était une excellente mère et une femme charmante ; on m'a dit que je lui ressemblais, et comme mon père la chérissait, cela me valait beaucoup de caresses. Ma grand'mère perdit à âge d'homme l'aîné de ses enfants [2], ce qui fut pour elle une grande douleur ; elle eut un faible pour mon père, qui avait de la ressemblance avec ce fils chéri ; il était fort beau, quoiqu'elle l'appelât « mon gros laid » dans son enfance ; elle avait l'attachement le plus profond pour mon grand-père qu'elle appelait « mon maître » ; quand elle obtenait un sourire de ce maître un peu grave, elle était bien heureuse ; alors on ne désignait pas ses enfants par des noms de baptême, mais par des noms de terre, bien petites quelquefois ; en bonne aristocratie, c'était assez bien vu ; les enfants de mon grand-père furent donc nommés, l'un M. de Goussainville et les autres Villebourg, Serisaye, etc., et ma grand'mère y substituait « bâton, gros laid », un peu comme Louis XV avec ses filles, « Coche, Graille ». J'ai entendu raconter qu'elle sortait, comme toutes les femmes de haute classe de son époque, avec deux domestiques qui devaient monter derrière la voiture ; ces deux individus avaient des inclinations différentes, mais l'un et l'autre suivaient leur penchant et décampaient après dîner, ce qui faisait qu'aucun ne s'y trouvait lorsque leur maîtresse demandait ses chevaux. Alors elle montait seule dans sa voiture et disait au cocher : « A l'église ! » Là, elle ramassait Champagne ;

Le Féron, veuve de Jacques de Stuert-de-Caussade, qui mourut le 6 janvier 1699. C'étaient les grands amis de Mme de Sévigné, qui parle constamment dans ses *Lettres* des dîners et des fêtes donnés à l'hôtel de Chaulnes (voir notamment tomes VII, IX, X de l'édition des *Grands écrivains*, *passim*). Cet hôtel, situé à l'un des angles de la place Royale, devint l'hôtel Nicolay.

1. Magdeleine-Charlotte-Guillemine-Léonine, fille de Gaspard-Hubert-Magdelon de Vintimille, des comtes de Marseille, marquis du Luc, brigadier des armées du roi, et de Marie-Charlotte de Refuge, née en Suisse en mars 1715, épousa le 16 mars 1733 Aymard-Jean Nicolay, premier président en survivance, et mourut à Paris le 13 août 1767.

2. Aymard-Charles de Nicolay, né le 9 septembre 1734, chevalier de Malte de minorité, mort le 29 décembre 1754.

ensuite : « Au cabaret! », d'où l'on tirait l'autre; elle s'amusait beaucoup de son dévot et de son ivrogne.

Les grandes dames d'alors étaient fort gaies sans perdre leur dignité; aujourd'hui, il n'y a ni gaîté, ni dignité. La dévotion, qui avait peut-être un peu sa mode, était fort sincère chez beaucoup d'entr'elles; on faisait des parties de sermons, des parties de confesse, comme les pensionnaires. Cela me remet en tête une partie de confession que firent ensemble MMmes de Guéméné [1] et de la Trémoille [2], demeurant alors à la place Royale. Mme de la Trémoille était d'une gourmandise singulière; en se rendant en voiture à Saint-Paul avec son amie et passant devant des boucheries, elle fit un bond en s'écriant : « Ah! quel gigot! l'avez-vous vu? — Mais, je crois, oui, il m'a semblé beau », dit son amie, plus froide sous le rapport des gigots. « Qu'il est arrondi, rebondi! qu'il doit être tendre! » dit encore Mme de la Trémoille, « il est vraiment admirable! » La voiture s'arrêta, on était à Saint-Paul; nos deux dames furent dans la chapelle; Mme de Guéméné, moins préoccupée que son amie, passa la première et resta assez longtemps dans le confessionnal. Quand elle se leva pour descendre, Mme de la Trémoille, qui n'avait pas perdu son temps, se jette sur l'oreille de Mme de Guéméné en disant : « Ma chère, j'ai le gigot; suis-je heureuse! » Je n'ai jamais su s'il était véritablement tendre.

Les beaux hôtels de la place Royale avaient appartenu aux plus grands personnages d'alors : la mode les entraîna dans d'autres quartiers. Mon grand'père ne suivit pas le torrent, et, ce qu'il y a de plus singulier, c'est que ma mère décida mon père à faire comme le sien et à mettre à la moderne ces vastes appartements; ils furent inaugurés en 88; déjà des troubles se manifestaient et, l'on peut dire qu'ils en jouirent à peine. Dans l'ancienne galerie étaient de beaux tableaux de famille qui furent transportés chez mon oncle le comte, aîné de ses frères [3]; celui de mon grand-père, fait par Ros-

1. Victoire-Armande-Josèphe de Rohan-Soubise, née le 28 décembre 1743, gouvernante en survivance des enfants de France, épousa le 15 janvier 1761 Henri-Louis-Marie de Rohan, prince de Guéméné, capitaine-lieutenant de la compagnie des gendarmes de la garde.

2. Il peut s'agir ici de la première ou de la seconde femme du duc Jean-Charles-Godefroi de la Trémoille, pair de France, qui, veuf en premières noces de Marie-Geneviève de Durfort, fille du duc de Lorge, se remaria le 24 juin 1763 avec Marie-Maximilienne-Louise de Salm-Kyrbourg.

3. Aymard-Charles-François de Nicolay, second fils du premier président Aymard-

lin [1], avait de la ressemblance, mais la noblesse et la dignité y manquaient ; il avait l'air d'un bon et vénérable curé de village ; son buste, fait par Houdon en marbre blanc, était parfaitement beau et ressemblant. Parmi les anciens tableaux, il y en avait un de Rigaud et un du Titien [2] ; ce grand peintre avait fait un excellent portrait de M. de Nicolay, chancelier de Naples et ensuite premier président de la Chambre des Comptes [3], tenant dans une main superbe une lettre du roi Louis XII qui le traite de cousin ; David est venu chez mon oncle étudier cette belle main. Pour compléter cette intéressante collection, mon oncle fit faire par Roslin les portraits de ses oncles le maréchal et l'évêque de Verdun et le sien [4]. Une anecdote impertinente et que je crois apocryphe rapporte qu'un homme de la cour à qui l'on avoit montré cette représentation si longue de tant de magistrats, avait dit en en parlant : « C'est une magnifique roture. » Les militaires du plus haut grade figuraient pourtant auprès, et ma famille était propriétaire d'un régiment qui portait son nom, ainsi que quatre de ses colonels, et elle a servi le Roi et l'État avec son épée comme avec ses lumières et son intelligence.

Mon grand'père était fils de Mlle de Lamoignon [5] ; elle eut, je

Jean et de Mlle de Vintimille (devenu l'aîné par la mort de son frère Aymard-Charles), né à Paris le 23 avril 1737, aide de camp de son oncle le futur maréchal, capitaine aux dragons d'Apchon en 1758, colonel des dragons Nicolay le 20 février 1761, colonel-lieutenant de la légion royale le 5 juin 1763, chevalier de Saint-Louis la même année, démissionnaire le 27 novembre 1765, avocat au Parlement, président à mortier dans le parlement Maupeou, où il fut mêlé à l'affaire Goëzman-Beaumarchais, président au Grand Conseil le 12 novembre 1774, premier président de ce corps le 12 novembre 1776 ; il quitta la France en 1792, rentra en 1793, sollicita l'honneur de défendre Marie-Antoinette devant ses juges, fut arrêté en avril 1794, condamné à mort le 28 avril de ce mois et exécuté le 7 mai suivant.

1. Alexandre Roslin, célèbre peintre suédois, né à Malmœ en 1718, mort à Paris en 1793.

2. L'attribution de ce portrait du premier président Jean Nicolay au Titien n'est rien moins que certaine ; elle est formellement contredite par la concordance impossible à établir entre les dates de la vie du Titien et du séjour en Italie du chancelier de Naples. Ce portrait fait aujourd'hui partie de la galerie de tableaux de famille, conservée au château de Blet (Cher), et appartenant à M. le marquis de Nicolay.

3. Jean Nicolay, chevalier, seigneur de Saint-Victor de la Côte et de Saint-Léger des Aubiers, coseigneur du Bourg-Saint-Andéol, de Saint-Marcel d'Ardèche, des Méas, etc., docteur et professeur en droit, fut le premier des neuf premiers présidents de la Chambre des Comptes de Paris du nom de Nicolay, après avoir auparavant exercé les fonctions de conseiller au Parlement de Toulouse (1491), au grand Conseil (1492), de grand chancelier du royaume de Naples (1501), de maître des requêtes de l'hôtel du roi (1503).

4. Tous ces portraits sont aujourd'hui dans la galerie de Blet.

5. Françoise-Élisabeth de Lamoignon, née en 1680, épousa le 26 novembre 1705 le premier président Jean-Aymard de Nicolay, veuf en premières noces de Marie-Catherine Le Camus ; elle mourut le 27 avril 1733.

crois, beaucoup d'enfants et la maxime d'un de nos aïeux semblait adoptée par ses successeurs : « Une honnête femme doit toujours être grosse ou fraîchement accouchée. » Ce fut lui, je crois, qui, faisant bâtir le château de Presles, se tua en roulant dans l'escalier. Ses enfants vendirent la terre et mirent pour condition de la vente que le château serait démoli.

La sœur de mon père fut mariée à M. le comte de Tillières dont la naissance ancienne et la solidité des châteaux étaient connues [1]. Ce mariage était charmant : les familiers appelaient ma tante la rose de Bourgogne; la petite vérole laboura ces joues si éclatantes où je n'ai jamais vu que les ravages qu'elle y fit. Son mari était d'une distraction dont ses amis abusaient quelquefois. On était au temps de guerre et il partit pour l'armée; rempli de bravoure, il oubliait les balles qui sifflaient; je crois en vérité qu'il fallut l'avertir qu'un cheval venait d'être tué sous lui. Son ami M. de Vertillac s'amusait à le plaisanter de sa séparation avec sa femme qui devait trouver la campagne bien longue ; mais il ne s'en tint pas là. Il fit imprimer un faux journal dans lequel on lisait : « Mme la comtesse de Tillières est heureusement accouchée d'un garçon. » Mon oncle, qui dévorait les gazettes qu'il rencontrait, trouva celle-là qu'on avait placée négligemment sur une table, et, lorsqu'il eut lu l'article, il se mit à réfléchir, à calculer, à compter sur ses doigts; son perfide ami qui le guettait entre fort naturellement sans déranger le calcul. Enfin, ne pouvant s'y reconnaître, mon oncle se retourne et demande à M. de Vertillac depuis combien de temps ils étaient à l'armée. « Mon ami, il y a bientôt onze mois, répond l'autre. — Mais c'est impossible, dit mon oncle, lis cette gazette. » L'ami se prit à rire tant qu'il put et les choses s'éclaircirent. Au reste, ma tante était la vertu personnifiée. Quant à son esprit, il n'était pas lumineux ; sa fille, la duchesse d'Harcourt, tenait d'elle sous ce rapport [2]; elle avait une figure ravissante.

1. François-Jacques-Tanneguy Le Veneur, fils de Jacques Tanneguy, comte de Tillières, et de Mlle d'Esparbès de Lussan d'Aubeterre de Jonzac, né à Paris le 16 janvier 1739, brigadier de dragons en 1770, maréchal de camp en 1789, député de la noblesse d'Évreux en 1789, mort à Paris le 24 mai 1811.

2. Madeleine-Jacqueline Le Veneur de Tillières, née à Paris le 17 décembre 1764, morte le 18 décembre 1825; elle épousa le 3 juillet 1780 Marie-François, comte, puis duc d'Harcourt, né le 25 mai 1755, brigadier de cavalerie en 1784, maréchal de camp en 1789, lieutenant général le 4 juin 1814, mort à Marseille le 21 novembre 1839, laissant deux fils et deux filles, les marquises de Villeneuve-Vence et du Luart.

L'ennui dut contribuer à la facilité de sommeil qu'avait mon oncle dans ses vieux jours. Malgré son absorbement, on remarquait de la finesse dans ses tournures de phrases ; il écrivait avec une correction remarquable. Une fois, à une partie de trictrac, lui et son adversaire s'endormirent et ne se réveillèrent que par le choc de leurs têtes. Il disait qu'il ne jouait pas au billard, parce qu'il était malheureux aux jeux d'adresse.

Puisque je parle d'originaux, j'en reviens à mon grand-père : un jour qu'il était dans son cabinet, un vieil ami entre en lui criant : « Félicitez-moi, je la tiens, je l'ai ! » C'était Archimède et son « je l'ai trouvé ». — « Enfin, lui dit mon grand père, de quoi s'agit-il ? qu'avez-vous ? que tenez-vous ? — Je tiens ce qui est l'objet de mon ambition depuis soixante ans : je fais la cadence du petit doigt, » *nec plus ultra* du violon alors. Un autre ami, homme de mérite, conseiller d'État, M. Poultier, avait une grande vénération pour mon grand-père qu'il appelait toujours « magistrat ». Une partie pour aller dîner à Conflans fut arrangée entre ces messieurs ; dans la voiture le conseiller d'État était toujours en mouvement, ce qui importunait le voisin, et il finit par lui demander ce qu'il avait, sans qu'on lui répondît grand'chose, et on remuait encore plus fort. « Mais enfin, Poultier, ceci n'est pas naturel, vous avez quelque chose, vous souffrez ! — Magistrat, j'ai une colique à n'y pas tenir. — Que ne l'avez-vous dit plutôt ? » répliqua mon grand-père ; « tenez, je vais faire arrêter, vous descendrez et vous vous soulagerez. — C'est fait, magistrat, ne vous dérangez pas. » — Un autre original n'entrait jamais chez lui sans s'écrier de l'escalier : « Bonjour, Monsieur le Premier Président, comment vous portez-vous ? — Fort bien. — J'en suis bien aise. » C'est celui-là qui, trouvant son valet de chambre trop long à le coiffer, lui dit gravement : « Tu es un voleur ! — Moi, Monsieur ! Je n'ai jamais volé ni Monsieur ni personne ! » répondit le coiffeur. « Tu es un voleur, reprit-il, tu me voles mon temps. »

Parmi les nombreux domestiques dont la plupart avaient vieilli sous le toit qui couvrait ma famille, il y en avait de tous les genres et malheureusement de tous les goûts : celui de la bouteille était le plus fâcheux. Je fus témoin de la punition d'un certain Roger qui tomba ivre-mort de derrière la voiture sur un grand chemin ; il fut condamné à porter huit jours les cruches d'eau destinées au service.

Mon grand-père avait seize chevaux, — quatre attelages, — tous noirs et beaux; quatre cochers et deux postillons les soignaient ; un de ces cochers avait de la prétention, particulièrement celle du langage, et quand il était de semaine, « c'était son tour, disait-il, de mener le corps ». Son maître ayant fait faire une voiture dont tous les détails étaient fort compliqués à l'intérieur, il décida, après son inspection, que cette voiture était une véritable *chimique*. Le nom lui en resta : « Je prendrai la chimique, » disait mon grand-père.

De son temps, il y avait un dîner nombreux chez lui le vendredi, peut-être aussi le samedi, comme chez mon père depuis, qui recevait ces deux jours la Chambre des Comptes, c'est-à-dire que beaucoup de ceux qui la composaient étaient invités ; on servait par moitié gras et maigre. Il réunissait aussi d'autres jours de vieilles dames de sa société qui aimaient le loto et il y jouait avec elles à six louis le tableau, ce qui est fort cher. Ce jeu faisait fureur; on m'y faisait jouer dans mon enfance ; à ma grande satisfaction on payait ma perte et j'empochais mon gain. Les joueuses de loto avaient partout mauvaise réputation et presque tous les hommes prétendaient qu'elles trichaient. Vraie ou fausse, il est malheureux que cette opinion se soit accréditée; ce jeu était bien commode pour les maîtresses de maison ; de plus, je le trouvais amusant,

Le mur mitoyen de l'hôtel de Nicolay le séparait de l'hôtel de Voisenon ; là résidait une singulière personne, femme d'esprit sans doute, mais qui passait pour chercher des inspirations où il n'y a que de l'exaltation. Les après-dînées étaient chaudes et, comme on causait par les fenêtres des deux maisons, on jugeait parfaitement si la comtesse de Voisenon avait été altérée à son dîner. Elle était sœur de la comtessse de Montesquiou [1], femme aussi calme que l'autre était agitée. Le nom de ces dames, appartenant sans doute à la finance, était Bombarde ; le nom des Voisenon étant Fusée, il y avait du rapport. Pauline Bombarde, comtesse de Voisenon [2], avait toujours professé une grande admiration pour son

1. Gertrude-Marie-Louise Bombarde de Beaulieu, mariée le 21 janvier 1739 à Pierre de Montesquiou, dit le chevalier d'Artagnan, puis le comte de Montesquiou, lieutenant général en 1748, mort à Paris le 18 juillet 1754.

2. Marguerite-Pauline Bombarde de Beaulieu avait épousé Louis-Victor de Fusée, comte de Voisenon, qui, entré au service en 1735, devint brigadier en 1748, maréchal de camp en 1759, et démissionna le 22 février 1761 (Pinard, *Chronologie militaire*, tome VII, p. 374).

illustre et respectable voisin; elle était poète et musicienne et elle l'avait chanté dans une circonstance qu'on appellerait maintenant politique, dont il s'était tiré honorablement ; le premier vers, qu'elle chantait en tapant sur son clavecin, m'est seul resté dans la mémoire; c'était un récitatif :

J'ai vu, j'ai vu le vaisseau d'un sage sur la mer agitée.

Je regrette le reste, qui pouvait être bon.

Le marquis de Nicolay, fort jeune, n'avait aucun ménagement pour sa voisine et lui rendait ses impertinences. L'évêque de Béziers (elle l'adorait, son diable d'évêque) était mieux avec elle : je crois que c'était pour sa correspondance pendant ses longues absences. Elle écrivait divinement ; il paraît qu'elle avait donné dans les hautes sciences; on prétend qu'elle avait je ne sais quel grade à la Faculté de Montpellier. Dans ses terres elle pratiquait la médecine, purgeant le village, comme Figaro purgeait le régiment. L'abbé de Voisenon [1] se trouvant à la campagne avec elle, chassait sans nuire au gibier; il était fort maladroit. Un jour qu'il avait pris son fusil, il rencontra sa belle-sœur, sa boîte de drogues sous le bras. « Vous avez l'air bien pressé, ma sœur! lui dit-il. — Ah ! mon Dieu, oui, j'ai des malades à l'infini, répondit-elle, et pendant que vous allez chasser, je vais les soigner. — C'est à merveille, ma sœur, dit l'abbé en souriant, et je crains bien que vous ne soyez plus heureuse que moi. » Il y avait aussi un comte de Voisenon, d'esprit moins délié que son épouse ; depuis dix ans, son apoplexie était permanente, et sa femme, qui avait acheté son deuil vers cette époque, le trouva mangé bien longtemps avant de pouvoir s'en servir. Beaucoup plus pour se divertir que par intérêt, on lui demandait des nouvelles de M. le comte. « Il ne voit, n'entend, ni ne comprend, » disait-elle. On pense bien que sa douleur ne fut pas vive quand elle devint veuve [2]; la lettre qu'elle écrivit pour apprendre cet événement à mon oncle de Béziers commençait par ce vers de La Fontaine :

La perte d'un époux ne va pas sans soupirs.

1. Claude-Henri de Fusée, abbé de Voisenon, né le 8 juillet 1708, membre de l'Académie française le 4 décembre 1762, mort le 22 novembre 1775.

2. Elle dut le devenir vers 1786; le testament de son mari est de cette date (Archives de Seine-et-Marne, E 593).

Elle avait des manières aristocratiques, que la Révolution lui avait fait perdre : la comtesse avait disparu, c'était Pauline Bombarde. Son voisinage l'effrayait ; elle croyait qu'on mettrait le feu chez mes parents et toutes relations cessèrent alors entre eux et elle. On prétend qu'il n'y avait rien de si comique que cette femme se promenant dans la Place Royale avec une « élégance » qui lui était particulière, le corps un peu courbé et portant sur une hanche qui soutenait aussi sa canne à béquille d'or quand elle était dans l'inaction ; mais c'était rare ; elle la brandissait comme une épée pour chasser les chiens et écarter les enfants, répétant à tout moment : « Place ! place ! place à la noblesse ! » Elle avait pris le curé de Saint-Paul en grande fantaisie ; quand elle le rencontrait, elle se pendait à son bras sans qu'il pût s'en dépêtrer. Des plaisants — et de très mauvais — prétendaient que, ayant un relâchement, elle s'arrêtait sans aucun égard pour la dignité d'un curé au milieu de ses paroissiens. Une fois qu'elle avait été lui faire une visite et qu'il était sorti, elle se campa sur son lit pour l'attendre ; vous jugez de la surprise (car ce n'était point du scandale) du curé ; sa position n'offrait pas l'embarras de celle de saint Antoine rencontrant Proserpine.

Cette comtesse venait assez souvent dîner chez mon père ; nous faisions son loto ; j'étais à côté d'elle pour l'aider dans la conduite, très simple cependant, de son tableau. « Petite souris, me disait-elle. — Madame la comtesse ? — Tu friponnes. Va me chercher le bougeoir. » Je le lui apportais et la conduisais à la porte du cabinet, finissant là mon rôle de Jocrisse, dont on se moquait. Quand nous sortions de table, elle avait ordinairement un moment d'abandon fort drôle ; elle allait de tous côté, mordant, agaçant. Une fois qu'un monsieur la regardait en riant, cela lui déplut et elle le lui fit sentir ; l'autre lui dit : « De quoi vous fâchez-vous donc, Madame ? Je vous admire. — Un sot trouve toujours un plus sot qui l'admire, » dit-elle en tournant les talons. Elle n'avait pas toujours l'avantage : une fois, pendant un dîner où elle n'avait pas ménagé mon oncle et où elle paraissait plus animée que de raison, elle lui proposa du vin, et, comme il accepta, elle lui en servit, mais beaucoup trop ; ne pouvant l'arrêter, quoi qu'il fît, il prit son parti de la remercier en disant : « Madame la comtesse sait les bonnes maximes ; elle traite son prochain comme elle-même. » Elle avait

composé des couplets qu'elle chantait; M. de G***, qui ne lui épargnait pas les épigrammes, riait aux éclats : « Tu ris, G***, lui dit-elle, tu as tort, car je t'aurais fait des couplets. — Tu as tort toi-même, lui répondit-il, car je t'aurais payé chopine. » Je ne sais s'il pourrait exister aujourd'hui un genre de singularité comme celui de cette femme; son excentricité était toute de bonne compagnie, et elle ne se serait pas encanaillée (comme on disait alors) pour rien au monde; il y a à parier qu'elle aurait été aussi folle, mais moins amusante, depuis la Restauration.

J'ai rencontré plusieurs fois le célèbre M. de Montyon chez un de mes parents, portant la fameuse perruque, qui remettait à l'esprit celle que M. le comte d'Artois fit si joliment voler dans la galerie de Versailles. Cette légèreté un peu trop forte fut dignement réparée [1] : dessous cette perruque était la tête d'un homme de mérite, dont le prince fit son chancelier. Il avait, comme on dit aujourd'hui, une verte vieillesse; il parlait avec cette correction facile qui fait écouter, il avait tout vu et tout su et racontait force anecdotes; on pouvait, dans sa conversation, juger déjà de cette philanthropie, bien estimable dans ses résultats si elle atteint son but.

Il était le frère de Mme de Fourqueux [2] dont il venait de paraître un ouvrage posthume, bien écrit, mais, à mon gré, faible d'idées et peu amusant. Lorsqu'on en parla à M. de Montyon, il assura que

1. L'aventure à laquelle Mme de Villeneuve fait allusion ici est racontée tout au long par Bachaumont (*Mémoires secrets*, t. XXIX, à la date du 14 février 1775) : « On parle beaucoup d'une espièglerie de M. le comte d'Artois. Un intendant de province (Montyon était intendant d'Auvergne), ayant indiscrètement pénétré chez Son Altesse Royale, l'a trouvée dans un déshabillé que tout particulier se permet dans son intérieur, mais qui rendait le prince méconnaissable à ceux qu'il n'admet point dans son intimité, en sorte que le magistrat, croyant effectivement avoir affaire à un subalterne, encore d'une espèce très inférieure, a répondu d'un ton brusque à une question que lui a faite le quidam prétendu. Le jeune prince, point accoutumé à ce ton peu respectueux, dans un mouvement d'indignation a fait sauter la perruque de l'homme de robe, a ordonné qu'on le mît à la porte. M. de Montyon s'est retiré honteusement : il a été obligé d'essuyer ainsi le persiflage des courtisans. »

2. Marie-Louise-Anne Auget, sœur de M. de Montyon, née le 27 mars 1728, épousa le 16 décembre 1740 Michel Bouvard de Fourqueux, conseiller au Parlement de Paris le 22 août 1738, puis procureur général à la Chambre des Comptes, conseiller d'État en 1769, enfin contrôleur général des finances après M. de Calonne. Mme de Fourqueux a écrit un roman intitulé *Julie d'Olmont*.

jamais sa sœur n'avait rien écrit et qu'on s'était servi de quelques circonstances de sa vie et de son genre sentimental pour composer ce livre sous son nom. Il est bien certain que l'excellente et roucoulante Mme de Fourqueux n'avait rien, à l'âge où je l'ai connue, qui lui donnât l'air d'un auteur, et elle n'avait pas eu le temps de l'être, étant toujours dans le monde ou en recevant chez elle. Sa société lui formait comme une petite cour, où ses adorateurs étaient à ses ordres. Il y en avait de fort originaux, un M. de Maltête par dessus tout; il ne doutait de rien, malgré sa laideur, et, voulant faire l'entreprenant, il se précipita un jour aux pieds de Mme de Fourqueux qui le pria de se relever, ce qu'il fit humblement; en se déchaussant le soir, elle trouva dans sa pantoufle une dent du galant.

Mon grand-père était fort lié avec Mme de Fourqueux ; son portrait était dans le salon ; à cette époque les portraits se donnaient, sans qu'on y trouvât à redire. M. de Fourqueux, magistrat distingué, fut, pendant peu de temps, contrôleur général; il avait habituellement une bonne maison, dont le ménage faisait les honneurs avec cette grâce un peu doucereuse que la dame du logis, vraie tourterelle, mettait à tout. Le mari et la femme ne s'adressaient pas la parole sans une épithète caressante : un jour, à dîner, où se trouvait un plat de gâteaux en cœur, le mari, après en avoir offert aux convives, en proposa à sa femme : « Mon chou, voulez-vous des cœurs ? » lui dit-il. — « Non, merci; mais, mon cœur, voudriez-vous des choux ? »

Mme de Fourqueux, dont la vie était heureuse, craignait la mort, et son notaire racontait qu'elle se faisait des illusions d'immortalité pour se rassurer ; son testament commençait ainsi : « Si par hasard je viens à mourir... » Elle était peureuse, comme beaucoup de belles dames, qui ne se seraient pas couchées si l'on n'avait pas regardé sous leur lit. Un soir, ayant à écrire, elle congédia sa femme de chambre et se mit à l'œuvre ; en portant machinalement ses yeux vers la croisée, dont les rideaux étaient tirés, elle aperçoit deux pieds qui sortaient du coin de l'embrasure ; un frisson mortel la saisit. « Que faire ? » se dit-elle ; « si je m'en vais, le voleur, se voyant découvert, court après moi; rester n'est guère plus sûr ; quel parti prendre? » A force de délibérations, elle crut avoir une bonne idée et, faisant une exclamation : « Ah ! mon Dieu ! que je

suis étourdie! Et mon dîner de demain qui n'est pas commandé! Il faut sonner. » Elle sonne, et sa femme de chambre arrive : « Mamselle, allez tout de suite, tout de suite, réveiller mon cuisinier ; j'ai des ordres pressés à lui donner. » Le cuisinier ne se fit pas attendre, et sa maîtresse, avec une vivacité inaccoutumée, lui dit : « J'ai demain vingt personnes à dîner ; j'ai oublié de vous en prévenir. Combien de plats, combien d'entrées nous faut-il ? Voyez, dites, allons! » Et tout cela accompagné de mouvements, de signes, de grimaces, que l'autre ne pouvait s'expliquer, qu'il prenait pour des crispations de nerfs, et il ne faisait que balbutier : « Deux potages... deux relevés... hors d'œuvre... » Et l'impatience de l'ordonnatrice redoublait. Elle finit par congédier cet homme peu intelligent et il n'était pas à la porte que, sortant en même temps que lui et la fermant à clef, elle lui cria dans l'oreille : « Il y a un voleur dans ma chambre, placé dans mon embrasure ; il y a une heure que je vois ses pieds ; réveillez tout le monde. » Un instant après, on arrive, fort effaré, avec des cannes, des bâtons, même une vieille rouillarde ; le cuisinier tenait sa broche. On fonce dans la chambre, on regarde, on cherche, on ouvre les armoires ; on finit par se rappeler l'embrasure ; le plus brave — qui tremblait — tire le rideau... et l'on voit dans le coin les souliers de M. de Fourqueux, dont la pointe avait causé tant de terreur et tant d'émoi.

Cette histoire amusa beaucoup ; dans ce bon temps, où l'on ne cherchait qu'à rire, les occasions se présentaient souvent. Une de celles pour qui il s'écoulait alors, amie et contemporaine de Mme de Mortemart, Mme Rondet (tel était son nom)[1], fournit un fort contingent de petits événements, qui firent les plaisirs de sa société. Grande joueuse de brelan, sa fortune était proverbiale : si quelqu'un était sur sa première cave et qu'on le lui dît, on ajoutait : « Comme Mme Rondet. » Il était donc convenu que Mme Rondet était toujours sur sa première cave.

Personne ne connaît à présent les vinaigrettes, cette espèce de petite carriole, montée sur deux roues, et que traînait un homme placé dans le brancard. Mme Rondet sortit un jour dans cet équipage ; elle était parée, beaucoup de rouge éclatant sur ses joues, la grande mouche noire à la tempe, des sourcils postiches, le front lui-

1. Était-ce la femme du philologue Laurent-Étienne Rondet, né en 1717 et mort en 1785 ?

sant, sur lequel se dessinaient avec art les sept pointes. Il était grand jour : elle se montrait. Son conducteur fut obligé de s'arrêter à la hauteur du Pont-Royal, et, pour qu'il n'arrivât pas malheur à sa voiture, il attacha les brancards à une chaise de poste rangée le long du mur, et ne s'aperçut pas qu'elle était attelée. Un instant après, le postillon accourt, un monsieur monte dans la chaise et crie : « A Versailles ! » Un coup de fouet épouvantable mit tout en mouvement par une secousse que Mme Rondet sentit la première ; elle crie, mais personne ne peut l'entendre ; elle saute d'une portière à l'autre, fait tous les signaux de détresse que la peur lui inspire ; hélas ! ils ne sont pas compris !.. Je n'ose pas dire que l'histoire porte, suivant qu'on me l'a contée, que Mme Rondet arriva ainsi à Versailles ; pour moi, je crois que, au défaut d'âmes charitables, la Providence permit que, après quelques tours de roue, la vinaigrette se détachât de la chaise de poste.

Ma mère passait presque toutes ses soirées dans les mêmes maisons que mon grand-père ; il l'aimait beaucoup, l'appelait habituellement « la belle », et la prenait pour son second au piquet, qu'il jouait fort bien, sans être heureux. Le jeu était pour lui de dix-huit sous la fiche, pour ma mère de six ; il le voulait ainsi, et elle trouvait que, perdant presque toujours, sa pension devenait insuffisante, et elle lui proposa de réduire de moitié la valeur de la fiche ; il s'y refusa, mais il partagea avec elle les frais, mettant autant d'argent qu'elle dans sa bourse de jeu.

Depuis plusieurs années, mon grand-père s'était démis des fonctions de premier président de la Chambre des Comptes, et mon père les remplissait ; lui comme ses frères devaient au digne chef de leur famille les postes les plus honorables. L'aîné, colonel du régiment de Nicolay, suivit la carrière des armes sous son oncle le maréchal ; c'était un jeune et bel homme, fort brillant au feu : à une action où il se distingua et où on eut l'avantage, M. le prince de Soubise[1] l'envoya porter au Roi les drapeaux enlevés à l'ennemi ; cela lui valut la croix de Saint-Louis à vingt-trois ans, et tout le monde y applaudit. Ce fut un vrai chagrin parmi les miens quand il quitta le

1. Ce fut après un combat livré près de Francfort, en avril 1759, sous les ordres du duc de Broglie, et non du prince de Soubise, qu'Aymard-Charles-François de Nicolay (ci-dessus, p. 17-18), fut chargé de rapporter à Paris les étendards pris à l'ennemi (cf. Boislisle, *op. cit.*, t. I, p. 532).

service et qu'il vendit le régiment dont il était colonel ; M. le duc de Choiseul, alors ministre, essaya de le retenir ; il alla jusqu'à lui offrir la légion royale ; mais ce fut en vain. Je pense que son mariage avec Mme de Collande[1], riche veuve, qui eut lieu vers ce temps, fut ce qui le fit renoncer à un état qui lui promettait le sort le plus brillant.

Son second frère fut l'évêque de Béziers, mon père était le troisième, et le quatrième, M. le marquis de Nicolay[2], jeune homme charmant et remarquable par sa figure et sa taille élevée, fut mousquetaire un moment et de là suivit en Suède l'ambassadeur, M. de Vergennes ; il s'y trouvait quand Gustave[3] fit cette Révolution qui créait l'ordre des paysans et qui ne lui fut pas pardonnée ; le signe était un morceau d'étoffe en soie, attaché au bras, et qu'on a depuis appelé une « suédoise » ; l'ambassade française fut des premières à le porter. Mon oncle revint continuer le service militaire et il fut nommé plus tard colonel en second du régiment de Brie, dont M. le marquis de Fouquet, qui avait épousé la nièce de M. de Calonne, était colonel ; mon oncle fut, jusqu'à la fin de ses jours, l'ami intime du marquis et de sa femme[4]. Il eut ensuite le régiment d'Angoumois ; le fils du fameux M. de Buffon en était major en second[5] ; il était fort jeune et d'une figure charmante ; ses manières étaient excellentes, mais rien n'annonçait la ressemblance morale avec l'auteur de ses jours ; c'est ce qui explique l'abandon de sa femme, que cet extérieur si avantageux n'avait pu retenir. Le grand nom de Buffon ne le sauva pas de la proscription générale ; il périt sur l'échafaud ; quelque temps avant, il avait épousé la fille de M. Daubenton, ami et collaborateur du comte de Buffon.

1. Aymard-Charles-François de Nicolay épousa, le 10 avril 1764, Marie-Catherine Lévêque de Gravelle, veuve depuis douze ans d'Alexandre-Pierre Le Gendre, marquis de Collande, brigadier des armées du roi, mestre de camp du régiment Royal-Piémont.

2. Le marquis Georges de Nicolay (ci-dessus, p. 9, note 4).

3. Gustave III de Suède. Mme de Villeneuve fait allusion à la constitution nouvelle établie par ce prince en 1772.

4. Jean-Gabriel-René-François Fouquet, dit le marquis de Belle-Isle, appartenait à la branche de la famille Fouquet de Belle-Isle, dite des seigneurs de la Bouchefolière ; il fut admis aux honneurs de la cour le 23 janvier 1786.

5. Georges-Louis-Marie Leclerc de Buffon, né en 1764, guillotiné à Paris le 22 messidor an II (10 juillet 1794). Il avait épousé en 1784 Mlle de Cépoy, devenue peu après la maîtresse déclarée de Philippe-Égalité et contre laquelle il obtint le divorce le 14 janvier 1793 ; il se remaria la même année à Betzy Daubenton, fille du collaborateur de son père et n'en eut pas d'enfants.

M. le marquis de Nicolay, homme de beaucoup d'esprit et d'opinions fort modérées, émigra ; auparavant, il avait été fait maréchal de camp. La goutte, dont il avait été atteint bien jeune, ne l'arrêta pas ; lorsque les princes marchèrent avec leur petite armée de gentilshommes, il en fut et souffrit l'impossible dans cette triste campagne, et encore plus moralement que physiquement. Il se retira à Maëstricht et se distingua dans la défense de cette place ; si malheureusement les Français s'en étaient emparés, une boucherie affreuse d'émigrés était certaine. Il rentra lorsque Napoléon ouvrit les portes, et il eut à se louer du succès de ses réclamations, qui étaient adroites ; Cambacérès les appuya et ses bois lui furent rendus ; nous lui avions sauvé une ferme considérable, et sa fortune fut ainsi remontée. Longtemps après, la Restauration se fit et il obtint le grade de lieutenant-général.

Je ramène maintenant mon aimable oncle au temps de mon grand-père, en présence de ce vieillard imposant, dont la tendresse paternelle n'était mélangée d'aucune faiblesse ; presque jamais, ses enfants n'étaient appelés par lui que « Monsieur », et avec une gravité et un sérieux glacial ; mon oncle, un jour, étant nommé « mon fils », en eut les larmes aux yeux. Telles étaient les manières de beaucoup de pères à cette époque ; elles n'ont pas empêché celui dont je parle d'avoir constamment travaillé au bonheur des siens.

Voltaire, comme on sait, était fils d'un officier de la Chambre des Comptes, nommé Arouet ; quand son père mourut, le Premier Président d'alors fut son tuteur ; je ne sais si le poète et les enfants du tuteur eurent, depuis, des relations ensemble ; je dois croire à celles de politesse, car, lorsque Voltaire revint à Paris, mon grand-père, qui n'était pas homme à suivre le torrent, fut le voir et lui mena ma mère, qui, par le fait, devait bien quelque reconnaissance à celui qui, si dignement et si noblement, avait chanté, dans sa *Henriade*, le président Potier ; il y eut sans doute dans cette visite des allusions flatteuses pour le poète et les descendants du magistrat intègre et dévoué. Un de mes oncles [1], qui avait été à

1. Cet oncle maternel de Mme de Villeneuve était Alexandre-Guillaume de Galard, marquis de Brassac, comte de Béarn, baron de la Roche-Beaucourt, né le 26 janvier 1741, capitaine au régiment de Chartres en 1766, colonel du régiment de Bresse en 1779, chevalier de Saint-Louis, qui épousa le 15 février 1768 Anne-Marie-Gabrielle Potier de Novion, sœur de Mme de Nicolay.

Ferney et qui comptait parmi ses aïeux Hector de Galard (dont on donna le nom au valet de carreau), fut très bien accueilli, et, dans sa conversation, Voltaire, qui savait par cœur sa noblesse française, amena adroitement mon oncle à dire qu'il était le descendant d'Hector de Galard. « Non, non », dit Voltaire en l'interrompant, « c'est d'Hector, fils de Priam ».

J'ai connu un grand enthousiaste de cet homme célèbre qui a eu tant de détracteurs et tant d'admirateurs. A ce dernier voyage de Paris, où tant de gloire et d'hommages l'environnaient, sa maison ne désemplissait pas, et M. Clot, — qui est mon homme, — se faisait remarquer par ses assiduités ; il se perdait dans la foule ; mais ce ne fut pas son compte et il en arriva à l'intimité, et, pour son malheur, au tête-à-tête ; Voltaire, alors, le trouva souverainement ennuyeux. Quand j'ai connu M. Clot, le grand homme était mort depuis longtemps ; mais il vivait toujours dans l'esprit de son admirateur, qui, dans la moindre conversation, ne manquait jamais de manifester son approbation en s'écriant : « Voilà justement ce que me disait ce pauvre M. de Voltaire ! » Il montrait comme une relique la canne à pomme d'or de son héros, qui lui en avait fait présent, disait-il. Le don de cette canne eut une « origine » plus « originale », à ce qu'on prétend : Voltaire, assez impatient de sa nature, s'emporta un jour contre M. Clot, et, sans autre forme de procès, il le pria de passer la porte ; l'autre ne s'en souciait guère ; mais Voltaire se leva furieux, prit sa canne ; alors il y eut fuite et poursuite jusque sur l'escalier, où la canne, échappant des mains, roula sur les marches et sauva par sa chute les épaules du pauvre homme, qui, ne se regardant pas comme battu, ramassa la canne et demanda à Voltaire la permission de la garder, ce qui fut accordé apparemment.

Mon père, après avoir très magnifiquement arrangé sa maison (qu'il n'aurait pas dû conserver à la Place Royale), la monta fort en grand : c'était lui qui la conduisait et l'on assurait que la dépense était considérable. Nous étions si nombreux qu'il fallait chaque jour un grand dîner, c'est-à-dire de dix à douze personnes, les vendredis et samedis vingt-cinq, peut-être plus. La chère était très recherchée, les vins excellents, même le vin d'ordinaire, qui était du vin de Bourgogne. Le personnel de sa cuisine était composé des deux frères Naret, d'un rôtisseur, d'un garçon de cuisine et d'un

marmiton ; l'un des Naret faisait la pâtisserie, l'autre remplissait les fonctions de maître d'hôtel et faisait les achats ; il y avait un officier et un garçon d'office. Les desserts étaient, chez mon père, d'une magnificence peu commune ; j'ai vu des desserts tout en glace, représentant toutes sortes de fruits, jusqu'à des noix : c'était charmant. Voilà donc sept employés pour couvrir une table chaque jour de tout ce que l'on trouvait de meilleur. Maintenant, passons au reste du service : à la porte, un grand et vrai Suisse, portant baudrier et hallebarde, sa femme et six enfants logés là ; deux cochers et un postillon ; mon père avait un valet de chambre et trois laquais ; ma mère, deux et un valet de chambre ; mon frère aîné, un domestique ; les trois autres et leur précepteur, un domestique ; une femme de charge, qui avait une autre femme pour l'aider ; ma mère, deux femmes de chambre, et nous, une femme de chambre ; en outre, plusieurs anciens serviteurs, qui étaient restés dans la maison ; l'écurie même était habitée par un pauvre diable fort extraordinaire : il portait les épluchures sur les tas d'ordures dans une brouette ; c'était la fonction qu'il s'était donnée pour l'asile et sans doute la nourriture ; il avait mangé tout ce qu'il possédait, quoiqu'il eût une certaine éducation ; comme il était fort dévot, il nous écrivait pour nous demander de quoi faire dire des messes au Calvaire [1] ; une fois qu'il nous racontait sa misère, il assurait qu'elle était plus grande que celle de Job, qui, au moins, était sur son fumier, tandis qu'il était sur celui d'un autre.

Mon oncle le marquis habitait aussi l'hôtel de Nicolay, ayant sa maison à part. Mon oncle de Béziers, quand il s'absentait de son diocèse, venait chez mon père ; il y vint à la Révolution et y resta jusqu'à la persécution. J'ai ouï dire que plus de soixante individus couchaient à l'hôtel de Nicolay, où, après la Terreur, on ne retrouva pas quarante paires de draps.

J'ai connu ou plutôt j'ai eu l'honneur de voir chez ma grand'mère, à Saint-Germain-en-Laye, M. le maréchal de Noailles, bien grand seigneur assurément et cité pour ses bons mots et ses réparties à Louis XV [2]. J'y ai vu aussi ces trois générations de femmes, si

1. Le Calvaire ou Mont-Valérien était un lieu de dévotion très fréquenté, desservi par les prêtres du Calvaire, fondés par Hubert Charpentier.

2. Louis, duc de Noailles, pair de France, maréchal de France le 30 mars 1775, mort à Saint-Germain-en-Laye le 22 août 1793.

respectables et si respectées, dont l'arrêt de mort fut un calembour : Mme la maréchale de Noailles [1], sa belle-fille, Mme la duchesse d'Ayen [2], et sa petite-fille, Mme la vicomtesse de Noailles [3], étaient un peu sourdes : elles furent donc condamnées pour avoir conspiré *sourdement*. Plus tard, ma mère me mena chez la maréchale de Beauvau [4], qui était retirée à Saint-Germain, dans une petite maison attenante à cette superbe habitation du maréchal de Noailles, qui fut vendue rien, absolument rien, à un notaire qui la loua à ma mère ; le parc, dessiné par Morel [5], où l'on rencontrait les plus jolies fabriques, avait soixante-dix arpents ; il donnait sur ces grandes mares de la forêt où les cerfs allaient, dit-on, s'abreuver, et il était entouré de fossés bâtis qui, par leur largeur et leur profondeur, étaient une meilleure clôture que les murailles. Mme de Beauveau et tout ce qui l'entourait pouvaient s'y promener à volonté ; ce que j'y ai vu le plus, ce sont ses femmes de chambre et deux grandes perches de jeunes personnes, une blanche et une noire ; la noire était Ourika, l'héroïne de Mme de Duras [6] et négresse fort ordinaire. Ce fut quelque temps après ces rencontres que j'ai appris qu'on avait de l'inquiétude pour la poitrine d'Ourika ; sa croissance avait été rapide, et les médecins, en disant que c'était une cause de sa maladie, en trouvèrent une autre dans les frictions qu'on lui avait faites pour rendre sa peau plus noire, parce que les corps

1. Catherine-Françoise-Charlotte de Cossé, fille du duc Charles-Timoléon-Louis de Cossé-Brissac et de Marie-Catherine Pécoil, épousa le 25 février 1737 le duc de Noailles et fut guillotinée à Paris le 22 juillet 1794.

2. Henriette-Anne-Louise d'Aguesseau, belle-fille de la précédente, épousa le 25 février 1755 Louis-Paul-François de Noailles, duc d'Ayen, puis duc de Noailles, et fut décapitée avec sa belle-mère et sa fille.

3. Anne-Jeanne-Baptiste-Pauline-Adrienne-Louise-Catherine-Dominique de Noailles, fille aînée de la précédente, née le 11 novembre 1758, épousa le 19 septembre 1773 Louis-Marie, vicomte de Noailles, second fils du maréchal de Mouchy, son cousin.

4. Charles-Just, prince de Beauvau-Craon, maréchal de France et membre de l'Académie française, né à Lunéville le 10 novembre 1720, mort le 19 mai 1793, avait épousé en premières noces Marie-Sophie-Charlotte de la Tour, et, le 14 mars 1764, en secondes noces, Marie-Charlotte-Sylvie de Rohan-Chabot, veuve de Jean-Baptiste-Louis de Clermont d'Amboise, née le 12 décembre 1729, morte à Paris sans postérité le 26 mars 1807. C'est de cette dernière qu'il est question ici.

5. Jean-Marie Morel, architecte et dessinateur de jardins, né à Lyon le 28 mars 1738, mort dans la même ville le 10 août 1810.

6. Claire-Louise-Rose-Bonne de Coëtnempren de Kersaint, fille de l'amiral de Kersaint, née à Brest le 22 mars 1777, l'auteur d'*Ourika* et d'*Édouard*, l'amie de Chateaubriand, avait épousé en Angleterre le 25 novembre 1797 Amédée-Bretagne-Malo de Durfort, duc de Duras, et mourut à Nice le 16 janvier 1828.

gras, bouchant les pores, avaient arrêté la transpiration. Tout le monde a lu le roman où une passion la tue ; je ne le discute pas, mais je n'y crois guère.

Une fois que nous étions chez la maréchale, elle nous mena dans son cabinet pour nous montrer ses tableaux ; ils étaient peu nombreux, mais jolis. Il en est deux que je n'ai point oubliés : l'un était le portrait de Mlle Lecouvreur dans le rôle de Cornélie, tenant l'urne de Pompée ; l'autre était Ourika, la petite Ourika, arrivant du Sénégal, noire comme du jais ; sa robe ne partait que d'au-dessus de la ceinture et ne couvrait que juste ce qu'il fallait ; elle semblait d'une étoffe blanche avec des raies bleues de distance en distance ; l'enfant, dans une attitude pleine de grâce, couronnait le buste de M. le maréchal de Beauvau. Ce charmant tableau était l'ouvrage de Mme de Tott, si célèbre par ses talents, et fille du baron de Tott [1].

Tout le monde a su que la maréchale de Beauvau avait été un des beaux esprits de son temps, mais bel esprit dans la bonne acception, car rien de plus naturel que sa conversation ; sa bonté était grande : elle avait sûrement beaucoup perdu et cependant elle faisait beaucoup de bonnes œuvres. Il y avait un de nos amis qui était le sien, vieil officier des gardes du corps, Provençal avec *accent*, malgré quarante ans de séjour à Versailles ; point lettré, à beaucoup près, mais de la franchise, des dictons, de la bonhomie, jouant tous les jeux à merveille, tel était M. de Montfleury, dont le fils avait, avant l'émigration, épousé une de nos cousines qui avait à peine seize ans. Cet excellent homme venait nous voir au sortir de chez la maréchale et nous donnait les nouvelles du petit cercle d'amis qu'elle trouvait le moyen de loger, malgré la petitesse de sa maison : de ce nombre étaient M. de Saint-Lambert [2], Mme d'Houdetot, M. d'Invaut, tout cela fort académique, même la dame, parlant comme des livres et en ayant fait, au moins M. de Saint-Lambert. Nous plaisantions M. de Montfleury de ce qu'il allait se placer hardiment dans ce cercle de beaux esprits, et il nous assu-

1. François, baron de Tott, à la fois diplomate, écrivain, peintre comme sa fille, et musicien, né le 17 août 1733, mort en 1793.

2. Les *Saisons*, qui ouvrirent à Jean-François de Saint-Lambert, — l'ami de Mme du Châtelet et de Mme d'Houdetot, — les portes de l'Académie française, furent publiées en 1769.

rait, d'après la chanson, que « ces esprits dont on nous fait peur sont les meilleures gens du monde ».

La citation était parfaitement bien appliquée à ceux dont nous parlions : l'auteur des *Saisons* et d'agréables poésies était devenu lourd et infirme ; une surdité absolue augmentait sa nullité, si bien que certains bruits, qui échappaient à ses oreilles, retentissant à celles des autres, amenaient le sourire sur les visages, sans qu'il pût s'expliquer pourquoi. Mme d'Houdetot[1] n'était pas belle, malgré les grands sentiments qu'elle avait fait naître et qui inspirèrent les belles pages de la *Nouvelle Héloïse* ; vieille comme je l'ai vue, je ne lui demandais aucune beauté, si ce n'est cependant un autre regard : elle louchait outrageusement ; elle était encore droite et assez grande ; elle parlait bien, un peu lentement, ce qui indique toujours que l'on s'écoute parler. Ses soins pour M. de Saint-Lambert étaient grands, son attachement ne s'était pas refroidi ; j'ai ouï dire qu'il avait toujours été exclusif. Mme d'Épinay, sa belle-sœur, parle beaucoup d'elle dans son livre [2], et particulièrement de sa gaieté : « Mimi est gaie comme un jeune chien », dit-elle. M. d'Invaut, gendre de Mme de Fourqueux, avait de l'esprit et causait bien. Quelquefois, on racontait des anecdotes ; j'ai retenu celle-ci, contée par Mme de Beauvau :

Mademoiselle de Charolais [3] avait un voisin dont le jardin était proche le sien ; toute la journée on entendait un feu roulant de coups de fusil, et enfin l'importunité devint si grande que Mademoiselle députa son écuyer pour faire quelques représentations. « Mademoiselle est souffrante, dit-il au tireur, et le bruit la fatigue ; de plus, Monsieur, elle a besoin d'air et elle n'ose pas aller dans son jardin, par la crainte d'attraper quelque coup de fusil ; ne pourriez-vous lui

1. Élisabeth-Françoise-Sophie de la Live de Bellegarde, comtesse d'Houdetot, née à Paris vers 1730, morte le 22 janvier 1813.

2. Mme de Villeneuve fait allusion ici aux *Mémoires* de la marquise d'Épinay, belle-sœur de Mme d'Houdetot, qui ne furent publiés qu'en 1818 ; Mme d'Épinay était morte le 17 mars 1783.

3. Louise-Anne de Bourbon-Condé, née à Versailles le 23 juin 1695, morte à Paris le 8 avril 1758, sixième enfant de Monsieur le Duc et de Mademoiselle de Nantes, fille naturelle de Louis XIV, avait repris en 1750 le nom de Mademoiselle de Charolais, qu'elle avait déjà porté deux fois ; elle porta aussi ceux de Mademoiselle de Sens et de Mademoiselle, et ne doit pas être confondue avec sa sœur aînée Louise-Élisabeth, qui porta aussi quelque temps le nom de Mademoiselle de Charolais et épousa le prince de Conti.

accorder quelques instants de sécurité? — Monsieur, répondit le voisin, je suis vraiment au désespoir de déplaire et surtout d'effrayer la princesse; mais qu'elle se rassure, je ne tire que des culs-blancs. »

La belle-sœur de la maréchale de Beauvau, Mme de Craon, abbesse de Saint-Antoine [1], s'était retirée près d'elle lors de la destruction des couvents ; je lui trouvais de la dignité; elle la devait à sa grande taille et aussi à cette habitude de royauté monastique. Je la vois se promenant avec sa sœur, portant toujours une robe fort blanche et, je crois, un ruban bleu. Dans une promenade, à un étroit passage où la préséance pouvait s'observer, la maréchale voulut la donner et dit à sa sœur : « Passez, Madame l'abbesse, vous êtes l'aînée. — Madame, répondit-elle, c'est à vous de passer, vous êtes l'aînée; moi, je suis la vieille. » Les réminiscences de ces dames avaient un certain rapport; chacune regrettait une cour. Nous en avions quelques-unes de celle de Versailles par M. de Montfleury, et un jour qu'elles étaient bien belles, un auditeur enthousiasmé lui dit : « Que vous êtes heureux d'avoir vécu alors! — Hélas! Monsieur, répondit-il, ce qui est mangé n'a plus de goût. » Il avait eu sept dents cassées, un jour qu'il escortait le Roi, qui allait au grand galop aux descentes ; en descendant celle du Cœur Volant, son cheval s'abattit et, en se relevant, il lui brisa la mâchoire avec un coup de tête : ce n'était pas le plus gai de ses souvenirs.

J'ai oublié, parmi les beaux esprits de Mme de Beauvau, de citer l'abbé Morellet, oncle de Marmontel qui avait épousé sa nièce. Je crois qu'il a fait de bons ouvrages, mais je n'ai lu de lui que les *Enfants de l'abbaye* [2]; sa conversation, ainsi que celle de beaucoup d'écrivains, me parut lourde : un cercle de femmes s'y serait asphyxié. M. de Marmontel n'était pas léger non plus, mais il était homme du monde et avait toujours quelque chose d'aimable à dire; ses *Contes moraux* ont passé de mode [3]; j'avoue qu'ils m'ont inté-

1. Gabrielle-Charlotte de Beauvau-Craon, sœur du maréchal de Beauvau, née le 29 octobre 1724, abbesse de Saint-Antoine-des-Champs à Paris en 1760, fut dépossédée en 1790.

2. Les *Enfants de l'abbaye*, dont parle Mme de Villeneuve, parurent en 1797 ; leur auteur, l'abbé André Morellet, né le 7 mars 1727, mort à Versailles le 12 janvier 1819, appartenait depuis 1785 à l'Académie française.

3. Les *Contes moraux* de Marmontel parurent d'abord dans le *Mercure*, puis, avec des estampes par Gravelot, en 1765, 3 vol. in-8°.

ressée ou amusée, et plusieurs ont été pris pour sujet de jolies comédies. Mon père étant de l'Académie, j'ai vu chez lui beaucoup d'académiciens ; l'abbé Maury y venait sans cesse [1], mais bien avant que mon père fût son collègue, de même que M. de Bréquigny [2], M. Gaillard [3], avec sa singulière voix, M. Lemierre [4], M. Sedaine [5], le chevalier de Florian [6], M. de Rulhière [7], qui avait reçu mon père à l'Académie. Je me rappelle assez ces divers personnages, mais je n'ai retenu ni leurs paroles, ni les jolis petits vers qu'on obtenait qu'ils récitassent ; c'était fort applaudi, comme de raison, et cela le méritait aussi ; je regrette sur ce point l'insuffisance de ma mémoire.

Les beaux esprits de l'époque ne sont pas ce que je voyais le plus habituellement. Messieurs de la Chambre des Comptes étaient fort peu académiques, mais gens d'un mérite plus solide, et qui convenait fort peu à mon âge. Mon père leur était fort attaché et l'on peut dire que la plus grande union a toujours existé entre la Compagnie et son chef : déférence réciproque. Les derniers temps de l'existence de la Chambre furent pénibles pour elle : la position financière du gouvernement lui était trop connue pour ne pas voir que tout croulait ; ses remontrances n'arrêtaient rien, et j'entendais les doléances de ces messieurs. Quand vint la Révolution, plusieurs jugèrent qu'elle était devenue inévitable ; aucun du moins, je crois, n'en avait prévu l'issue, et qu'on ferait table rase. Deux de ces messieurs périrent au 10 août en se battant dans la garde nationale

1. Jean-Siffrein Maury, né à Valréas (Vaucluse), le 26 juin 1746, mort à Rome, le 11 mai 1817, député du clergé de Péronne aux États de 1789, plus tard archevêque de Nicée, évêque de Montefiascone et cardinal, était depuis 1785 membre de l'Académie française et vieil ami de la famille de Nicolay.

2. Le célèbre auteur des *Diplomata, chartæ*, etc., membre de l'Académie des Inscriptions et de l'Académie française, Louis-Georges-Oudart Feudrix de Bréquigny, né le 22 février 1714, mort le 3 juillet 1794.

3. L'historien Gabriel-Henri Gaillard, né le 26 mars 1726, mort le 13 février 1806, également membre des deux Académies, auteur d'ouvrages très oubliés : une *Histoire de François Ier*, une *Histoire de la rivalité de la France et de l'Angleterre*, etc.

4. Le poète Antoine-Marin Lemierre, né le 12 janvier 1723, mort le 4 juillet 1793, membre de l'Académie française, en 1781.

5. Michel-Jean Sedaine, né le 4 juillet 1719, mort le 17 mars 1797, membre de l'Académie française en 1786.

6. Jean-Pierre Claris de Florian, l'auteur des *Fables*, né le 6 mars 1755, mort à Sceaux le 13 septembre 1794, entré en 1788 à l'Académie française.

7. L'historien Claude-Carloman de Rulhière, né le 12 juin 1734, mort le 30 janvier 1791, membre de l'Académie en 1787.

pour défendre la monarchie : l'un, M. de Peizic de Chazelle, l'autre M. Clément de Saint-Palais, maîtres des comptes l'un et l'autre. Un maître des comptes à qui mon père était particulièrement attaché était M. du Tremblay, homme aussi distingué par ses lumières que par son esprit, car il était aussi bon littérateur, même poète, qu'habile calculateur ; il a survécu à la tourmente. Ma mère était liée avec deux de ces messieurs qui faisaient souvent son trictrac et la gagnaient toujours : c'étaient le président Mallet et M. Lourdet. Il y avait aussi M. Lourdet de Santerre, homme d'esprit et poète ; ses pièces de théâtre avaient assez réussi, mais il ne put échapper à l'épigramme. Pour comprendre celle qui fut faite, il faut connaître quelle était l'organisation de la Chambre des Comptes : trois ordres la composaient : les maîtres des comptes, les auditeurs et les correcteurs. On fit donc la chanson qui suit sur un vieil air :

Qui veut lutter contre Favart,
A moins qu'il n'excelle en son art,
S'expose à d'étranges mécomptes.
Oui, pour charmer les auditeurs,
Il faut, mon cher maître des comptes,
Avoir recours aux correcteurs.

Cette chanson et celle faite vers le même temps sur M. de Morfontaine m'amusaient beaucoup. M. Le Pelletier de Morfontaine [1] avait la réputation d'être d'une recherche exagérée dans sa toilette, les cheveux flottants, la rose à la boutonnière et, ce qui est encore pis, du rouge sur les joues.., et il était fort jaune. Avec tant d'agréments d'emprunt, on doit savoir tourner le couplet, et, le sachant ou ne le sachant pas, il en tourna, que je ne connais pas ; voici la requête qu'on lui adressa :

Petit de Morfontaine,
Dis-moi donc la fontaine
Où tu prends tes couplets,
Pour n'y puiser jamais.

Un membre fort honorable de la Chambre des Comptes, mais singulier dans son ensemble, et qui possédait ce je ne sais quoi qui

1. M. Le Pelletier de Morfontaine ou Mortefontaine appartenait à l'une des branches de la famille Le Pelletier, si illustre dans la magistrature : il était sans doute le fils de Louis Le Pelletier de Mortefontaine, qui fut intendant de La Rochelle.

fait que chacun rit de vous, était M. de Joquet ; ma tante la maréchale l'appelait fort innocemment M. de Jodelet. Dans une conversation où quelqu'un le cita, la plaisanterie s'établit, et un monsieur, qui riait avec les autres, assura qu'il le connaissait parfaitement et qu'il ressemblait à frapper à une pie sur la boutique d'un savetier. Personne ne voulut en rien croire, et celui qui avait avancé le fait proposa de le soutenir avec un pari, qui fut accepté par le plus incrédule de la bande ; on lui donna les moyens d'être saisi lui-même de la justesse de l'assertion : on était sûr que M. de Joquet serait, le lendemain, aux Français, dans sa loge, que le parieur n'avait qu'à s'y rendre, et que, étant certain de sa loyauté, on l'était aussi de la victoire. Après ces préliminaires, mon monsieur, bien campé sur ce qu'il avait à faire, arrive un des premiers dans la salle et s'établit au beau milieu, tournant la tête à chaque porte qui criait, quand tout à coup une exclamation lui échappa : il avait reconnu la pie, qui était bien M. de Joquet, et il paya le pari, trouvant fort plaisant de l'avoir perdu.

*
* *

J'ai, je crois, raconté ce qui m'est resté de souvenance du début de ma vie. Maintenant entamerai-je un récit sur l'affreuse Révolution et jetterai-je sur ce passé un triste et long regard ; je n'en aurai le courage que par le besoin d'occupations et celui de rompre mes idées ; cela ne me donnera pas grand mal ; je ne retracerai que ce qui concerne les miens, et ce que j'ai vu. Mon style est fort incorrect : je ne saurais le faire meilleur ; aussi je m'abandonne à ma facilité ; tout ce que j'écris est fort mauvais, je le sais ; mais, d'honneur, je n'ai pas l'intention de faire du bon, ne dédiant mon œuvre qu'à moi-même.

Lorsque l'on voyait mon grand-père avec ses fils, cette réunion de beaux hommes témoignait combien la nature avait été généreuse dans ses dons pour cette famille. Tous avaient une taille élevée et de beaux traits, animés par une physionomie pleine de noblesse et de bienveillance. Ils n'étaient pas moins distingués sous le double rapport d'une instruction solide et d'un esprit orné. Mon père, destiné à la magistrature, fit, bien en conscience, les études indispensables pour occuper un poste aussi important ; il avait déjà

parcouru rapidement et brillamment toutes ses classes, et quand il sortit du Plessis [1], il était sûrement bon latiniste. Son goût pour les auteurs qu'il avait expliqués n'avait point changé ; on les voyait sur sa table de travail et il se plaisait beaucoup à les citer, quand il rencontrait gens qui pouvaient le comprendre, et cela n'était pas commun. M. Dupré de Saint-Maur [2], cependant, était plus fort que lui quant aux citations, qu'il tirait de sa tête classique ; mon père alors baissait pavillon et s'en tenait à de curieux à-propos latins, qui fournissaient encore matière à des pages de citations : tout Horace y passait pendant un dîner. Pour nous, nous riions à gorge déployée de cette volubilité; heureusement que ce plaisir était rare : nous aurions pu en être fatigués.

Mon père savait parfaitement sa langue et écrivait avec une grande correction. Lors des lits de justice et de la réception des contrôleurs généraux, on accourait à la Chambre des Comptes pour entendre le Premier Président; les belles dames n'y manquaient pas ; une belle figure, un bel organe, un bon discours étaient fort à leur convenance. Ces discours étaient difficiles, quoique courts ; les circonstances étaient si malheureuses alors pour un magistrat, trop dévoué pour censurer le gouvernement avec amertume, mais obligé pourtant, par sa conscience et par sa place, à ne pas paraître approuver tout ce qui se passait! Pour s'en tirer avec bonheur, il fallait donner une tournure adoucie à des remontrances sévères dans leurs principes : c'est à quoi il s'appliquait, et, en général, le public était content.

Ce changement continuel de ministre des finances, ces lits de justice furent le commencement de ces querelles du Parlement avec la cour; l'issue en fut cruelle, mais, dans cette Révolution, chacun s'est détruit soi-même. Paris, à cette époque, n'était guère tenable; l'agitation gagnait les moindres classes de la société ; on se moquait des forces que le gouvernement déployait pour maintenir les tapageurs de la basoche autour du Palais ; les gardes françaises furent appelés les garde-robes. Le chevalier Dubois, com-

1. Le collège du Plessis, rue Saint-Jacques, qui fut quelque temps uni au collège de Sorbonne et devint prison sous la Révolution, était bâti sur l'emplacement actuel du lycée Louis-le-Grand.

2. Nicolas-François Dupré de Saint-Maur, né vers 1695, mort le 1er décembre 1774, maître des comptes, est surtout connu comme économiste; il entra en 1733 à l'Académie française.

mandant du guet à cheval, homme dévoué, était insulté sans cesse dans ses fonctions ; il fut le premier qui donna de la célébrité à son cheval blanc, et M. de Lafayette le second. Il parut un écrit adressé au chevalier où on lui disait : « On admire vos exploits sur le quai des Lunettes et sur celui des Morfondus ; vous faites tout trembler, lorsque vous paraissez sur ce cheval blanc que tout le monde connaît. » A cette époque, les polissons prenaient aussi leurs licences et jetaient des pétards enflammés dans les jambes des chevaux. Il prit un bel amour pour l'Henri IV du Pont-Neuf, et, un jour, tout ce qui passait en voiture était forcé de descendre et de faire ses révérences à la statue en ajoutant : « Au diable Lamoignon ! » alors garde des sceaux. J'entendais force doléances, j'avais peur des pétards et je riais des calembours, ce qui était fort naturel à mon âge, où les choses et leurs conséquences n'étaient pas à ma portée ; quand elles se débrouillèrent, ce ne fut que trop clair et je n'eus pas besoin de vieillir pour les comprendre.

Ce fut après que les Parlements eurent trop énergiquement refusé l'enregistrement des impôts et animé les populations que le gouvernement vit le mécontentement général et l'isolement dont il était menacé ; les premiers ordres de l'État ne voulurent pas l'aider ni faire de sacrifices, et les grands corps de magistrature ne pouvaient souscrire à la ruine des peuples. On changeait sans cesse de ministres, chacun avait son système, qui, presque avant de paraître, avait l'opinion générale contre lui, et le ministre qui en était l'auteur, pendu en effigie ou brûlé le soir même par le peuple : la cour plénière et un projet de papier monnaie attirèrent ce traitement à M. de Brienne, archevêque de Toulouse [1], alors premier ministre. Ce fut apparemment peu de temps après ces fâcheuses démonstrations populaires que M. de Calonne [2] proposa la réunion des notables du royaume, et il fut résolu qu'on les convoquerait et que le sort de la France serait dans leurs mains, ayant à décider la question des États généraux : question bien terrible, et qui fut résolue à la majorité d'un bureau, celui de Monsieur, comme chacun

1. Le cardinal Étienne-Charles-Louis de Loménie de Brienne, né en 1727, archevêque de Toulouse, puis de Sens, successeur de Calonne au contrôle général des finances, puis premier ministre, mort en 1794.

2. Charles-Alexandre de Calonne, né à Douai le 20 janvier 1734, mort le 29 octobre 1802, contrôleur général des finances en 1783.

sait. Mon père, qui était de celui de M. le comte d'Artois, était désolé, répétant sans cesse que les États du royaume avaient toujours été ou inutiles ou dangereux.

Un de mes grands souvenirs de cette époque est un grand dîner que mon père donna aux membres de son bureau ; il y invita M. le comte d'Artois, lui disant que Henri IV venait déjeuner familièrement chez son aïeul ; le prince n'accepta pas et il eut grand tort : c'eût été une manière fort noble de se populariser et de répondre au dévouement. Je vois encore cette immense table et ce superbe et excellent dîner. L'individu qui me frappa le plus fut M. le marquis de Lafayette, que je trouvai fort bel homme, parfaitement mis, et l'air aussi distingué qu'il se peut, point de physionomie, et une espèce de tic dans les yeux peu agréable; déjà il était le héros d'une partie du monde ; nous ne nous doutions point qu'il le serait de la nôtre, et que nous le verrions souvent les dimanches passer en revue la garde nationale sur la place Royale, garde que nous avions en horreur, et qui dut son existence à la Révolution, dont la bourgeoisie de Paris avait adopté tous les principes.

Après mon souvenir de M. de Lafayette, il est singulier d'en avoir un de M. Bailly [1], qui, au civil, joua le même rôle : il fut maire de Paris. Ce fut aussi à un dîner que je le vis ; il faisait partie de Messieurs de l'Académie invités par mon père lors de sa réception ; ce dîner était magnifique. Ce pauvre M. Bailly, long et maigre, me parut (je savais qu'il était astronome) dans les astres et s'occupant peu de notre monde ; que n'y est-il resté, le malheureux homme! quel destin il eût évité ! Un autre personnage célèbre, auprès de qui je me trouvais placée, était M. de Brienne, archevêque de Toulouse ; petit et d'une complexion faible et délicate, il ne se nourrissait que de poisson ; aussi ma mère lui présenta de ces belles truites de Courances, dont il fit l'éloge. Ce prélat ou prince de l'Église (je crois qu'il était cardinal) parlait avec aisance et esprit ; on a dit bien du mal de lui, et cependant il avait laissé de beaux souvenirs dans son diocèse ; c'était un habile administrateur, son influence aux États était grande : c'est ce qui donna l'idée d'en faire

1. J.-Sylvain Bailly, né à Paris en 1736, guillotiné le 11 novembre 1793, était membre de l'Académie des sciences, de l'Académie française depuis 1784 et de l'Académie des Inscriptions.

un premier ministre ; il prouva dans ce poste que tel brille au second rang qui s'éclipse au premier.

Une autre célébrité que je ne dois pas oublier, c'est M. de Calonne ; je le vis à Courances ; il y vint de Fontainebleau, où il avait suivi la cour ; il était accompagné de sa nièce, la marquise de Fouquet, du marquis et de Renette, leur fille, qui, depuis, fut ma bien bonne amie. M. de Calonne me parut grand ; je me rappelle peu sa figure ; quand je cherche à me la représenter, je ne vois qu'un habit gris, une canne avec une pomme d'ambre et quelques pierreries. C'est à l'époque de cette visite que les notables furent décidés ; il l'apprit à mes parents et je vois encore ma mère racontant ce qui avait été dit sur cette assemblée, que les grands embarras du gouvernement forçaient de convoquer. On paraissait inquiet, et cela me frappa ; je crois en vérité que c'est ma première impression politique. M. de Calonne avait du talent et une grande intelligence, mais ce n'était pas l'homme de la position, et sa grâce et son esprit ne servirent qu'à encourager ceux qui achevaient la ruine de l'État. Sa réponse à la Reine, qui lui faisait je ne sais quelle demande, enchantait les courtisans : « Madame, si cela se peut, cela est ; si cela ne se peut pas, cela sera. » Toujours il était aimable, même dans les relations d'affaires, à ce que j'ai entendu dire à mon père.

M. Necker ne lui plaisait pas autant ; un jour qu'il était avec lui dans son cabinet, Mme de Staël, dont la célébrité commençait, entre et détourne le ministre de son entretien avec le premier président de la Chambre des Comptes ; elle fut fort mal reçue, et mon père, voyant une sorte de confusion sur sa figure, adressa au sien ce vers d'*Iphigénie* :

N'osez-vous, sans rougir, être père un moment ?

Cette citation fut d'un grand effet, au moins sur la dame. Que de choses on a dit sur cette belle dame, et aussi que de choses elle a dit elle-même ! M. de Champcenetz [1], le plus malin des hommes, la criblait de bons mots, et l'on peut dire qu'il a immortalisé son pied (le vilain *pied de Staël*). Elle lui en rendit un, une fois qu'ils

1. Il s'agit sans doute, soit de Louis-Pierre Quentin de Richebourg, marquis de Champcenetz, né en 1754, gouverneur et capitaine des chasses de Meudon, soit de René-Ferdinand-Quentin de Richebourg, dit le chevalier de Champcenetz.

dînaient dans la même maison et où quelque chose de mauvais fit dire à M. de Champcenetz qu'il s'était empoisonné. « Vous verrez qu'il s'est mordu la langue, » dit Mme de Staël à ses voisins. Mme de Genlis et elle ont eu le malheur d'inspirer de ces jolies méchancetés, qui pénètrent les esprits ; cela se retient et se cite éternellement.

Toutes deux ont fait des ouvrages que tout le monde a lus avec intérêt, et les *Considérations sur la Révolution française* de Mme de Staël obtinrent un grand succès ; cet ouvrage excepté, je préfère Mme de Genlis. Comme, depuis le temps où écrivaient ces dames, une infinité d'autres se sont faites auteurs, elles sont presque oubliées. Mme de Genlis a écrit et écrit convenablement pour tous les âges ; j'étais, je crois, peu éloignée de l'enfance, quand j'ai lu avec délices les *Veillées du château*, les *Lettres sur l'Éducation* et son théâtre, où j'ai même rencontré certaines moralités dont j'ai fait mon profit [1]. J'ai lu tout ce qui parut d'elle, et ce fut considérable ; sa fécondité était grande ; les *Mémoires* furent sa dernière production, amusante par le récit piquant et malin de ce dont elle avait été témoin. Ses romans historiques, qui furent les premiers du genre — *Madame de la Vallière*, *Madame de Maintenon* — sont pleins d'intérêt, et *Mademoiselle de Clermont* passa pour un chef-d'œuvre. Il y a dans tous ces ouvrages un mérite qu'on ne rencontre plus : c'est qu'on voit que la femme auteur est une femme de bonne compagnie ; c'est aussi ce bon goût et ce bon ton qui rendent si délicieux les romans de Mme de Souza [2].

Il me faut revenir à mes notables ; mon père et tous les chefs de la magistrature du royaume le furent ; ils se tinrent à Versailles. Pendant ce temps-là, on faisait des lazzis sur eux à Paris, où on ne trouvait rien de si plaisant que d'avoir pour compatriote un Provençal, un Gascon, un monsieur de Toulouse, un monsieur de Tours... Quant à ce dernier, c'était bien plus drôle encore : il était

1. Stéphanie-Félicité du Crest de Saint-Aubin, comtesse de Genlis, née le 25 janvier 1746, morte le 31 décembre 1830. — *Les Veillées du château* parurent en 1784, *Mademoiselle de Clermont* en 1802, *Madame de Maintenon* en 1806, *Madame de la Vallière* en 1807, les *Lettres sur l'Éducation* en 1782.

2. Adélaïde-Marie-Emilie Filleul, comtesse de Flahault, puis marquise de Souza-Botelho, née le 14 mai 1761, morte le 16 avril 1836. Ses principaux ouvrages sont : *Adèle de Senanges*, *Eugène de Rothelin*, *Eugénie et Mathilde*, *Mademoiselle de Tournon*.

maire. « Qu'est-ce qu'un maire? » se demandait-on. « Personne n'en sait rien, » était la réponse. « C'est apparemment comme un prévôt des marchands, pas grand'chose; il y en a dans quelques villes de France, à Montpellier, à Eu, etc. — Tant que ça! dit un autre. — Cela ne fait que trois, lui répond-on, mais ce sont les plus fameux, et le maire de Tours est un gros réjoui d'original sans copie. Quant au maire d'Eu... » A ce mot, un rire inextinguible éclata dans tous les coins du salon : « Eh bien! oui, Mesdames, ce maire que je viens de vous désigner est l'homme le plus modeste, le plus à sa place que je connaisse. L'autre jour, il voulait s'absenter de Versailles pour venir se promener à Paris; on lui conseilla de prendre certaine voiture que nous appelons si improprement « pot de chambre »; ils étaient tous retenus jusqu'au lendemain; il prit son parti d'attendre et fut se consoler dans le parc, trouvant que c'était facile dans des « lieux » aussi beaux. Il fut raconté, après, que M. le maire de Tours avait les coudées et la parole franches : au dîner d'une grande dame dont il était convive, on discutait sur un vin équivoque qu'on essayait de faire passer. « Qu'en pense M. le maire de Tours? » dit la maîtresse de la maison. — « Qu'il n'est bon qu'à laver les pieds des chevaux, » répondit-il.

Les femmes de Messieurs les notables, ayant toujours vécu en province, passaient naturellement pour être provinciales. Il y en eut qui, désirant voir Paris, y accompagnèrent leurs maris et eurent aussi leur part dans les plaisanteries qui se faisaient sur ces « étrangers ». L' « épouse » de l'un d'eux était à admirer la belle galerie de Versailles, et, pendant ce temps, un jeune homme fort élégant faisait aussi près d'elle de grandes démonstrations d'enthousiasme; cela devint si fort que la dame se retourne : « Mon Dieu! Madame, lui dit-il, je ne puis vous exprimer toute la vénération dont je suis pénétré; mon goût pour ce qui est antique va jusqu'à l'exagération, que dis-je? jusqu'à l'adoration; permettez-moi donc de baiser le bas de votre robe, dont la date doit se perdre dans la nuit des temps. » La dame avait trop d'esprit pour s'offenser : elle ne s'en servit que pour se venger. « Monsieur, il est libre à vous de baiser le bas de ma robe; mais, puisque vous aimez tant les dates reculées, je vous offre de baiser mon d..... : il a vingt ans de plus. »

Quoi qu'en dise Beaumarchais, si, à cette époque, on fit beaucoup de lazzis et de couplets, tout ne finit pas par des chansons, mais bien par des pleurs et des grincements de dents. C'est apparemment les notables qui firent convoquer ces désastreux États généraux, qui, avec la double représentation du Tiers, retournèrent la France de fond en comble et mirent en poussière le plus beau pays du monde. Au reste, ce n'est point aux notables qu'on doit s'en prendre : le grelot était attaché avant leur réunion. Il ne l'aurait pas été, si la cour s'était réformée et si les premiers ordres de l'État, en se chargeant de la dette, avaient mis la condition de l'établissement d'un gouvernement qui donnât des garanties, comme celui de l'Angleterre.

A cette époque, les conversations roulaient sur la politique et m'ennuyaient à mourir, ainsi que ma sœur. « Mes chères petites, disait ma mère, chacun son tour : j'ai eu les Jésuites et M. de La Chalotais, et ils n'étaient pas amusants non plus, et infiniment moins intéressants que les événements actuels : événements que je vois bien en noir, » ajoutait-elle en soupirant : « Nous jouerons des couteaux, » répliquait mon oncle. « Comment, franchement, mon oncle, vous croyez à l' « homicide acier » ? — Et au « fer assassin », me répondait-il. Et mon père terminait ce dialogue en assurant que la guerre civile et la banqueroute lui paraissaient à peu près inévitables, et qu'il trouvait son père bien heureux d'être mort et ses enfants malheureux d'être nés dans un pareil temps : et il nous embrassait, les larmes aux yeux.

Toutes ces tristes prévisions devaient avoir lieu les derniers mois de 1788 et les premiers de 1789. Il me semble aussi que mon oncle de Béziers était à Paris, où se tenait l'assemblée du clergé, dans le local des Petits-Augustins ; il était fort effrayé de la situation générale ; celle du haut clergé particulièrement était embarrassante et, plus que cela, le bas clergé ne dissimulait pas ses projets de se faire nommer aux États par leur ordre et de profiter de leur concurrence de droit avec leur évêque et autres supérieurs. Effectivement, à Béziers, l'abbé Gouttes, l'abbé Rouldès et, je crois, le fameux capucin Chabot furent nommés [1] ; mon oncle en fut vivement affecté et

1. Les députés élus par le clergé de la sénéchaussée de Béziers aux Etats généraux furent l'abbé Gouttes, curé d'Argelliers, et l'abbé Martin, curé de Saint-Aphrodise de Béziers. Quant à l'ex-capucin Chabot, il ne fut nommé représentant qu'aux élections pour l'Assemblée législative, et ce fut par le département de Loir-et-Cher.

comprit que son ordre et tous les ordres étaient détruits et que la chute du trône suivrait celle de l'autel.

Avant tous ces terribles événements, il y eut, le jour de la Fête-Dieu, la procession des évêques réunis en assemblée; elle suivait la rue Dauphine, et ma mère, désirant nous la faire voir, fit demander à Salmon, marchand de papier, de nous permettre de regarder le cortège par ses fenêtres : ce fut accordé très gracieusement, et nous vîmes cette imposante et majestueuse cérémonie. M. de Dillon, archevêque de Narbonne [1], portait le Saint-Sacrement ; je le vois encore : sa dignité personnelle était grande et semblait augmentée par ses augustes fonctions ; sa taille élevée et droite, sa tête haute et tout cet ensemble si parfaitement noble sous le dais auraient inspiré un grand peintre. Le costume des évêques me parut absolument le même, non seulement pour la forme, mais pour la nuance : rien de plus beau que la soutane violette, couverte de dentelles et portée par des hommes dont la démarche était noble et belle, chacun ayant son valet de chambre et marchant à distances égales. Je me rappellerai toujours combien je fus émue de ce coup d'œil.

Nous avions, avant d'arriver chez Salmon, essuyé une mésaventure : la Grève, où on ne pendait pas cependant, se trouvait couverte de monde, attiré par un bon motif, celui de voir la procession du Saint-Esprit. Le cocher de ma mère, un certain Hubert, l'homme le plus prudent par nature et par les ordres de sa maîtresse, assez craintive, prit un si petit pas qu'on ne voyait pas avancer, et toutes les bonnes femmes et autres gens du peuple n'avaient aucune frayeur. Cela ne convint pas à un petit bourgeois, au front luisant, portant perruque à marron, col serré et habit droit de camelot gris et fané; il se mit à hurler mille invectives contre ces riches qui écrasaient les pauvres. Deux grands gaillards de domestiques avaient beau représenter avec quels ménagements on avançait, il criait encore plus fort et trouva le moyen d'approcher de la portière, disant toutes les sottises à celles qui étaient dans la voiture, à croire en vérité qu'il voulait faire massacrer une femme et deux enfants. Pour se délivrer de cet homme, qui fut sûrement un terrible révolutionnaire, il fallut la garde; un sergent aux

1. Arthur-Richard Dillon, né en 1721, évêque d'Evreux, archevêque de Toulouse, puis de Narbonne le 5 décembre 1762.

gardes françaises perdit son latin à le raisonner; ne pouvant se faire entendre, on se fit sentir, et un coup de poing le rejeta dans la foule. Ma mère, qui avait essayé de phrases polies avec ce fougueux interlocuteur, n'en eut que plus d'injures. Le sergent lui demanda son nom et, quand elle l'eut prononcé, il lui dit, avec un grand salut : « Je suis bourgeois de Paris. » Elle fut flattée de cette manière délicate et laconique de lui dire que son nom était connu et considéré généralement.

Ce succès, tout à la fois aristocratique et populaire, ne se renouvela pas. Ce beau régiment des gardes françaises, dont effectivement les bas officiers appartenaient en grande partie à la bonne bourgeoisie de Paris, cessa de maintenir l'ordre dans leur malheureuse ville et grossit ce torrent révolutionnaire qui entraîna tout. Les gens en voiture étaient donc insultés à chaque tour de roue, et, sur leurs charrettes, de vilains rouliers vous lançaient, d'une gueule effroyable, des *Vive la nation!* à faire frémir; un hasard arrêta une de ces voix formidables : un énorme bâillement, qui en précédait les éclats, ouvrit un tel gouffre qu'il reçut un crachat qu'assurément mon père ne pensait point à y lancer; un sou le tira d'affaire et arrêta la bordée de sottises qui allait suivre.

De petites émotions sans cesse renouvelées me rendirent craintive, et ma mère, frappée comme elle était, n'avait point en elle ce qu'il fallait pour arrêter les jeunes imaginations et fortifier l'âme. A cette époque, on ne parlait que d'assemblées primaires; chacun des trois ordres se réunit; mon père fut nommé par le sien pour aller voter à la réunion générale des électeurs des sections; il fut un des douze députés et refusa ce poste bien recherché; M. de Montesquiou le remplaça [1]. Le langage d'alors devenait pour moi tout à fait incompréhensible : on ne rêvait que gouvernement anglais et tout se désignait par des mots réellement nouveaux dans notre français d'alors. J'eus donc à demander ce que c'était qu'un club, et ce que voulaient dire motion, pétition; la majorité, la minorité, les opinants par ordre et les opinants par tête fatiguèrent longtemps la mienne. Je devins aristocrate fougueuse et je soutenais des thèses sans y avoir réfléchi, mais qui amusaient la société; j'appelais opi-

1. Anne-Pierre, marquis de Montesquiou-Fézensac, né le 17 octobre 1739, mort le 30 décembre 1798, membre de l'Académie française.

nants par tête ces grands Chinois en pâte de riz à qui on la fait remuer à volonté. Qu'on eût été heureux de n'avoir que ceux-là !

Un jour qu'après le dîner nous jouions au nain jaune avec mes frères dans la bibliothèque qui précédait le boudoir de ma mère, où elle se tenait avec mes parents, nous entendîmes un bruit et comme un mouvement d'hommes nombreux sur la place Royale, fort paisible d'ordinaire ; cela nous parut singulier, et comme nous nous taisions pour mieux écouter, M. l'abbé Paulmier vint à nous, nous disant : « Mesdemoiselles, si vous voulez savoir ce que c'est qu'une révolte (alors on ne connaissait ni l'insurrection ni l'émeute), mettez-vous à la fenêtre. » Nous y courûmes et nous vîmes le ramassis le plus déguenillé et le plus dégoûtant d'hommes ivres, hurlant, jurant, faisant toutes sortes de contorsions et, quoique marchant sans ordre, ayant à leur centre, en guise de drapeau, une potence où était pendu en effigie Réveillon, fabricant de papiers peints[1] ; sur je ne sais quel grief, ses ouvriers s'étaient insurgés contre lui, et l'autorité n'avait pas pu ou n'avait pas su les empêcher de faire cette effrayante promenade. Ils me firent tant de frayeur que je ne les regardai que de loin ; mon oncle n'eut pas la même prudence, et il fut aperçu, avec ses grandes lunettes, par un de ces sans-culottes qui lui montra fort irrévérencieusement qu'elles avaient besoin d'être raccommodées. Tous ces misérables s'en retournèrent faire le train et se griser toute la nuit au faubourg Saint-Antoine, et, le lendemain, voulant recommencer leurs désordres, ils se firent canarder par les gardes françaises : dernier acte d'obéissance de ce régiment.

Je crois que peu de temps après nous partîmes pour Courances, où ma mère aimait à passer quelques semaines du printemps. Ce fut dans ce lieu si beau et si paisible, où l'on n'entendait d'autre bruit que celui des jets d'eau et de ce gros mufle qui vomit un muid d'eau par seconde dans les fossés qui forment une double enceinte au château, ce fut donc là qu'on apprit l'ouverture des États généraux ; il me semble que ma tante la comtesse de Brassac, sœur de ma mère, lui fit le récit de la cérémonie dans une lettre

1. Jean-Baptiste Réveillon, entrepreneur de la manufacture royale de papiers peints, habitait rue de Montreuil, au faubourg Saint-Antoine ; le pillage de son établissement eut lieu le 27 avril 1789.

qu'elle lui écrivit. Déjà l'on s'observait, on lisait sur les physionomies : celles de plusieurs du Tiers-État parurent sombres et haineuses; ils avaient médité et arrêté leur plan : le *Levons-nous!* de l'abbé Sieyès fut comme le *Suivez-moi!* de Dupré, à l'exception que, à celui-ci, on s'est rassis à l'instant.

Nous retournâmes à Paris où l'inquiétude et l'effroi régnaient ; les malheureux clubs s'organisaient. C'était peu de temps après l'ouverture des États généraux, et déjà tous les esprits étaient bouleversés ; la Révolution y était faite. Le mien, point formé cependant, se monta à un point extraordinaire, et je croyais sincèrement qu'on était criminel à pendre, en désirant le plus léger changement ; la dénomination de démocrate était dans ma bouche le *nec plus ultra* de l'injure. On vint nous apprendre qu'on faisait venir plusieurs régiments pour contenir Paris qui s'agitait ; que, tous les soirs, c'était des attroupements au Palais-Royal, où des orateurs faisaient les discours les plus incendiaires contre le Roi, la Reine, les abus, les privilégiés, les aristocrates ; qu'un homme, soi-disant un mouchard, avait été jeté dans le bassin, à moitié assommé ; mais qu'on était, ajoutait-on, très disposé à réprimer ce désordre ; qu'on échelonnait quarante mille hommes et qu'un camp de trois régiments suisses se formait au Champ-de-Mars ; que d'autres troupes auraient leurs quartiers à l'École militaire, et que le maréchal de Broglie[1] avait été nommé commandant de cette armée : c'en était bien une, et on l'eut contre soi : l'heure de la monarchie était sonnée!

Tout le monde (notre monde) allait voir le camp ; ma mère désira y mener ses filles, et le précepteur de mes frères nous procura cette joie par le moyen d'un officier suisse de Salis-Samade[2] ; les autres corps étaient Diesbach[3] et j'ai oublié le nom du troisième. A l'École militaire, je me souviens des hussards de Bercheny. Nous fûmes reçus à l'entrée du camp avec la politesse la plus française par trois officiers de Salis : ma mère eut pour « attentif » le lieutenant-colo-

1. Victor-François, duc de Broglie, né le 19 octobre 1718, mort à Munster le 30 mars 1804, brigadier le 26 avril 1742, maréchal de camp le 1er mai 1746, lieutenant-général le 10 mai 1748, maréchal de France le 16 décembre 1759, chevalier des ordres la même année, fut député de la noblesse d'Alsace à la Constituante, ministre de la guerre en 1789, et émigra.

2. Ce régiment suisse datait de 1672 ; il avait pour colonel depuis le 7 avril 1782 le baron de Salis-Samade.

3. Le régiment de Diesbach, formé en 1690, porta successivement les noms de Jeune-Salis, May et Dubuisson.

nel ; nous ne regrettâmes point les honneurs du grade, et nos jeunes sous-lieutenants nous parurent aussi aimables qu'amusants. Pendant qu'ils cherchaient à nous faire rire, le lieutenant-colonel de ma mère, qui l'avait attaqué sur le chapitre de la politique, l'effrayait en lui racontant tous les moyens de séduction employés contre les soldats : les filles, les marchands de fruits, d'eau-de-vie, qui les faisaient boire, tout en leur disant : « Vous ne tirerez pas sur vos mères et vos sœurs ; vous crierez : *Vive la nation ! A bas les aristocrates*, etc. » Cette conversation de ma mère avec un homme plein de sagesse la consterna, et, depuis, la peur ne la quitta pas.

D'ailleurs, les événements marchèrent grand train. Depuis Réveillon, notre malheureux ou plutôt mauvais voisin, le faubourg Saint-Antoine était dans une agitation sourde ; la vue des troupes lui portait ombrage, et, de même qu'au camp, on travaillait à la propagande. Après la fameuse déclaration du 23 juin, toutes les têtes furent sens dessus dessous au Palais-Royal : on poursuivait et noyait ce que l'on croyait des mouchards ; Paris était inondé de petits imprimés où chaque classe inférieure de la société était endoctrinée avec des paraphrases des Droits de l'homme et du citoyen et des citations de M. l'abbé Sieyès, prises dans sa fameuse brochure : *Qu'est-ce que le Tiers-État?* A la porte des spectacles, on faisait même distribution d'écrits incendiaires et, entre autres, des avis aux laquais, lesquels ne demandèrent pas mieux que d'être les égaux de leurs maîtres. Cette classe fut bien mauvaise, au moins dans le début. J'étais furieuse quand ma mère demandait des nouvelles pendant le souper à ceux qui la servaient et qui se plaisaient à l'effrayer encore davantage, puis ils se fourraient le poing dans la bouche pour ne pas éclater de rire. Un soir donc, suivant sa coutume, elle fit sa question au mieux informé. « Il n'y a rien de nouveau, lui dit-il, si ce n'est que l'on fabrique vingt mille piques au faubourg Saint-Antoine. — Ah ! grand Dieu ! s'écria-t-elle, et pourquoi ? — Pourquoi ? C'est pour s'armer quand on bombardera Paris. D'ailleurs, M. de Launey [1] a fait braquer les canons de la Bastille ; trente petits Suisses y sont entrés pour renforcer la garnison, toutes les femmes ont peur et il faut prendre ses précautions. »

1. Bernard-René Jourdan de Launey, né en 1740, gouverneur de la Bastille depuis 1774.

Ce récit était vrai et fait sans moquerie et avec conviction : l'égarement populaire avait gagné tout le monde, et on se disposait à l'agression, tout en parlant résistance. Nos marchands et ouvriers du quartier étaient, du moins quelques-uns, de véritables enragés : l'horloger de mon oncle, vieux furibond, montait un jour sa pendule, murmurant des fagots révolutionnaires et absurdes. « Vous avez donc bien peur, mon cher A***, » lui dit mon oncle. — « Peur ! peur ! ah oui ! peur ! s'écria-t-il ; apprenez que nous nous défendrons comme cinq cents diables ! — Cinq cents diables ! c'est bien peu, Monsieur A*** ! — Ce sera donc, répliqua-t-il, comme cinq cents millions. » Eh bien ! ce sot, cet imbécile eut raison.

Jusqu'au moment de la grande catastrophe, les intérieurs des familles étaient les mêmes : mes parents recevaient leurs habitués comme au temps calme, et les amis, gens d'affaires, membres de la Chambre des Comptes, venaient dîner ; le seul changement qui me paraissait excédant n'était que dans les conversations, toutes politiques, et, à ma grande indignation, les opinions n'étaient pas toutes les mêmes. Parmi ceux qui furent victimes plus tard, il y avait des mécontents : on voulait un changement ; les désordres de la cour, l'affreux état des finances, cette nécessité d'établir de nouveaux impôts qui seraient dévorés si l'on ne prenait pas de fortes garanties, tout cela frappait les esprits profonds ; de plus, il paraissait juste que les ordres privilégiés payassent comme le Tiers ; mais le véritable aristocrate d'alors n'entendait pas de cette oreille-là, et il exhalait sa fureur, presque ses invectives, partout où il ne rencontrait pas l'attachement inviolable qu'il conservait aux abus. J'étais d'âge à n'être rien ; cependant je devins fougueuse aristocrate et passablement divertissante, à ce que l'on trouvait : je ne craignais ni la dispute, ni même la discussion, dont je croyais toujours me tirer avec honneur. Il est vrai qu'un de mes antagonistes, homme de beaucoup d'esprit, s'amusait davantage à me faire briller ou extravaguer qu'à soutenir ses idées politiques ; nous lui étions tous très attachés. Les fameuses idées que j'attaquais étaient assurément fort raisonnables, mais elles ne préservèrent pas plus tard celui qui les professait du sort cruel qui frappa tant de personnes de toutes les opinions.

La réunion des ordres, les opinants par tête ou par ordre, étaient ce qui avait le plus agité les différentes chambres des États géné-

raux ; la cour voulut arrêter cette fermentation et s'y prit apparemment fort mal ; le rôle que MM. de Brézé et de Mirabeau y jouèrent est connu, de même que les défections du clergé et de la noblesse passant au Tiers. Les esprits, au dehors, allaient toujours en s'enflammant : on jeta des pierres dans la voiture de l'archevêque de Paris ; une fête que donnèrent les gardes du corps et les : *Vive le Roi ! Vive la Reine !* parurent une hostilité, animèrent la population de Versailles et bien plus celle de Paris. Enfin, on vint nous apprendre que le soulèvement était général, que le peuple était furieux et s'armait, que le camp était levé, les troupes qui étaient dans Paris retirées, que la désertion était générale, les troupes fraternisant, comme avait fait le régiment de Flandre à Versailles gagné par M. Laclos [1] ; que le maréchal de Broglie avait donné sa démission ; que M. le comte d'Artois et la famille de Polignac étaient partis et quittaient la France, et, pour combler la mesure des désastres, que le peuple parlait d'assiéger la Bastille. « Et le magasin à poudres ! s'écria ma mère ; nous allons tous sauter ! »

Ce siège s'entreprit donc, et quand on a vu l'affreuse et innombrable canaille armée de piques, de faux, de croissants, de rasoirs et de couteaux au bout de longs bâtons, sans oublier les épées, les mauvais fusils, pistolets, etc., on ne conçoit pas comment ces imbéciles, au lieu du siège de la Bastille, n'ont pas fait celui de nos hôtels, où ils auraient trouvé de bons meubles et de bons lits au lieu des paillasses et des chaînes de la forteresse destinées aux « victimes du despotisme ». Nous, pendant que les gardes françaises et cette infinie population tiraient sur la Bastille, nous étions dans des transes mortelles, pensant toujours au saut que nous ferions si l'Arsenal prenait feu ; on prétendait que je mesurais des yeux la hauteur du plafond à chaque exclamation de ma mère pour calculer celle de l'entrechat. Une fois que la Bastille fut livrée à la populace, elle se livra en bêtes féroces à ce qu'elle appela la justice du peuple : le malheureux M. de Launey fut tué et le domestique qui nous apprenait cette cruelle nouvelle ajouta : « La petite tête de M. de Flesselles (lieutenant de police) [2] pourra bien tomber aussi. »

1. Pierre-Ambroise-François Choderlos de Laclos, né à Amiens en 1741, mort le 5 novembre 1803, le célèbre auteur des *Liaisons dangereuses*, appartenait à l'armée et fut pendant la Révolution l'agent du duc d'Orléans.

2. Jacques de Flesselles, né en 1721, d'abord intendant de Moulins, puis de Bretagne, enfin de Lyon, avait remplacé le 21 avril 1789 comme prévôt des marchands de Paris M. Le Peletier de Morfontaine.

Effectivement, un coup de pistolet sur les marches de l'Hôtel de Ville le renversa.

Quelques jours après, MM. Bertier[1] et Foullon[2] furent pendus à un reverbère comme accusés d'affamer le peuple : l'un était l'intendant de Paris, l'autre, conseiller d'État, accusé d'avoir dit que ceux qui manquaient de pain n'avaient qu'à manger du foin, et, avant le supplice, on lui en remplit la bouche ; on promena leurs lambeaux. Ce supplice fut trouvé si ingénieux qu'il fut renouvelé ; en criant : *A la lanterne!* on était sûr de réunir plus de canaille qu'avec un tambour. On sait combien de fois M. de Lafayette, voulant sauver de pauvres diables d'épiciers ou boulangers, arriva trop tard. La fenêtre du boudoir de ma mère, où nous nous tenions, avait une enfilade de réverbères vis-à-vis d'elle : le premier la touchait presque et éclairait l'intérieur du cabinet; chaque soir, au moment où l'éclaireur remplissait ses fonctions, à la détente de la corde, ma mère sautait sur son fauteuil, et mon oncle de rire et d'assurer sa belle-sœur que ce n'était pas encore elle qui nous éclairerait.

Il me semble, — car mes souvenirs d'alors sont assez confus, — que, après les événements de Paris, une députation des États généraux y fut envoyée pour « s'emparer » de la victoire du peuple, dont il usait de telle façon que la ville brûlait à toutes les barrières, que d'autres incendies avaient lieu dans l'intérieur, qu'on tuait, qu'on lanternisait et qu'on manquait de pain et de subsistances ; plus d'administration : les chefs avaient péri et le reste tremblait ; en vingt-quatre heures, cette belle ville, — la plus brillante et la plus civilisée du monde entier, — se trouva comme envahie par une espèce d'hommes inconnus ; ils ne venaient ni du Nord, ni du Midi, ni des autres points cardinaux ; ils sortaient de la terre, couverts d'affreux haillons, hurlant, invectivant et mettant un si grand désordre partout, que les bourgeois, quoique révolutionnaires, furent épouvantés et comprirent que le commerce était perdu, si l'on ne pouvait ouvrir les boutiques. La députation se rendit à l'Hôtel de Ville, harangua et loua le peuple, fut parfaitement factieuse ; mais il fut décidé qu'il fallait s'occuper immédiatement de

1. Louis Bertier de Sauvigny, né en 1742, assassiné le 22 juillet 1789, intendant de la généralité de Paris depuis 1766.

2. Joseph-François Foullon, né en 1717, assassiné le même jour que Bertier de Sauvigny, son gendre, était ancien intendant général des armées et avait été chargé de pourvoir à l'approvisionnement de l'armée du maréchal de Broglie.

rétablir l'ordre. Le gouvernement de la ville fut donné à une municipalité, dont le malheureux M. Bailly, le héros du Jeu de Paume, fut le premier maire. Un tableau, qui se trouvait dans une salle de l'Hôtel de Ville, valut le commandement de la garde nationale à M. de Lafayette : ce tableau représentait quelque épisode de la guerre d'Amérique, et M. de Lafayette et d'autres jeunes gentilshommes y faisaient nombre : un individu le reconnut, et ce rapprochement des deux époques fit du héros d'Amérique le héros des deux mondes ; il fut choisi par acclamations. Mauvais choix qui fut fait là : cet homme n'eut jamais d'autorité réelle ; le froid de sa physionomie était dans ses actions, et on lui fit toujours entendre qu'on ne l'avait nommé commandant que pour qu'il obéît ; son âme était honnête, et il aurait voulu empêcher bien des choses et particulièrement l'influence des clubs ; mais cela fut au-dessus de ses forces, l'énergie manquait et le courage ne suffit pas.

Logée à la place Royale, j'avais le coup d'œil des revues de la garde nationale ; j'avais cette troupe en horreur, ainsi que son commandant ; elle était belle pourtant et faisait l'exercice, même au canon, comme les soldats les mieux exercés.

Après le 14 Juillet, les chefs de cette populace victorieuse se permettaient des tournées dans toutes les habitations des environs, où ils prenaient d'abord ce qui était à leur convenance ; mais les armes, les canons leur appartenaient de droit, et, dans plusieurs châteaux, il y avait des canons donnés par nos rois aux propriétaires ; Chantilly en était pourvu, comme on peut croire, de tous les formats : les douze apôtres étaient les plus petits, et ciselés comme de l'argent ; ils furent transportés à la section des Minimes ; les quarante-huit sections avaient chacune les leurs ; le Pont-Neuf possédait le fameux canon d'alarme de 36, que tout le monde de ce temps-là a vu et entendu, et qui donna le signal le 10 août.

Le malheureux Louis XVI, après le 14 Juillet, était apparemment encore Roi dans quelques souvenirs, et la population désira le voir à Paris, à l'Hôtel de Ville, où il fut reçu par M. Bailly et les membres de la Commune ; il partit courageusement, seul dans une voiture, et arriva à travers deux cent mille âmes, au petit pas, jusqu'au pied des marches de l'Hôtel de Ville, qu'il monta, dit-on, sous une voûte d'acier. C'est alors, je crois, que M. Bailly lui dit qu'à une glorieuse époque Henri IV avait reconquis son peuple et que, à celle-ci, le

peuple avait reconquis son Roi. M. de Lally-Tollendal [1], un des éloquents d'alors, parla avec véhémence, et, dans son discours, se trouvaient répétés tant de fois : *Le voilà !* (en montrant le Roi), que le malheureux prince semblait un *Ecce homo.*

M. de Lally, que Mme de Staël disait être (longtemps après la Révolution) le plus gras des hommes sensibles, au moment de cette Révolution n'était pas si gras et ne paraissait pas si sensible ; on le croyait, comme Hamlet, poursuivi par l'ombre de son père qu'en paroles et en peinture il proclamait innocent. J'ai vu le tableau où il arrachait le crêpe noir qui enveloppait le buste du fameux M. de Lally ; on y lisait : « Il était innocent. » On craignait beaucoup qu'un homme doué d'un grand talent et ayant la vengeance dans le cœur ne fût un second Mirabeau ; il eut l'honneur de ne pas l'être ; il fut de cette petite portion d'hommes éclairés qu'on appela les impartiaux, et qui auraient mis une digue au torrent, si on les avait laissé faire ; mais ils furent débordés ; ils proposaient une sage réforme, l'on voulait une Révolution et, en un mot, faire table rase et remplacer par une Constitution presque improvisée le gouvernement du plus beau royaume de l'Europe. MM. de Lally, Clermont-Tonnerre [2], Malouet [3], Mounier [4], etc., étaient partisans du gouvernement anglais des trois pouvoirs. Qnant au côté droit de l'Assemblée, dans le début, il ne voulut pas reculer d'une semelle, ni faire le plus léger sacrifice ; le clergé, qui se sauvait avec l'État s'il s'était chargé de la dette, défendait pied à pied ce qu'on lui enlevait ; l'esprit de corps fut assez grand pour saisir M. l'abbé Sieyès qui disputa les dîmes à la nation tout entière ; mais elle fut plus forte que lui.

A cette époque, il pleuvait des caricatures : une des plus

1. Trophime-Gérard, marquis de Lally-Tollendal, fils légitimé du fameux Lally, gouverneur de l'Inde française, était né le 5 mars 1751 et fut député de la noblesse de Paris en 1789 ; il entra à l'Académie française en 1816 et mourut le 11 mars 1830. Son père, rendu responsable de tous les désastres survenus aux Indes, avait été décapité le 9 mai 1766, et sa réhabilitation définitive ne fut jamais obtenue.

2. Stanislas-Marie-Adélaïde, comte de Clermont-Tonnerre, né le 10 octobre 1757, assassiné le 10 août 1792, était député de la noblesse aux États généraux.

3. Pierre-Victor Malouet, né le 11 février 1740, mort le 7 septembre 1814, ancien intendant de la marine, représentait le Tiers de la sénéchaussée de Riom aux États et émigra après le 10 août 1792.

4. Jean-Joseph Mounier, né le 12 novembre 1758, mort le 26 janvier 1806, député de Grenoble pour le Tiers-État, fut président de l'Assemblée du 28 septembre au 10 octobre 1789 et donna ensuite sa démission de député.

comiques dans son exécution était l'abbé d'hier et l'abbé d'aujourd'hui, l'un gras, fleuri, l'autre, étique et se soutenant à peine, fort malade de l'indigestion des prieurés, abbayes, etc., couchés par terre et qu'il avait vomis. Chaque parti avait ses caricatures et ses chansons : M. Bailly et sa femme servaient au plaisir du parti malheureux et on représenta M. le Maire en coq et sa moitié en poule lui disant : « Eh donc! Coco! », petit nom qu'elle lui donnait ; son langage n'avait, disait-on, rien d'académique : une fois qu'on la priait de dîner hors de chez elle : « Je ne dédîne pas, » répondit-elle ; celui qui racontait l'anecdote ajouta : « Elle ne dédîne pas, mais elle dégoûte. »

L'action du terrible drame qui commença en 89 fut aussi prompte que tragique. Tant que le malheureux Louis XVI restait à Versailles, séjour ordinaire des rois depuis Louis XIV, c'était, aux yeux du peuple, une espèce d'illusion de royauté et de pouvoir, quoique l'une et l'autre fussent tombés avec la Bastille ; mais on ne voulait pas même de ses apparences, et, le 5 octobre, la famille royale fut conduite à Paris, établie aux Tuileries et gardée par la garde nationale, qui l'avait ramenée triomphante, leur chef en tête, et qui eut encore le malheur de ne pouvoir empêcher l'invasion du château, qui eut lieu la nuit par surprise. Tout le monde a su ou lu les dangers de la Reine, son courage, la conduite des gardes du corps, qui, au prix de leur vie, lui donnèrent le temps de passer chez le Roi. On a dit que ces atrocités furent la suite d'un complot ; c'est possible, mais ce n'est pas prouvé ; ce qu'on peut dire, c'est qu'alors la conspiration était générale contre tout ce qui avait existé ; on ne voulait plus que le Roi eût des gardes du corps ; mais ni M. de Lafayette, ni d'autres n'avaient voulu qu'on les égorgeât. Pour leur malheur, les Suisses firent aussi plus tard leur service aux Tuileries.

L'Assemblée nationale se tint au Manège, assez vilain local [1]. Une fois, j'ai assisté à une de ses séances ; ma mère voulut connaître, et autrement que dans les gazettes, les destructeurs de tout ce qu'elle avait honoré, et, en même temps, ceux de la belle existence dont elle avait bien des fois remercié la Providence et dont elle disait depuis : « Dieu me l'avait donnée, Dieu me la retire : que

1. Le Manège était situé à l'angle de la rue de Rivoli et de la rue de Castiglione ; toutes les assemblées révolutionnaires y siégèrent.

son nom soit béni! » Ni elle, ni nous, cependant, ne bénissions les noms de ceux dont nous regardions quelques-uns comme des égorgeurs, et tous, comme des spoliateurs ; aussi j'arrivai à la séance, les ayant tous en tête avec les épithètes, qui m'étaient familières, de coquins, scélérats, etc. Grâce aux voisins, je sus qu'une figure terne, large, carrée du haut et d'une mauvaise coupe du bas, des yeux saillants, ronds, éteints, presque sans couleur, appartenait à M. de Robespierre ; sa mise était assez recherchée : il portait un habit bleu barbeau. Je remarquai MM. de Lameth [1], dont la conduite alors me révoltait et auxquels, *in petto*, j'adressai mille sottises; il en fut de même à M. Mathieu de Montmorency [2] ; son nom, cité dans les sacrifices du 4 août, qui détruisaient la noblesse, me le fit regarder d'un bien mauvais œil ; mon regard ne fut pas caressant non plus pour M. Alexandre de Beauharnais, premier mari de Joséphine [3] ; parmi les célébrités d'un rang plus inférieur, je distinguai Le Chapelier [4], avocat ou procureur, dont je lui trouvai la tournure. Quant à Barnave [5], qu'on appelait le féroce Barnave, pour un mot bien fâcheux qui lui échappa, je crois, dans la colère, il me convint assez, avec son habit bleu barbeau, couleur à la mode parmi les jeunes députés ; sa figure était fort jeune et sa tournure mince l'était aussi ; sa physionomie était agréable et son teint fort beau.

Sans tous ces visages que j'observais, je me serais mortellement ennuyée dans ce sanctuaire des lois, malgré la présence de M. Necker ; sa coiffure eut sa part de mes observations ; elle était volumineuse et convenait à la tête, assez belle, qu'elle ornait. Ce

1. Les trois frères de Lameth, Charles, Théodore et Alexandre, furent tous trois députés en 1789 ; Charles et Alexandre, qui fut l'un des plus célèbres adversaires de Mirabeau, sont les plus connus.

2. Mathieu-Jean-Félicité, comte, puis duc de Montmorency, né le 10 juillet 1767, mort le 24 mars 1826, membre de l'Académie française en 1825, fut en 1789 député de la noblesse du bailliage de Montfort-l'Amaury : ce fut un des grands amis de Mme de Staël.

3. Alexandre, vicomte de Beauharnais, né à la Martinique en 1760, mort sur l'échafaud le 23 juin 1794, siégea comme député de la noblesse aux États, qu'il quitta pour aller servir à l'armée.

4. Isaac-René-Guy Le Chapelier, né le 12 juin 1754, guillotiné le 22 avril 1794, était député du Tiers de la sénéchaussée de Rennes et présida la Constituante.

5. Antoine-Pierre-Joseph-Marie Barnave, né le 22 octobre 1761, guillotiné le 29 novembre 1793, était député du Dauphiné ; son duel avec Cazalès, dont il est question plus loin, eut lieu en août 1790.

personnage trop illustre contribua (sans le vouloir, dit-on) au renversement de la monarchie. Je ne sais plus de quoi il était venu entretenir la Chambre, en qualité de ministre ; mais il n'avait déjà plus d'influence et on l'écoutait peu attentivement. M. l'archevêque d'Aix fit un long discours, qu'on lui laissa débiter, au nom du clergé ; il fit des propositions pour empêcher sa destruction ; mais on la voulait, elles furent rejetées. Après ce discours, des députés de Marseille vinrent lire une adresse impertinente sur Louis XIV : ce « despote » avait fait construire, disaient-ils, une forteresse, qu'ils voulaient jeter à bas. M. de Mirabeau leur fit accorder ce qu'ils demandaient et la séance fut levée.

Ce fut avec une espèce d'effroi et d'horreur que je vis pour la première et la dernière fois, en chair et en os, celui qui mit le feu aux quatre coins de la France : cette chair était livide et criblée de profondes marques de petite vérole ; sur ce front si éraillé se trouvait fixé un garde-vue dont le taffetas vert, fort passé, garantissait des yeux trop fatigués pour avoir de l'expression. Celle qui m'a paru habituelle sur la figure de M. de Mirabeau était une tristesse chagrine ; jamais elle ne pourrait être l'idéal d'un peintre. Tout son ensemble était négligé, sa coiffure volumineuse, sa tête forte, comme toute sa personne, et sa voix criarde ; le son n'en était pas agréable, malgré les triomphes de sa parole. Son éloquence ne nous surprendrait plus : depuis lui, que d'orateurs sur la scène politique !

D'après ce que j'ai entendu dire sur M. de Mirabeau, ce fut par vengeance qu'il prit si chaudement les intérêts du peuple. Il était homme de qualité, et se présenta à Aix à l'assemblée de la noblesse ; sa mauvaise conduite et son mauvais caractère lui avaient fait autant d'ennemis que de gentilshommes ; on le mit presque à la porte (je ne sais si on en avait le droit) ; furieux, il brisa son épée et alla siéger au Tiers, qui le reçut avec transport. Le sort de la France a apparemment dépendu de la façon d'agir de la noblesse d'Aix et de la taquinerie des bourgeois de la même ville, qui choisirent un homme taré pour les représenter. Les nobles, comme les bourgeois, connaissaient la conduite et l'immoralité de M. de Mirabeau ; ses lettres à cette Sophie [1] dont il fit le malheur eurent une grande vogue, malgré leur licence ; c'est bien écrit, à ce qu'il m'a

1. La marquise de Monnier, née Marie-Thérèse Richard de Ruffey.

semblé ; du reste, elles ne pouvaient me plaire, inspirées par une aussi mauvaise action ; mais la date de Vincennes et de la Bastille donnait un air de victime du despotisme, enfermée arbitrairement, à un grand coupable.

Les auteurs des jours de cet homme si fameux, ses frères, ses sœurs passaient leur vie en procès les uns contre les autres ; son talent d'écrivain lui valut la confiance de son père et de sa mère qui plaidaient, en bons époux, l'un contre l'autre ; simultanément, ils s'adressèrent à lui pour leur mémoire, et il les servit en bon avocat, en donnant raison à celui et à celle qui lui avaient confié leurs intérêts. M. de Mirabeau, le père [1], d'après le titre d'un livre qu'il publia, devait être un philanthrope ; l'*Ami des hommes*, — tel était ce titre, — eut des lecteurs et passa pour un ouvrage qui n'était pas sans mérite. Il eut des démêlés dans son intérieur, n'étant pas l'ami de sa femme [2]. Lorsque je passais à Pierrebuffière [3], dans le Limousin, je regardais cette seigneurie des Mirabeau, ressemblant à une prison : rien de féodal cependant, ni donjon, ni tourelles : des barreaux à toutes les fenêtres, auxquels Mme de Mirabeau s'accrochait, lorsque, je ne sais pour quel méfait, son mari la retint comme prisonnière dans cette triste habitation. Avant leur mésintelligence, le ménage s'y rendait quelquefois ; ce couple était trop hargneux pour qu'on le visitât, et la société la plus ordinaire se composait du curé qui, je n'en doute pas, était ce curé de Pierrebuffière, célèbre par l'allocution qu'il se disposait à faire au bon Dieu en lui remettant ses ouailles : « Bêtes vous me les avez données, bêtes je vous les rends. » Un jour qu'il avait été rompre le tête-à-tête du château, où régnait un certain air de mauvaise humeur, qu'il adoucissait ou égayait suivant ses inspirations plus ou moins heureuses, il s'adressa à M. de Mirabeau et lui dit : « Monsieur le comte, j'ai fait votre épitaphe ; » le curé en faisait pour tous les vivants ; « si vous m'y autorisez, je vais vous la dire. — Comme il vous plaira, répondit le comte ; cela pourra amuser Mme de Mirabeau. » Alors le curé se leva et, avec une sorte de mesure déclamatoire, s'écria :

1. Victor de Riquetti, marquis de Mirabeau, né le 5 octobre 1715, mort le 13 juillet 1789 ; l'*Ami des hommes* parut en 1756.

2. Le marquis de Mirabeau avait épousé, le 21 avril 1743, Geneviève-Marie de Vassan, veuve du marquis de Saulvebœuf, et leur séparation fut prononcée le 18 mai 1781.

3. Pierre-Buffière, Haute-Vienne, arr. de Limoges.

Ci-gît Monsieur de Mirabeau,
Qui n'était ni bon, ni beau.

Mme de Mirabeau crut de son honneur, ce jour-là, de défendre son mari : furieuse, elle s'arma de la pincette et marcha droit au curé pour l'en frapper; celui-ci jugea de l'intention et ne fit qu'un bond vers la porte ; malgré la vivacité de la poursuite, il ne fut pas atteint, et, en s'échappant, il cria d'une voix de stentor :

Ci-gît aussi sa Mirabelle,
Qui ne fut ni bonne, ni belle.

Le vicomte de Mirabeau [1] siégeait du côté droit de l'Assemblée constituante. Son opinion, entremêlée de bons mots, avait de la vogue, et, ne craignant pas de se battre, il ne les ménageait pas. Les deux frères n'étaient pas « cousins », comme on sait; cependant on prétendit que l'aîné renvoyait à son frère ceux qui lui cherchaient querelle, ne voulant pas faire une Constitution à la pointe de l'épée. Si le vicomte était bon vivant, comme il y a tout lieu de le présumer, cela lui avait profité; il était énorme : son surnom de Tonneau n'était point exagéré. Étant aux Tuileries, où ma mère nous avait menées, je vois le jour s'obscurcir et, devant moi, quelque chose de prodigieux; cela me fut expliqué : c'était véritablement le tonneau d'Heidelberg; les *Actes des Apôtres*, le *Petit Gautier* et lui-même s'en amusaient. Je ne conçois pas qu'il ait pu commander à cheval sa fameuse légion [2], et qu'il en ait trouvé un assez fort pour le porter. Il ne se donnait pas pour un sujet de premier mérite, ni pour un esprit supérieur. « Dans toutes les familles, disait-il plaisamment, j'aurais passé pour un homme d'esprit et un médiocre sujet; dans la mienne, je suis une bête et un bon sujet. » Il avait épousé une demoiselle de bonne maison, une Bretonne, ayant de l'esprit, du moins celui du monde qu'elle fréquentait avant son mariage; elle n'était plus jeune, lorsqu'elle fit ce choix un peu singulier; au reste, quand on a passé un certain âge, une demoi-

1. André-Boniface-Louis de Riquetti, vicomte de Mirabeau, dit Mirabeau-Tonneau, né le 30 novembre 1754, mort à Fribourg-en-Brisgau le 15 septembre 1792; sa femme, dont il est question quelques lignes plus bas, s'appelait Marie-Louise-Adélaïde-Jacquette de Robien; il l'épousa le 8 juillet 1788.

2. Il avait levé à l'armée des princes une légion qui portait son nom.

selle prend ce qu'elle trouve; le nom la décida, à ce qu'elle assura en Allemagne à un compagnon d'exil avec qui elle était liée. Elle avait un fils du vicomte, qu'elle n'aura pas conservé. Jamais je n'ai entendu parler d'aucun Mirabeau dans notre société et, s'il en existait, nous aurions tout au moins un député du nom.

Je me demande une sorte de pardon de me raconter si au long ce qui concerne le chef de la catastrophe qui bouleversa ma destinée et celle du monde entier ; car c'est un triste souvenir ; mais il ne pouvait être mis de côté, se rattachant à tous les événements qui suivirent. Ce fut alors que ce droit d'émettre sa pensée reconnu à tout homme fut en plein exercice : n'est-ce pas une belle liberté que celle de pouvoir prêcher le meurtre et la spoliation de toute une classe, comme le faisait Marat, de blasphémer et jurer à chaque parole, ainsi qu'Hébert? Les colporteurs nous étourdissaient et leurs journées étaient longues : ils la finissaient par le journal du soir, annoncé sous le titre de *Postillon, par Calais*, publiant les œuvres du jour, presque toujours bien mauvaises. Le journal de M. Durosoy [1] sous le titre de *Gazette de France*, était recherché ; son dévouement à la monarchie, que l'auteur paya de sa tête et qu'il exprimait avec une sensibilité un peu trop déclamatoire, nous faisait rire ou railler ; mais c'était le journal de mon père, et il fallait l'entendre, lorsqu'il en lisait des passages. L'abbé Royou (l'*Ami du Roi*) [2], journal de ma mère, était moins pathétique, mais aussi ennuyeux pour l'auditoire trop jeune dont nous faisions partie. Nos journaux « consolateurs », composés par des hommes pleins d'esprit, étaient les *Actes des Apôtres* et même le *Petit Gautier*, qui ne valait pas le premier. Les épigrammes ne convertissent pas plus que les bonnes raisons, mais elles blessent l'amour-propre, et, au défaut d'une vengeance réelle, on avait recours à celle-là ; les Lafayette, Lameth, etc., ne furent pas épargnés.

Quelque temps après le 14 Juillet, il y eut à Notre-Dame une grande cérémonie, la bénédiction des drapeaux de la garde nationale au nombre de soixante. Maman voulut voir cela : elle eut des

1. Barnabé Farmian de Rosoy, surnommé Durosoy, né à Paris en 1745, guillotiné en 1792 ; il avait fondé en 1789 la *Gazette de Paris* (et non *de France*, comme dit Mme de Villeneuve), qui parut jusqu'au 10 avril 1792.

2. Le titre complet de cette feuille, rédigée par Montjoye et l'abbé Royou, était : *l'Ami du Roi, des Français, de l'ordre et surtout de la vérité, par les continuateurs de Fréron.*

billets pour les travées, où nous fûmes au large à cause de la circulation; on allait et venait, comme il n'y avait rien à voir ; et, effectivement, le coup d'œil n'avait rien d'imposant ; on voyait dans le chœur les drapeaux et autant de tambours, et à chaque bénédiction un roulement effroyable, et des boîtes, qu'on tirait dans la nef, répondaient. Cette couleur tricolore, remplaçant la couleur vénérée quatorze siècles, était déplaisante à voir. L'abbé Fauchet [1] fit le discours ; il y dit, entre autres sottises, que c'était les aristocrates qui avaient fait crucifier Jésus-Christ; cet à-propos ne fut pas agréable. Je crois que, à cette cérémonie, Mme de Lafayette [2] fit la quête. Elle remplit la fonction de quêteuse dans toutes les sections de Paris les unes après les autres, ce qui dut la fatiguer infiniment plus que la fonction de dame patronesse, inventée de nos jours pour faire mettre son nom dans la gazette. Ce nom, au reste, est toujours porté par des personnes bienfaisantes ; on fait aujourd'hui un bien infini. Mais, à la désastreuse époque dont j'ai quelques souvenirs, pas plus de charité que d'humanité; on gardait ce que l'on prenait, et jamais le peuple ne fut dans une plus profonde misère qu'après avoir reconquis ses droits ; et cependant, le char révolutionnaire marchait pour lui ; les pensées, les paroles, les actions étaient pour lui ; le pain seul lui manquait.

Nos éducations politiques furent faites promptement ; nous apprîmes vite qu'il fallait tout oublier. On aimait pourtant à conserver le souvenir de l'honnête politique de M. Métra [3], qui la débita un demi-siècle aux Tuileries ; si son coup d'œil était profond, il se rencontrait un correctif dans son nez, le plus extraordinaire et le plus proverbial qui ait couvert un visage : on le disait formé de trois carnosités qui s'échelonnaient ; un matin, on publia dans Paris la descente des nez (d'Énée) aux enfers : M. Métra venait de mourir. Ce digne homme, dans sa longue carrière, eut sûrement l'occasion d'annoncer à son auditoire la mort de plusieurs souverains ; sans faire un retour sur lui-même, chacun prenait part à l'événement et s'en attristait. Depuis, l'empereur Joseph vint à

1. Claude Fauchet, né le 22 septembre 1744, guillotiné le 31 octobre 1793, évêque constitutionnel du Calvados, membre de la Législative et de la Convention.

2. Lafayette avait épousé le 11 avril 1774 la seconde fille du duc d'Ayen, Marie-Adrienne-Françoise de Noailles.

3. Le plus célèbre des nouvellistes « à la bouche » du temps.

mourir, et, sous les fenêtres de la Reine, on criait : « Vive la mort de l'Empereur! » Ceux qui inventèrent *Vive la mort!* eurent du génie.

L'abbé Maury, qui, avant sa gloire politique, avait eu de grands succès académiques par son panégyrique de saint Vincent et l'oraison funèbre de M. le duc d'Orléans et autres morceaux d'éloquence, était lié depuis longtemps avec mes parents. L'abbé de Boismont [1], académicien, l'avait adopté ; il fit connaître ses talents et fit aussi sa fortune en lui résignant ses bénéfices. L'abbé Maury, se trouvant membre de l'Assemblée constituante, devint tout naturellement le chef du côté droit ; ce titre convenait autant à son courage, qui fut bien éprouvé, qu'à son éloquence et à sa facilité d'improvisation ; on l'opposa à Mirabeau ; il put soutenir la lutte et personne ne lui disputa d'avoir eu souvent l'avantage. Ses discours ne contribuaient pas seuls à sa grande réputation ; ses bons mots en avaient leur part ; tout le monde les a connus ; je regrette de les avoir oubliés en partie. Cependant je me souviens que, Mesdames de la halle voulant l'envoyer dire la messe en Paradis, il leur présenta les burettes qu'il portait toujours pour sa sûreté ; du temps de la Fronde, on les appelait le bréviaire de M. le Cardinal. L'abbé Maury quitta la France après la session, emportant pour sa seule consolation la certitude d'avoir fait son devoir et, pour sa désolation, celle que tout était perdu dans la patrie qu'il fuyait. « Vous nous regretterez, dit-il à mon père en lui faisant ses adieux, nos successeurs seront bien pis que nous et, si vous m'en croyez, vous réaliserez autant que vous pourrez et vous irez vous mettre à l'abri avec votre famille en pays étranger. » Malheureusement, le conseil ne fut pas suivi.

Dès les commencements de l'Assemblée législative, on vit à quelles gens on aurait affaire. Le barreau de Bordeaux nous envoyait des gens pleins de passions et de talents, qui voulaient briller à leur tour, renverser (ce qui était facile) l'ouvrage de leurs prédécesseurs et s'immortaliser par les mêmes moyens qu'Érostrate. Avant cette Assemblée, et toujours sous l'influence de la Constituante, nous eûmes de terribles événements ; ma mère, les prévoyant, déclara à mon père qu'elle voulait se mettre en sûreté avec ses enfants et lui, qu'elle chérissait par dessus tout ; il lui répondit

1. Nicolas Thyrel de Boismont, né en 1715, mort le 20 décembre 1786, membre de l'Académie française en 1755.

que sa position personnelle rendait pour lui la chose impossible, que c'était lui qui était en vue et répondait pour tous et qu'il pensait que, une fois parti, il ne pourrait plus revenir et qu'enfin on ne tuerait pas ceux qui, comme lui, n'étaient plus rien et avaient joui jusqu'alors de l'estime publique. Ma mère, après cette conversation et cette décision, fut chercher les passeports seulement pour elle et ses enfants ; un ancien procureur, ami de ma famille, les donnait ou plutôt les légalisait ; il était, je crois, secrétaire particulier de M. Bailly et un véritable philanthrope, d'une grande moralité, croyant ingénuement à celle des autres et révolutionnaire le plus innocemment du monde ; ma mère lui parla en toute confiance, et il ne combattit ni ses craintes, ni ses projets. Nous revînmes donc avec les passeports qui devaient nous conduire à Bruxelles ; les malles se firent, le jour du départ allait se fixer, lorsque ma grand'mère écrivit une lettre toute désespérée à sa fille, la conjurant d'attendre pour prendre un aussi grand parti ; que, Paris étant effrayant à habiter, elle l'engageait à venir avec tout son monde passer quelque temps chez elle, où elle verrait venir les événements. Cette lettre fit une impression d'autant plus prompte que je crois que ma mère reculait devant la responsabilité et les embarras qu'elle s'apprêtait, et, au lieu d'aller à Bruxelles, nous partîmes pour Saint-Germain-en-Laye.

La Providence permit ce changement ; au bout de quinze jours, ma mère et ma sœur furent attaquées d'une épouvantable petite vérole ; c'était les premiers jours de janvier 1791. Au mois de mars, nous allâmes à Neuilly chez Goetz l'inoculateur, gros Allemand, et sa femme, grosse Allemande ; la petite vérole prit à mes frères ; mais moi, elle ne prit pas, parce que j'étais plus maligne qu'elle, disait l'abbé Maury ; un bon gros dépôt sous le bras me dédommagea. Un jour que de Neuilly nous avions été nous promener au Calvaire, il nous semblait entendre au-dessous de nous les bruits de Paris et le tambour, et on s'inquiétait : ce jour-là, le peuple s'opposa au départ de la famille royale pour Saint-Cloud. Peu de jours après, M. de Mirabeau mourut ; toute la population l'accompagna à son dernier asile, mais ne le regretta pas ; il était en négociation pour reconstruire ce qu'il avait renversé : en aurait-il eu la possibilité ?

Nous allâmes à la campagne après avoir quitté Neuilly ; quelques personnes y vinrent, entre autres un jeune ami de mes frères avec

son précepteur, un grand-vicaire de mon oncle qui, je crois, était déjà hors de France; car, à cette époque, on agitait la question du serment, et les prêtres, pour éviter les insultes et l'apostrophe de calotins, avaient quitté leur costume ecclésiastique. Cette réunion apprit avec bonheur le départ du Roi et de sa famille ; mais ce bonheur était bien affaibli par l'inquiétude ; nos raisonnements sans persuasion lui faisaient franchir la frontière, et nous passâmes ainsi deux jours dans la perplexité pour tomber dans le désespoir ; un paysan rencontra quelqu'un du château et lui dit que le Roi avait été arrêté : la suite de tout cela est bien connue.

Mais, de cet événement d'un intérêt si général, il en advint un plus particulier et dont mes parents et ceux qui les entouraient auraient pu être victimes. Vers trois heures du matin, une rumeur sourde fut entendue par plusieurs domestiques, et, lorsqu'ils furent pour reconnaître ce que ce pouvait être, ils virent une multitude infinie remplir la cour et les alentours, deux pièces de canon, une ambulance, des gendarmes, des soldats, des écharpes sur de gros ventres d'officiers municipaux, et un ramassis de paysans armés de leurs outils aratoires les plus effrayants. Tout à coup, le silence observé jusque-là pour surprendre fut rompu et la clameur fut si grande qu'elle éveilla le château ; les habitants ne doutèrent pas que cette armée n'appartînt à des brigands qui venaient nous égorger. Nous couchions, ma sœur et moi, dans un entresol donnant sur une petite cour; j'eus de la peine à m'éveiller malgré ce grand bruit, et ensuite j'eus peur et voulais me cacher ; elle, courageusement, ouvre sa fenêtre ; aussitôt on la couche en joue disant : « Voilà un homme ! » (C'était la nuit, mais nuit claire.) « Non pas ! répondit-elle d'une voix bien féminine, nous sommes ici deux pauvres enfants mourant de peur, et nous prions les honnêtes gens qui sont parmi vous de nous protéger. » Un gros homme, officier municipal d'Étampes, lui adressa quelques paroles rassurantes et elle se retira. Mais, au-dessous de nous, quels hurlements nous entendions ! Toutes les portes s'enfonçaient, et c'était l'appartement de mes parents, que ces gens appelaient à grands cris. La femme de chambre qui logeait près de nous entra et nous dit : « Restez ; je vais vous enfermer et descendre avec la clef de Madame, que je défendrai. » Effectivement, lorsqu'elle parut, les violences se tournèrent vers elle ; on lui dit d'ouvrir et elle s'y refusa constamment ;

on la traîna par les cheveux et l'on n'obtint rien de sa fidélité, qu'ils auraient punie cruellement si mon père n'avait ouvert sa porte en disant à ces gens-là : « Me voilà, Messieurs, que me voulez-vous? Il faut m'expliquer ce qui m'attire l'invasion de mon habitation. »

C'était une dénonciation absurde qui avait fait mettre en campagne quatorze cents hommes ; un de ces mauvais curés d'une paroisse des environs, traité par mon père comme ceux des paroisses dont il était seigneur, dînant au château tant qu'il lui plaisait, fut, dit-on, le dénonciateur, et il prit pour agent le nommé Pierre Pierre, ivrogne vraisemblablement et mauvais garnement. Ce fut à Étampes qu'il assura qu'à Courances on s'était entendu avec le Roi ou autres traîtres, qu'on y avait des magasins de poudre et d'armes dans les souterrains, qu'on avait vu très distinctement des canons, et qu'on savait qu'une garnison de quatre cents hommes était établie au château. La réfutation avec preuves n'aurait pas dû être longue ; mais il est difficile de déloger ce qui est entré dans des esprits étroits, remplis déjà de mauvaises intentions. Les gens qui entrèrent en pourparlers ne pouvaient se persuader qu'il n'y avait pas de garnison dans une maison où ils n'avaient pas vu un chat, qu'il n'y avait pas de magasin de poudre dans les caves, par la raison qu'un château entouré d'eau ne peut avoir de caves, et que des tuyaux d'aulnes percés n'étaient pas des canons. La séance n'en finissait pas et était bien pénible et bien inquiétante pour mes parents, auprès desquels on nous avait établies, ma sœur et moi. On prit le parti enfin — et ce fut apparemment un protecteur — d'envoyer chercher Pierre Pierre, qui habitait à une lieue de là. Ce fut encore long ; enfin il parut et, quand on l'interpella, il battit la campagne de telle sorte qu'il y eut de quoi rougir pour ceux qui avaient agi par les insinuations d'un homme qui n'était pas dans son bon sens ; et ce fut la fin de cette terrible scène ; on se quitta, et on nous dit gracieusement que, si le Roi n'avait pas été arrêté à Varennes, c'eût été fort malheureux pour nous ; moi, je suis convaincue qu'ils ne seraient pas venus.

Quand nous vîmes au grand jour le défilé de cette troupe, il y avait de quoi frémir, tant pour le nombre que pour la composition ; mais une chose bien étonnante et bien certaine, c'est que, dans le château où ils furent maîtres cinq ou six heures, rien ne fut pris : il ne manqua qu'une boucle de jarretière en acier à mon père. Quand, le

lendemain, nous nous revîmes tous, chacun avait son histoire, et la gaîté française se donna carrière. Nous projetâmes un poème et nous fîmes quelques titres de chapitres : le premier signalait la lâcheté ou la perfidie du chien de garde qui, d'ordinaire, passait ses nuits à aboyer après la lune ou les étoiles et qui, dans un danger de cette importance, n'avait su rien dire ; nous mîmes donc : *Lâche trahison de Marlborough.* — Chapitre second : *Naïveté de la fille du concierge* ; on lui demande des canons, et, de suite, elle va les chercher : c'étaient de petits instruments pour le repassage ! — Le valet de chambre de mon père pensa être assommé en présentant la poudre à poudrer de mon père ; on crut, avec raison, qu'il se moquait. — Comme toutes les chambres furent envahies en même temps par les portes enfoncées, chacun fut réveillé en sursaut ; mais un de mes frères dormait d'un sommeil si profond qu'on ne pouvait jamais l'en arracher ; nous signalâmes donc aussi dans un chapitre le sommeil extraordinaire de Christian [1]. — Nous trouvâmes fort ingénieux un moyen de séduction employé par notre ami l'abbé Morvanchet ; il n'y voyait pas et ne pouvait juger les physionomies ; alors, il prend sa tabatière et l'avance à toute aventure, en disant : « Ces Messieurs en usent-ils ? » A sa grande satisfaction, les gros pouces et les gros doigts la vidèrent. — Un autre abbé, obligé, pour sa sûreté, de se coiffer à l'oiseau royal, avait sa calotte chez lui, et, craignant d'être compromis par elle, il la jeta dans un endroit où l'on ne revoit pas ce qui s'y dépose. On la revit pourtant : la calotte traîtresse nageait à fleur d'eau ; l'établissement retiré donnait sur les fossés, qui recevaient tout ce qui passait par la lunette.

Je me rappelle mal l'époque du procès de M. de Favras [2] ; mais il était antérieur à la fuite du Roi ; il occupa bien tristement et il indigna. Le curé de Saint-Paul, qui l'accompagna au supplice, nous dit quel intérêt douloureux il lui inspira ; la populace cria : « Saute, marquis ! », et dansa autour du gibet. Ce malheureux homme demeurait, comme nous, à la place Royale, et les domestiques

1. Aymard-François-Marie-Chrétien, dit Christian, de Nicolay, frère cadet de Mme de Villeneuve et aïeul du chef actuel de la famille, né à Paris le 23 août 1777, fut successivement chambellan de l'Empereur, chargé de mission à Vienne et ministre plénipotentiaire près la cour de Bade, comte de l'Empire le 4 janvier 1811, pair de France le 2 juin 1815 ; il mourut à Paris le 14 janvier 1839.

2. Thomas de Mahy, marquis de Favras, né le 26 mars 1744, fut pendu en place de Grève le 19 février 1790, ayant été condamné pour complot contre-révolutionnaire.

m'ont raconté que, lorsqu'un personnage marquant, attaché particulièrement à Monsieur, frère du Roi, venait dîner chez mes parents, M. le marquis de Favras venait lui parler en particulier. Il fut le dernier supplicié par la potence ; elle fut remplacée, et M. Guillotin, inventeur du nouveau procédé, eut la gloire de donner son nom à la machine. On ne parlait que de cela, comme de raison, et un jour, à table, mon père me dit : « Ma pauvre Aglaé, j'ai fait à ton sujet et au mien un bien mauvais rêve ; nous étions guillotinés tous deux, et un tel avec nous », en nommant un domestique. « Ah! bon Dieu, papa, lui dis-je, comment rêver une chose pareille ? » Il parut une chanson sur l'œuvre du docteur Guillotin ; je ne me souviens que du premier couplet :

(*Sur l'air du menuet d'Exaudet*) :

Guillotin,
Médecin politique,
S'avisa un beau matin
De trouver pendre inhumain
Et peu patriotique ;
Et sa main
Fait soudain
Une machine,
Humainement qui tuera,
Et que l'on appellera
Guillotine.

Le rêve de mon malheureux père s'accomplit à moitié ; l'impression m'en était restée pour l'autre moitié, et plusieurs fois il y eut de quoi.

Je n'ai pas parlé de la fameuse Fédération du 14 Juillet, anniversaire de la prise de la Bastille, où se rendirent des députés de toutes les administrations, petites et grandes, de France : ce fut une grande cohue ; la pluie dispensa tous ces uniformes nationaux de recourir à la brosse ; la rentrée de cette multitude faisait mal à voir. Elle avait prêté son serment à la nation sur l'autel de la patrie, desservi, hélas ! par M. de Talleyrand : souvenir qui a dû lui être pénible pendant sa longue carrière ; il aurait dû alors jeter le froc aux orties et ne point se faire le pontife de cette grande

profanation. Les préliminaires de la cérémonie furent parfaitement ridicules ; les ouvrages, mal dirigés, n'en finissaient pas, et chaque section y envoyait des travailleurs, tambour et drapeau en tête, sur lequel les beaux esprits mettaient leur légende : celle de la section des Capucins : « Nul ne nous fera la barbe », une autre : « Avec de la patience et du courage, on vient à bout de son ouvrage ». Mais, ce qui mit le comble à l'extravagance, ce furent les quelques jeunes et jolies femmes, celles qui affichaient les opinions du moment, et qui furent au Champ-de-Mars en travailleuses, avec la pioche et la brouette ; l'abbé Maury les traita de sans-culottes, et, dans le fait, par le costume, elles l'étaient aussi.

Ma mère quitta Paris au milieu de tout ce remue-ménage ; elle redoutait l'accroissement dans Paris de cent mille bons patriotes, bien armés, qui allaient se trouver réunis ; il n'y eut rien pourtant ; ce fut dans nos maisons qu'on établit les fédérés. Mon oncle, le marquis de Nicolay, avait son régiment à Bayonne ; il revint et, comme il avait le temps de service comme colonel pour obtenir le grade de maréchal de camp, il le réclama et l'obtint dans le commencement de la Révolution. Il suivit avec grand chagrin l'impulsion générale ; il fut avec son ami intime, le marquis de Fouquet, dont la terre était comme à cheval sur la frontière, décidés l'un et l'autre à la franchir, ce qu'ils firent, quand le moment d'agir arriva. Notre séparation fut bien triste ; nous aimions tendrement en lui non seulement un excellent parent, mais l'homme le plus aimable et le plus spirituel. Déjà la goutte le tourmentait, quoique jeune et bien beau. Il avait assisté à une Révolution en Suède, où il avait accompagné M. de Vergennes, notre ambassadeur ; Gustave ajouta un quatrième ordre à ceux existants : celui des paysans ; vingt ans après, des assassins l'en punirent ; la main d'Anckarström porta le coup [1]. Les plus grands regrets suivirent cet attentat ; ceux qui espéraient qu'une coalition rétablirait l'ordre en France comptaient particulièrement sur le concours de ce roi du Nord, dont la valeur et les talents étaient connus ; il était clair que rien ne réussissait à notre malheureux parti et que les espérances s'en allaient une à une ; car

1. Gustave III, blessé dans un bal masqué le 16 mars 1792 par Anckarström, mourut le 29 mars.

la déclaration de Pillnitz [1] nous annonçait par ces mots : « Jusqu'au fond du Nord un roi magnanime », la part chevaleresque que Gustave prendrait aux événements pour amener la délivrance de la famille royale.

Mon oncle fit les premières campagnes des Prussiens et ne put que trop juger combien il était difficile de soumettre la France ; il se retira avec la goutte et malade des fatigues et du temps affreux qu'il eut à endurer. Sa santé avait toujours été mauvaise et un Portugais le guérit de polypes à l'intérieur du gosier avec une grande habileté. Dans son enfance, il s'en était formé plusieurs ; on les détruisait à mesure, mais difficilement ; il fallut même inventer des instruments, A l'âge du développement, la nature le guérit ; mais, à dix-huit ou dix-neuf ans, la maladie reparut, tous les médecins échouèrent et la guérison ne s'opérait pas. Mlle de Sommery, amie de mon grand-père, lui parla du fameux médecin Sanchez [2], qui venait d'arriver à Paris et qu'il faudrait consulter ; Sanchez fut appelé, et, après l'examen le plus approfondi du sujet et l'interrogatoire le plus minutieux, il fit ses prescriptions, disant qu'il renouvellerait la masse du sang, mais sans indiquer par quels moyens. Mon oncle se soumit aveuglément à tout ; on lui rasait la tête deux fois la semaine ; aussi portait-il toujours une perruque... dans sa poche ; ailleurs, elle le gênait ; on frictionnait ses jambes avec de la cantharide ; quant au reste du traitement, on ne l'a jamais su ; Sanchez avait promis de le faire connaître au médecin Missa ; il est parti, emportant son secret. Les polypes de mon oncle séchèrent au bout de trois mois et ne revinrent pas. J'ai eu le malheur de perdre mon oncle en 1824 : la goutte l'étouffa ; il venait de boire un verre d'orgeat. Depuis dix ans, il ne pouvait plus quitter son fauteuil, fort fâché, disait-il, d'être courtisan à ce point d'imiter l'impotence du roi Louis XVIII.

Après la Fédération, l'action destructive de l'Assemblée constituante ne se ralentit pas ; on travaillait à la Constitution, à laquelle

1. Du 25 au 27 août 1791, eurent lieu à Pillnitz les conférences entre l'empereur Léopold II et le roi de Prusse Frédéric-Guillaume II, qui préparèrent la guerre contre la France.

2. Antonio Nunez Ribeiro Sanchez, célèbre médecin portugais, né le 7 mars 1699, mort le 14 octobre 1783, qui, après avoir occupé en Russie des postes considérables, vint se fixer à Paris, où il était correspondant de l'Académie des sciences.

M. Target, l'avocat [1], prit cette part si connue qu'on le regardait comme son heureux père. « Père et mère », disait le *Petit Gautier*. Ce Target était de l'Académie et un de ses membres les moins brillants, de plus laid et point aimable ; ce petit œil bleu céleste dont on le décorait n'était autre chose qu'un vilain œil louche et noir. Cet homme fut choisi par Louis XVI pour un de ses conseillers lors de son procès ; il refusa.

Les démolisseurs de l'Assemblée furent, plusieurs fois, obligés de payer de leur personne ; les gentilshommes du côté droit leur cherchaient querelle avec plaisir et en auraient eu davantage à les assommer. « Tombez-moi à coups de sabre sur ces gaillards-là », disait M. de Faucigny-Lucinge [2] dans une séance orageuse ; ce doux propos lui valut dix jours d'Abbaye, prison où les récalcitrants trop énergiques étaient mis en pénitence. M. de Cazalès [3] se battit avec M. Barnave, et fut blessé bien près de la tempe ; je vis sa blessure chez mes parents, où l'abbé Maury avait mené cette célébrité aristocratique ; tout le monde regardait et surtout écoutait cet homme d'un véritable talent ; mais nous n'étions pas inspirants, et l'orateur n'eut pas de mouvement oratoire ; nous décidâmes qu'il était fort ordinaire ; son extérieur avait une espèce d'abandon, qui lui ôtait cette dignité que nous nous étions figurée. Un autre duel, qui fut célèbre, surtout par la part révoltante qu'on y fit prendre à la canaille et aux pillards, fut celui de M. le duc de Castries [4] et de M. Charles Lameth, celui-ci assez habile à l'escrime pour que l'on craignît que son adversaire, petit, maladroit et n'y voyant goutte, ne fût percé de part en part. Il en fut pourtant tout autrement : l'épée du duc entra dans le poignet de M. de Lameth et lui occasionna une si grande douleur qu'il tomba évanoui ; aussitôt l'événe-

1. Guy-Jean-Baptiste Target, né le 17 décembre 1733, mort le 7 septembre 1806, député du Tiers pour la prévôté de Paris : on publia à cette époque le « bulletin des couches de M. Target, père et mère de la Constitution des ci-devant Français ».

2. Louis-Charles-Amédée, comte de Faucigny-Lucinge, né le 25 août 1755, mort à Londres le 29 décembre 1801, député de la noblesse du bailliage de Bourg-en-Bresse. C'est à la séance du 21 août 1790 qu'il prononça les paroles rapportées par Mme de Villeneuve, qui a adouci « gredins » en « gaillards ».

3. Jean-Antoine-Marie de Cazalès, né le 1er février 1758, mort le 24 octobre 1805, député de la noblesse de la jugerie de Rivière-Verdun.

4. Armand-Charles-Augustin de la Croix, duc de Castries, né le 23 mai 1756, mort le 19 janvier 1842, maréchal de camp en 1788, député de la noblesse de la prévôté de Paris, devint pair de France sous la Restauration.

ment, une clameur générale se fit entendre, des groupes se pressèrent devant l'hôtel de Castries, qu'on se garda de séparer, et on eut l'infamie de laisser piller ce bel hôtel de fond en comble.

Aussi, en ce temps-là, on ne croyait pas à l'utilité des gardes nationales ; elles se mêlaient au désordre et ne l'empêchaient pas ; M. de Lafayette arrivait d'ordinaire quand tout était fini, non pas qu'il n'eût voulu s'y opposer, mais il ne le pouvait pas à lui tout seul, et son état-major ne l'aidait pas ; aussi on faisait des parodies sur son nom, qui est Motier. « Ce général Motier, disait-on, ou plutôt cette moitié de général. » Cette popularité, dont on a tant parlé, ne dura guère et l'aurait conduit à la lanterne ou à la guillotine, si sa nomination de général de l'armée du Nord ne l'avait éloigné de Paris. Je crois qu'il n'y était plus au licenciement de la garde royale, ni à l'affreuse journée du 20 juin. C'est sous nos fenêtres de la place Royale que les rassemblements de la lie des faubourgs se formèrent le matin du 20 juin 1792 ; cela fut long, sans grand bruit, et cette multitude couverte de haillons, portant les figures les plus sinistres, s'augmentait de quart d'heure en quart d'heure. Vingt mille hommes de cette horrible troupe s'acheminèrent, tambour battant, dans un certain ordre pour les Tuileries ; leur marche ne fut pas contrariée ; le digne M. Pétion [1] les laissa se diriger sans obstacle, sans la plus légère représentation, vers la demeure royale, et ils y pénétrèrent facilement, puisqu'elle n'était pas protégée. Les humiliations et, en même temps, le courage du Roi furent grands : placé devant une table qui servait comme de rempart à la malheureuse Reine et à ses enfants, il coiffa le bonnet rouge, hélas ! pour les préserver ! On a dit, et je le croirais, que les atroces meneurs de cette invasion espéraient que, parmi tant de gens de sac et de corde, il s'en trouverait qui attenteraient à la vie du Roi ; n'ayant alors aucun crime à lui reprocher, on ne pouvait le mettre en jugement et on voulait s'en défaire ; mais cette canaille valut mieux qu'eux ! Les jours du roi et de sa famille furent respectés et on les quitta en les aimant presque : quel inconcevable peuple !

Il y avait à peu près un an que le Roi avait accepté, signé et juré la Constitution ; les fêtes en illuminations et feux d'artifice

1. Jérome Pétion de Villeneuve, né le 3 janvier 1756, mort le 20 juin 1794, député du Tiers du bailliage de Chartres, était alors maire de Paris, ayant remplacé Bailly le 16 novembre 1791.

furent superbes et durèrent (une soirée) presque autant que ce qu'elles célébraient. L'Assemblée nationale répudia l'héritage de la Constituante ; elle ne voulut pas de son œuvre ; l'enfant de Target fut étouffé au berceau. Alors la persécution des prêtres devint affreuse ; il leur fallait prêter un serment impie ou être déporté. « Ils étaient placés entre leur conscience et leur estomac, » disait mon père. Ce fut pour s'être refusé à sanctionner ce décret de déportation que Louis XVI eut sa demeure envahie. Il était aisé de voir à la tristesse, au découragement général que l'on prévoyait de terribles événements ; ceux qui avaient salué — en honnêtes gens — l'aurore de la Révolution avaient tout à fait un autre langage plus tard, non que leurs opinions eussent changé, mais tout ce dont ils s'étaient bercés ne s'était pas réalisé ; au lieu de leurs beaux rêves, la monarchie croulait, tous les biens de France hypothéqués, un méchant papier déjà déprécié et la banqueroute inévitable. La Terreur ne fut prévue, je crois, que par ma mère : elle jugea que l'on tuerait tout le monde et sa prévoyance me fit passer de cruels moments.

Après donc cette fatale journée du 20 juin, l'horizon s'obscurcit encore, la guerre allait être déclarée et, peu de temps après, le fameux et extravagant manifeste du duc de Brunswick parut. Les princes formaient leur armée et tous les gentilshommes qui n'avaient pas paru à Coblentz partirent. C'était une espèce de roulette jusqu'alors : on allait de Paris à Coblentz et de Coblentz à Paris, comme on aurait été et venu de Paris à Versailles ; aussi avait-on inventé un jeu appelé l'émigrant, et au spectacle, dans les promenades, on voyait des roulettes suspendues par leurs ganses à toutes les mains un peu propres ; par un mouvement qui demandait une très légère adresse, on la faisait remonter. J'avais beaucoup de prétentions à ce jeu bien insipide et sans intérêt ; mais alors la mode avait sur moi tant d'empire ! Une autre mode, mais à laquelle un sentiment réel était attaché, consistait en un anneau d'écaille avec rebord ; le milieu était en or, sur lequel était gravé *Domine salvum fac*, etc.

Le manifeste du duc de Brunswick rendit furieux les révolutionnaires ; profitant de tout, ils exaspérèrent la population pour la rassurer et ne pas lui laisser le temps de s'effrayer et de mesurer leurs maisons, où l'on ne devait pas laisser pierre sur pierre. Au reste, je crois que la France avait déclaré la guerre avant le roi de

Prusse et l'Empereur ; elle ne semblait pas en mesure de la faire ; la désorganisation était générale, les places dans le plus piteux état, point d'officiers. Aussi l'entrée en campagne de M. Théobald Dillon [1] fut malheureuse, et on le massacra. M. le duc de Biron [2] fut frotté (comme disaient les aristocrates) par le général Beaulieu [3], ce qui procura le plaisir de rajeunir la chanson aussi célèbre que spirituelle : *Quand Biron voulut danser*. Pour donner une idée de la confiance d'alors dans ceux qui semblaient devoir être nos libérateurs, je vais citer le seul couplet que j'aie retenu sur l'expédition de M. de Biron :

Beaulieu, toujours goguenard, (*bis*)
Dit à Biron le hussard : (*bis*)
A peine êtes-vous en danse
Que vous perdez la cadence !
Pas de rigodon !
Remettez-vous, Biron !

On a beau dire, il eût été à désirer que les étrangers réussissent ; la Révolution était faite, ce qu'il y en a de bon serait resté, c'est-à-dire une sage liberté et la parfaite égalité en droit ; nous aurions eu deux Chambres, et tout aurait marché. C'était préférable à la destruction entière d'une génération et au spectacle affreux d'un gouvernement devenu bourreau, et bourreau de son Roi, le meilleur et le plus vertueux des hommes. Ce malheureux prince, depuis le 20 juin, était harcelé dans la personne de ses ministres ; M. Bertrand de Moleville [4] luttait contre cette indigne assemblée de toute son énergie et Constitution en main ; mais il avait beau faire, la méfiance contre le Roi, qui correspondait, disait-on, avec les ennemis de la France, le fameux comité autrichien de la Reine, qu'ils appelaient Mme Veto, étaient les insinuations qu'on répandait de

1. Théobald Dillon, né à Dublin le 22 juillet 1745, massacré à Lille le 29 avril 1792 par ses soldats qu'il voulait arrêter dans leur déroute ; il était maréchal de camp depuis 1791.

2. Armand-Louis de Gontaut, duc de Lauzun, puis de Biron, né le 15 avril 1747, guillotiné le 31 décembre 1793. Mis à la tête de l'armée du Nord en 1791, il échoua devant Mons.

3. Jean-Pierre, baron de Beaulieu, général autrichien, né le 26 octobre 1725, mort le 22 décembre 1829 ; lieutenant-général en 1790, il rejeta Biron sur Valenciennes.

4. Antoine-François Bertrand de Moleville, né en 1744, mort en 1818, d'abord maître des requêtes, puis intendant de Bretagne, devint ministre de la marine le 31 octobre 1789, et émigra en Angleterre en 1792.

tous côtés, qui se répétaient dans les groupes et qui excitaient les fureurs de l'horrible club des Jacobins. Un jour que l'on crut le Roi menacé, plusieurs personnes qui lui étaient attachées se rendirent aux Tuileries ; il y eut du tumulte, des voies de fait, et Camille Desmoulins, dans sa feuille incendiaire [1], prétendit que les ..... [2] du poignard avaient été maltraités et qu'on priait, entre autres, M. d'Épremesnil [3] de rendre le soulier d'un citoyen, qui l'avait perdu dans sa culotte.

Il y avait à Paris un Anglais qui, ayant eu quelques relations d'affaires avec mon père, venait chez lui, ainsi que ses deux filles, lesquelles traversaient tout Paris à cheval ; leur père les accompagnait ; avec sa longue tournure bien anglaise, son visage étroit et blême, animé par des grimaces continues, il fut apparemment pris pour un agent de Pitt, et la canaille voulait à toute force le pendre ; les âmes charitables étaient rares alors ; il s'en trouva pourtant qui persuadèrent qu'on n'en était pas encore venu à pendre sur la mine. M. Disnay quitta la France, les événements durent le faire fuir, quoiqu'il y eût acquis quelques propriétés avec ses guinées, qui valaient mieux que nos assignats ; cette spéculation réussit à tout étranger qui voulut la faire, mais il fallut fuir, et apparemment que tout ce qu'ils avaient pu acquérir fut confisqué.

Aux approches de la catastrophe, l'effroi avait gagné tout le monde ; il y eut quelques révélations du complot dont l'éclat devait anéantir la monarchie et nous tous. Ma mère nous dit un jour : « Il se prépare des choses affreuses ; j'en ai été prévenue par Madame une telle, qui a des relations de tout genre ; on lui a presque dit : sauvez-vous, le danger est imminent ; il y a quelques villes comme Rouen, Amiens, etc., où l'on est plus tranquille ; allez-y et là vous verrez venir. Cette personne, ajouta ma mère, ira à Rouen ; votre père y consent, j'y ferai louer tout de suite de quoi nous loger tous, et nous irons ou nous n'irons pas ; les événements nous décideront. » Effectivement, la maison fut louée, et ma mère fit un arrangement avec ma grand'mère, et nous allâmes tous nous établir chez elle : sa maison était grande, elle aimait à être entourée d'amis et de parents ; elle supportait avec un courage et une égalité d'âme

1. Cette « feuille incendiaire » portait le titre *Révolutions de France et de Brabant.*

2. Un mot illisible dans le manuscrit.

3. Jean-Jacques Duval d'Épremesnil, né le 5 décembre 1745, guillotiné le 22 avril 1794, député de la noblesse pour la prévôté de Paris ; c'était un petit-fils de Dupleix.

admirables les souffrances les plus cruelles ; tous ses organes intérieurs étaient dans le plus mauvais état et elle était atteinte d'une impotence générale très douloureuse, qu'on appelait paralysie. Depuis dix ans on la roulait sur un fauteuil ; je vois encore l'entrée habituelle au salon de cette excellente grand'mère et l'adresse avec laquelle la petite chienne Polissonne s'élançait sur ses genoux pendant qu'elle roulait ; la maîtresse et sa chienne riaient, ce qui peut paraître singulier, mais qui n'en est pas moins vrai ; ce petit museau était fort joli, montrant ses petites dents blanches, par suite apparemment d'une imperfection naturelle.

Nous trouvâmes à Saint-Germain l'ami de ma grand'mère, celui de ma mère et le mien, l'excellent abbé Gros, et son neveu, homme d'esprit ; ma cousine de Montfleury [1], pendant l'émigration de son mari, s'y était logée, et mon cousin de Béarn, son frère [2], s'y était retiré après le licenciement de la garde du Roi. Mon père l'avait fait placer et s'était adressé à la Reine pour lui demander une place d'officier ; elle l'accorda avec une grâce infinie ; ce service lui donna les plus honorables relations. Ce fut aussi aux Tuileries que commencèrent celles, plus intimes, qu'il eut, longtemps après la Révolution, avec Mlle de Tourzel, qu'il épousa ; cette jeune personne était bien agréable, remplie de vertus et de force d'âme ; on la voyait aux Tuileries, lorsque M. le Dauphin et Madame s'y promenaient. Ces deux princes étaient charmants : la figure du Dauphin était bonne et gracieuse ; sur son matelot noir, le cordon bleu allait à ravir et dessinait sa jolie taille ; Madame était fort jolie aussi et bien faite.

La maison de ma grand'mère, qu'elle avait achetée à vie, était belle, le jardin grand, dix ou quinze arpents, et nullement entretenu ; mais il était comme enclavé dans un paysage magnifique, ayant en face pour bornes les coteaux et les aqueducs de Marly et, de tous côtés, une campagne s'étendant à perte de vue. Un petit

1. Alexandrine-Aymardine-Renée-Léontine de Galard, née à Paris le 7 juillet 1770, mariée à M. de Montfleury, était la fille aînée d'Alexandre-Guillaume de Galard de Béarn, marquis de Brassac, dont il a été question plus haut, et de Mlle Potier de Novion ; elle était cousine germaine de Mme de Villeneuve.

2. Alexandre-Léon-Luce de Galard de Béarn, marquis de Brassac, né à Paris le 11 juin 1771, mort le 12 novembre 1844, fut par la suite chambellan de Napoléon et chargé d'affaires en Italie et à Vienne. Il épousa, en 1796, Marie-Charlotte-Pauline-Joséphine du Bouchet de Sourches, dame de la duchesse d'Angoulême, fille du marquis de Tourzel et de Mlle de Croy d'Havré, gouvernante des enfants de France. Mme de Béarn mourut le 19 juillet 1839.

cheval, attelé à une voiture ressemblant à un fauteuil, promenait ma pauvre grand'mère impotente. Ce n'était que pour ces ressources de mouvement, dont ses infirmités avaient besoin, ainsi que d'un bon air, qu'elle avait quitté le séjour de Paris et le magnifique hôtel de Novion pour l'ancien hôtel d'Harcourt qui, heureusement, se trouvait parfaitement distribué pour une nombreuse famille, distribution dans le genre de celle des châteaux. Ma grand'mère avait du monde toute la journée ; il en restait, et au souper il en venait d'autres ; et nous ne regrettions pas notre place Royale, ni nos politiques de Paris que nous traitions de catafalques, ne croyant pas à leurs terribles prédictions. Au lieu de cela, nous nous amusions, et, pour nous donner toutes les jouissances, nous nous moquions de cette ville où on nous traitait si bien, ville vraiment hospitalière. Les plaisanteries locales sur Saint-Germain étaient comme proverbiales : c'était, disaient les uns, le *refugium peccatorum* ; c'était, par opposition, le séjour des « justes », disaient d'autres ; le fait est que les pécheresses et les gens ruinés se remplumaient dans ce voisinage de la capitale. La vie n'y était pas chère ; le château, dont l'apparence était ancienne, était à l'intérieur plus moderne et les jolis appartements y étaient nombreux : heureux ceux qui en obtenaient de la bonté du Roi ! Ce fut là que finit le roi Jacques, peu entouré, mais cependant ayant près de lui quelques fidèles Anglais des plus grandes familles : j'en ai vu de tristes débris et me rappelle un vieux milord Louis Melford, décoré du cordon rouge qui relevait sa bonne mine. Ce château, que Henri II avait construit pour la résidence de sa race, portait encore des signes comme quoi il l'avait dédiée à une favorite : l'initiale de Diane [1] donnait sa forme à la cour. La Diane de l'Olympe se voyait aussi dans quelques niches, sans aucun vêtement : le croissant l'en dispensait ; la charmante déesse préside, je crois, maintenant les prisonniers renfermés dans les vieilles et épaisses murailles de ce bâtiment ; sa chasteté, qui put jadis être effarouchée, est hors d'atteinte avec ceux qui ont succédé à la cour d'Henri II.

Les frayeurs qui firent quitter Paris à ma mère et la petite vérole, qui se déclara en même temps sur elle et ma sœur, nous firent faire un long séjour chez ma grand'mère. J'attendais aussi,

1. Diane de Poitiers.

et avec anxiété, que cette maladie vînt labourer ma peau, à laquelle je tenais beaucoup ; on me préparait pour l'événement, qui n'eut pas lieu ; j'avais tous les préservatifs, qui ne préservent de rien, et ma mère me faisait toucher ses boutons, qu'elle croyait étrangers à une maladie qu'elle disait avoir eue. Je n'ai rien vu de comparable à la confluence de cette irruption : c'était comme s'il y en avait eu trois l'un sur l'autre ; on eut bien de l'inquiétude, et longtemps la nature travailla pour détruire ; mais l'habileté du médecin combattit son méchant vouloir et ma mère s'en tira, avec des traces malheureusement ineffaçables.

Son excellent et savant médecin, M. Yvon, en aurait remontré à Hippocrate et à Galien, qu'il savait par cœur. Il vécut de longs jours, et plus il avançait, plus il redoublait de sobriété : c'était son système ; il donnait beaucoup et soignait pauvres comme riches. Sa fille épousa en secondes noces le docteur Pariset [1], et il la suivit à Paris, où il mourut à quatre-vingt-douze ans. Son esprit était gai et indépendant ; il avait vu deux règnes, et moi, je n'en avais point vu ; ses récits m'amusaient, et je regrette de ne pas les retrouver dans ma mémoire, particulièrement sur Louis XV, qui lui demandait une fois quel était son pays : « Je suis, Sire, de celui où l'on dit qu'il y a d'honnêtes gens partout. » Il était du Mans, et quand on le décida à changer son établissement de Saint-Germain pour Paris, il prétendait que c'était une translation de reliques.

Ma sœur supporta avec courage cette maladie si fâcheuse pour les suites ; elle fut peu marquée ; cependant, cela occasionna un changement dans sa figure, dont les traits étaient fort agréables. Quant à moi, le bon Dieu me préserva, et je fus inoculée avec mes frères, à Neuilly, par Gœtz, Allemand dans l'âme ; sa grosse femme ne démentait pas plus que lui son origine ; nous dînions avec eux, et il paraît que, au défaut d'enfants, il s'était attaché à un proche parent, qu'il appelait « mon nepveu ». Il fut fort étonné de ma résistance à prendre la petite vérole ; ce fut en vain qu'on m'inocula deux fois ; cela bouleversait le système d'alors, qui était que le germe de cette maladie est chez tous les individus ; jusqu'à présent je suis la preuve du contraire ; ce venin n'était pas dans

1. Etienne Pariset, né le 8 août 1770, mort le 3 juillet 1847, secrétaire perpétuel de l'Académie de médecine.

mon sang ; mais, en sa place, j'eus sous le bras un dépôt. La vaccine se découvrit depuis ; j'y eus recours, mais sans aucun succès.

Je crois me rappeler que c'est vers cette époque que, dans une promenade au bois de Boulogne, où mon père était avec nous, nous rencontrâmes M. le duc d'Orléans [1], père du Roi actuel ; il rendit avec infiniment de grâce le salut qui lui fut fait par mon père ; il en avait beaucoup dans sa belle tournure et de celle qui n'appartient qu'aux princes ; sa toilette était recherchée ; on voyait briller sur son frac amarante de magnifiques boutons d'acier ; on sait qu'à cette époque c'était d'un grand prix. La bien agréable Mme de Buffon était assise auprès du prince, qui conduisait lui-même son wisky ; elle portait une robe bleue, couleur bien assortie à celle de ses cheveux, du plus beau blond, et à la blancheur de sa peau. Son chapeau semblait placé tout naturellement, quoique de côté, et dissimulait la marque d'une ancienne brûlure, qui au reste n'était pas très forte et ne l'empêchait pas d'être une fort jolie femme ; sa taille était charmante.

L'horizon politique se rembrunissait tous les jours ; ma mère retourna à Saint-Germain, mais ayant loué à Rouen en cas d'événement. Ce fut pendant notre séjour à Neuilly que mourut le comte de Mirabeau ; la mort l'enleva au moment où il s'était engagé à réparer le mal dont il avait fait la plus grande partie par son audace et son éloquence fâcheuse, laquelle aurait été moins entraînante sur un autre ton : ce qui n'empêcha pas de regretter cet homme, que l'on détestait. Son enterrement, où tout révolutionnaire se crut obligé de figurer et qui se fit le soir, composait un cortège si prodigieusement nombreux, que le défilé tenait tout l'espace de la maison à l'église ; le silence le plus profond régnait dans les rangs ; on n'entendait que des pas ; sans ce bruit fort monotone on aurait dit des ombres : que ne s'évanouirent-elles ! Le Roi, vers ce temps, avait désiré passer quelque temps à Saint-Cloud ; la canaille ne le voulut pas et détela les voitures ; je crois que cette affreuse scène, où la prison de la famille royale fut rétrécie de nouveau, décida le Roi à tenter l'évasion, qui fut si malheureuse.

Ma mère, à toutes ses préoccupations politiques, joignit le chagrin de perdre sa sœur, Mme la comtesse de Brassac ; la tendresse

1. Louis-Philippe-Joseph, duc d'Orléans (Philippe-Egalité). — Sur Mme de Buffon, voyez ci-dessus, p. 29.

fraternelle de ces dames était bien sincère. La maladie de ma pauvre tante dura deux ans et demi; les apparences ne semblaient point alarmantes, et cependant on eut le chagrin de savoir son arrêt prononcé à la première consultation qu'elle fit à M. Sue [1]. Un jour, elle s'aperçut, en mettant sa jarretière, qu'il s'était formé une grosseur du volume d'une noisette au coin de la cuisse, et, comme elle ne lui faisait aucun mal, elle pensa qu'elle fondrait; mais, au bout de quelques jours, il lui parut qu'elle faisait quelques progrès, et ils devinrent si sensibles qu'elle appela M. Sue; à peine l'eut-il vue que la maladie fut jugée et appelée tumeur lymphatique; la lymphe s'était formée comme un réservoir et, en deux ans, la tumeur enveloppa la cuisse; le poids, à sa mort, était de quarante livres; toute la substance était là.

Après ce malheureux événement de famille, nous restâmes jusqu'au commencement de l'été à Paris et nous allâmes à Courances, où nous eûmes la visite rapportée, je crois, plus haut; ensuite, retour à Paris, où on languissait politiquement dans les transes d'un avenir qui s'annonçait bien orageux. Le 20 juin nous fit quitter notre place Royale qui n'était plus tenable, étant devenue le lieu où on se réunissait pour aller directement aux Tuileries; et quelle réunion dégoûtante, bon Dieu! Pourtant elle se laissait discipliner par des gens aussi hideux que ceux qui la composaient, mais plus atroces, tels que Santerre, le fameux brasseur. La séance des Tuileries est historique et tous les lecteurs peuvent se représenter un Roi avec sa famille, en présence de cette ménagerie humaine, hurlant et rugissant. Notre famille, si attachée depuis plusieurs siècles à la monarchie, vit qu'elle était perdue, et que le bonnet rouge ou de liberté, vrai symbole, renversait la couronne dans la boue, d'où elle fut relevée par Napoléon. Mais que de malheurs avant le plus grand, et qui subsiste toujours, à savoir que les peuples ont appris combien il est facile de la faire tomber!

Les atrocités de l'intérieur agitaient aussi l'extérieur: les princes établis à Coblentz au milieu d'une soi-disante cour, composée de femmes, de grands seigneurs et d'émigrés venus des quatre coins de la France, les uns, vrais et loyaux gentilshommes,

1. Pierre Sue, dit Sue le Jeune, pour le distinguer de son père et de son oncle, également chirurgiens, né le 18 décembre 1739, mort le 28 mars 1816, fut bibliothécaire et professeur à la Faculté de médecine.

les autres, que l'inconduite avait ruinés, et aussi les chevaliers d'industrie, tous faisaient blanc de leur épée et ne l'auraient pas tirée du fourreau, mais cherchaient à vivre aux dépens de qui les écoutait, ou à escroquer. Cette cour, ainsi composée de gens bannis, confisqués, qui ne pouvaient que trouver la mort dans leur patrie et à qui l'honneur seul restait, au lieu de former un rassemblement militaire qui se serait exercé pour entrer en France avec les puissances coalisées, ne s'occupait que de commérages et d'intrigues de femmes : MMmes de Balbi [1] et de Polastron [2] recevaient, et sûrement chez elles on s'occupait peu de ce dont on était menacé. Les espions des meneurs de la Révolution savaient tout ce qui se disait et se faisait : la Reine correspondait avec Coblentz et avec Vienne, il y avait un comité autrichien ; ces propos gagnaient et animaient les populations. La religion était ouvertement persécutée ; les prêtres qui refusaient la constitution civile du clergé étaient dépossédés et remplacés; plus tard ils furent déportés et égorgés.

Alors les prêtres fidèles pouvaient exercer le culte dans les oratoires particuliers : les Théatins furent choisis et les plus intrépides parmi les dévotes s'y rendaient. On voulut les en éloigner, et un dimanche, au sortir de la messe, une horde de poissardes et de forts de la halle s'attroupa au portail, et, après avoir hué et insulté, l'on prétendit qu'on se porta à un plus grand excès et que nos bonnes âmes furent punies en leur corps et bien et duement fouettées. Comment supportèrent-elles cette profanation et s'en expliquèrent-elles avec leurs directeurs, qui ne purent leur dire d'offrir à Dieu cet outrage? Dieu leur avait sans doute inspiré, avant leur dévouement, qu'il est certaines choses auxquelles il défend de s'exposer, même pour lui. Une de mes parentes, de peu d'esprit et fort « paquet » de sa nature, dévote, mais aimant ses aises pour prier, craignit de se fatiguer et de s'exposer en allant aux Théatins, et n'y fut pas, et son frère lui disait qu'elle avait manqué une belle occasion d'avoir la palme du martyre. « Vous êtes un impie, » lui répondit-elle.

1. Joséphine-Louise de Caumont, comtesse de Balbi, née en 1763, morte vers 1836, maîtresse du comte de Provence (Louis XVIII) pendant l'émigration.

2. Marie-Louise-Françoise d'Esparbés de Lussan, comtesse de Polastron, née le 19 octobre 1764, morte à Londres le 27 mars 1803, maîtresse du comte d'Artois (Charles X).

La figure de nos abbés, lorsque, pour leur sûreté, ils furent obligés de quitter leur costume et de prendre celui des laïques, était vraiment comique ; on n'est pas plus empêtré, et leur gêne se voyait. J'étais assez jeune pour en rire à leur nez et les faire rire eux-mêmes. Une des difficultés de la coiffure était la queue adoptée universellement, et les cheveux coupés en rond nécessitaient la queue postiche ; il y en eut plusieurs d'arrachées dans ces tumultes où on en voulait aux calotins : la queue cédant, ils étaient démasqués. Le précepteur de mes frères, en même temps l'ami de mes parents, se retira en Angleterre après le massacre des prêtres ; dans la maison on ne l'appelait que monsieur l'abbé ; il fallut s'en déshabituer, le nom était proscrit, et lorsque mon père s'oubliait et l'appelait « l'abbé », il répondait « Monsieur le Premier Président », titre proscrit comme les autres.

Vers le mois de juin ou de juillet, ma mère fit un arrangement pécuniaire avec ma grand'mère pour notre établissement chez elle ; Paris n'était plus tenable ; les bruits les plus sinistres venaient de tous côtés ; presque tous se confirmèrent. Nous traitions ma mère de pythonisse, de sibylle de Cumes ; mon père la comparait à la Cassandre des Grecs ; enfin nous lui appliquions tout ce que l'on peut dire sur un prophète de malheur auquel on n'a pas de confiance ; elle voyait juste pourtant. « Mais, lui disait mon père, on ne peut pas nous tuer tous ! » Et l'on comprenait à sa réponse qu'elle en voyait la possibilité. Nous fûmes enchantées de notre établissement à Saint-Germain, où était Mme de Montfleury, notre cousine, jeune, jolie et spirituelle et amusante autant qu'il se puisse ; son frère, depuis le licenciement de la garde, s'y était aussi retiré ; nous étions liés depuis l'enfance. Le mari de ma cousine, garde du corps, avait émigré et avait laissé cette veuve de dix-huit ans, qu'il fallut faire divorcer pour que ses propres biens ne fussent pas confisqués avec ceux du mari. C'était encore là une grande extrémité ; ces misérables embarrassaient toutes les consciences : ruine absolue ou infraction à la loi religieuse [1].....

1. Ici s'arrête le manuscrit de Mme de Villeneuve, brusquement interrompu au milieu d'une phrase.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

Naissance de l'auteur; petite humiliation subie à sa naissance, page 1; — Portrait de son grand-père, p. 2; — Les dragons Nicolay et leur colonel, grand-oncle de Mme de Villeneuve, p. 2-3; — Le maréchal de Nicolay : sa gourmandise, sa passion pour les fleurs, p. 3; — une omelette aux oignons de tulipes, *ibid.*; — le maréchal et les femmes de chambre trop difficiles, p. 4; — la maréchale de Nicolay, p. 4-5; — le cuisinier Naret, p. 5-6; — Mgr de Nicolay, évêque de Verdun, ses excellents rapports avec le Dauphin et la Dauphine, p. 6-8; — un baptême de juif, p. 8; — portrait du maréchal de Richelieu, p. 9; — une soirée à l'hôtel Richelieu, mésaventure d'un suisse, p. 9-10; — le maréchal de Biron, p. 10; — la duchesse de Mortemart, marraine de l'auteur, p. 11; — la duchesse de la Vallière et sa belle-mère : mot de cette dernière au duc de Gontaut, p. 11-12; — la toilette des dames vers 1785, p. 12; — celle des hommes, p. 13; — bons mots du maréchal de Brissac, p. 13-14; — la famille Potier de Novion : le duc de Gesvres et Mlle Du Guesclin, sa femme, p. 14-15; — l'hôtel de Nicolay, place Royale, son aménagement, p. 15; — Mlle du Luc de Vintimille, grand'mère de l'auteur, et son mari, p. 16; — singularités d'une grande dame : Mme de la Trémoïlle et son gigot, p. 17; — les tableaux de famille : portrait du chancelier de Naples, p. 18; — Mlle de Lamoignon, arrière-grand'mère de l'auteur, p. 18-19; — la comtesse de Tillières, sa tante, p. 19; — distractions du comte de Tillières, *ibid.*; — la duchesse d'Harcourt, leur fille, p. 19-20; — un musicien original, p. 20; — mésaventure de M. Poultier, conseiller d'État, p. 20; — les voitures du Premier Président, p. 20-21; — les dîners du vendredi et du samedi à l'hôtel Nicolay, p. 21; — anecdotes sur une voisine, la comtesse de Voisenon, p. 21-24.

M. de Montyon et sa perruque, p. 23; — sa sœur Mme de Fourqueux, p. 24-25; — Mme de Fourqueux et son prétendu voleur, p. 25-26; — Mme Rondet; son originalité; son voyage en vinaigrette, p. 26-27; — le jeu à l'hôtel Nicolay, p. 27; — les oncles de l'auteur : le premier président au Grand-Conseil, p. 27-28; — l'évêque de Béziers et le marquis Georges, colonel du régiment d'Angoumois, p. 28-29; — rapports du Premier Président avec ses fils, p. 29; — Voltaire, pupille du Premier Président, p. 29; — ses relations avec la famille de Nicolay, p. 29-30; — un malencontreux admirateur de Voltaire : M. Clot, p. 30; — le personnel des domestiques à l'hôtel Nicolay, p. 30-31; — le maréchal de Noailles, sa femme, sa belle-fille et sa petite-fille, victimes de la Révolution, p. 31-32; — l'hôtel Noailles à Saint-Germain, p. 32; — Ourika, l'héroïne de Mme de Duras, p. 32-33; — la maréchale de Beauvau et son entourage : M. de Montfleury, M. de Saint-Lambert, Mme d'Houdetot, p. 33-34; — Mademoiselle

de Charolais et les coups de fusil de son voisin, p. 34-35; — Mme de Craon, abbesse de Saint-Antoine-des-Champs, p. 35; — l'abbé Morellet et Marmontel, p. 35; — les collègues du Premier Président à l'Académie française, p. 36; — quelques portraits de membres de la Chambre des Comptes, p. 36-37; — M. de Santerre et M. de Morfontaine, p. 37; — M. de Joquet au Théâtre-Français, p. 38.

L'auteur s'excuse de son style, p. 38; — portrait de son père, excellent latiniste, p. 39; — ses discours à la Chambre des Comptes, *ibid.*; — Paris à la veille de la Révolution, p. 39-40; — convocation des États généraux, p. 40; — portrait de Lafayette, p. 41; — de Bailly, maire de Paris, *ibid.*; — de M. de Brienne, archevêque de Toulouse, *ibid.*; — M. de Calonne à Courances, p. 42; — Necker et Mme de Staël, p. 42-43; — Mme de Genlis et ses ouvrages, p. 43; — l'assemblée des notables à Versailles, *ibid.*; — plaisanteries sur les maires de province, p. 43-44; — spirituelle réplique d'une femme de notable, p. 44; — craintes dans la famille de Nicolay, p. 45; — l'évêque de Béziers, oncle de l'auteur, à Paris, p. 45-46; — la procession de la Fête-Dieu : aventure de l'auteur et de sa mère à cette cérémonie, p. 46-47; — l'ordre compromis dans la rue, p. 47; — les assemblées primaires, *ibid.*; — fougue aristocratique de l'auteur, p. 47-48; — émeute place Royale, l'échauffourée chez Réveillon, p. 48.

Séjour des Nicolay à Courances, p. 48-49; — organisation des clubs à Paris, l'armée concentrée au Champ-de-Mars, p. 49; — une visite au régiment suisse du Champ-de-Mars, p. 49-50; — la propagande révolutionnaire dans Paris, p. 50; — un horloger révolutionnaire, p. 51; — les conversations dans la haute société, *ibid.*; — Les États généraux : exaltation des esprits, p. 52; — la prise de la Bastille, mort de M. de Launey, *ibid.*; — massacre de Bertier et Foullon, p. 53; — Paris aux mains de la populace, *ibid.*; — Lafayette commandant de la garde nationale, p. 54; — vive répulsion de l'auteur pour ce corps, *ibid.*; — Louis XVI à l'Hôtel de Ville, p. 54-55; — M. de Lally-Tollendal et les modérés, p. 55; — les caricatures, Mme Bailly, p. 55-56; — la famille royale aux Tuileries, p. 56; — une séance à l'Assemblée nationale : portrait de quelques-uns de ses membres, Robespierre, Barnave, etc., p. 56-57; — portrait de Mirabeau, sa biographie, p. 58; — son père, l'*Ami des hommes*, et sa mère, leur mésintelligence, p. 59; — Mésaventure du curé de Pierrebuffière, p. 59-60; — Mirabeau-Tonneau, p. 60-61; — les journaux révolutionnaires et anti-révolutionnaires, p. 61; — la bénédiction des drapeaux de la garde nationale à Notre-Dame, p. 61-62; — l'abbé Fauchet et Mme de Lafayette, p. 62; — M. Métra et les nouvellistes, p. 62; — l'abbé Maury et ses relations avec la famille de Nicolay, p. 63; — les avocats bordelais à la Législative, p. 63; — projets de départ pour Bruxelles de la mère de l'auteur, p. 63-64; — on se fixe à Saint-Germain chez Mme de Novion, p. 64; — la première présidente et ses enfants, sauf l'auteur, atteints de la petite vérole, *ibid.*; — arrestation de la famille royale à Varennes, p. 65.

La famille de Nicolay assiégée au château de Courances, p. 65; — sang-froid de la sœur aînée de l'auteur, *ibid.*; — le siège levé, p. 66; — le siège mis en chansons, p. 67; — le procès de M. de Favras, p. 67-68; — l'invention du docteur Guillotin, p. 68; — la fête de la Fédération, p. 68-69; — le marquis Georges de Nicolay quitte sa famille et émigre, p. 69; — la révolution de Gustave III en Suède, p. 69-70; — détails rétrospectifs sur le marquis Georges; sa

mort en 1824, p. 70 ; — M. Target père de la Constitution, p. 71 ; — les querelles à l'Assemblée : duels Barnave-Cazalès, duc de Castries-Charles de Lameth, *ibid.* ; — pillage de l'hôtel de Castries, p. 72 ; — plaisanteries sur Lafayette, *ibid.* ; — la journée du 20 juin 1792, *ibid.* ; — tristes pressentiments de l'auteur et de sa mère, p. 73 ; — le jeu de l' « émigrette », *ibid.* ; — le manifeste du duc de Brunswick et la guerre aux frontières, p. 73-74 ; — Dillon et le duc de Biron battus, p. 74 ; — injures au roi et à la reine : Mme Veto, p. 74-75 ; — un Anglais à Paris en 1792, p. 75 ; — projet de départ de la famille de Nicolay pour Rouen, *ibid.* ; — l'installation à Saint-Germain chez Mme de Novion, p. 75-76 ; — son entourage ; le marquis de Brassac et Mlle de Tourzel, p. 76 ; — tableau de Saint-Germain à cette époque : la vie qu'on y menait, le château, p. 77 ; — la petite vérole dans cette ville, p. 78 ; — anecdote sur le docteur Yvon, *ibid.* ; — l'Allemand Goetz et ses procédés d'inoculation, *ibid.* ; — le duc d'Orléans et Mme de Buffon, p. 79 ; — les obsèques de Mirabeau, *ibid.* ; — mort de la comtesse de Brassac, tante maternelle de l'auteur, p. 79-80 ; — retour sur la journée du 20 juin, p. 80 ; — les émigrés à Coblentz : MMmes de Balbi et de Polastron, p. 80-81 ; — les dévotes fouettées à la sortie de la chapelle des Théatins, p. 81 ; — la persécution religieuse : les prêtres obligés de se déguiser, p. 82 ; — prédictions sinistres de Mme de Nicolay, *ibid.* ; — M. et Mme de Montfleury, *ibid.*

Universitas BIBLIOTHECA Ottaviens

ERRATUM

Page 49, ligne 4 : *au lieu de* Dupré, *lisez* Duprez (il s'agit en ce passage des débuts dans *Guillaume Tell* à l'Opéra, le 17 avril 1837, du célèbre chanteur Duprez).

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date Due

a39003 002825833b

CS 599 .V5V5 1902
VILLENEUVE-ARIFAT, AYM
SOUVENIRS D.ENFANCE ET

CE CS 0599
.V5V5 1902
COO VILLENEUVE-A SOUVENIRS
ACC# 1403248

Les Reliures Caro
TEL.: (819) 686-2059
(MTL) 861-7768

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date Due

a39003 002825833b

CS 599 .V5V5 1902
VILLENEUVE-ARIFAT, AYM
SOUVENIRS D.ENFANCE ET

CE CS 0599
.V5V5 1902
C00 VILLENEUVE-A SOUVENIRS
ACC# 1403248

Les Reliures Caro
TEL. (819) 686-2059
(MTL) 861-7768

U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 03 09 04 11 12 4